



HAL
open science

Du bon usage des livres : Aḥmad al-Manṣūr, mécène de la bibliothèque Qarawiyyīn

François Déroche, Lbachir Tahali

► To cite this version:

François Déroche, Lbachir Tahali. Du bon usage des livres : Aḥmad al-Manṣūr, mécène de la bibliothèque Qarawiyyīn. *Journal des Savants*, 2022, 2, pp.329-386;. hal-04125376

HAL Id: hal-04125376

<https://college-de-france.hal.science/hal-04125376>

Submitted on 14 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

JOURNAL
DES
SAVANTS

FONDÉ EN 1665



PARIS
ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

JUILLET - DÉCEMBRE 2022

Du bon usage des livres : Aḥmad al-Manṣūr, mécène de la bibliothèque Qarawiyyīn

François Déroche et Lbachir Tahali

Le xvi^e siècle constitua un moment important pour l'histoire du Maroc qui traversa des périodes contrastées de splendeur et de détresse¹. Au début du siècle, le pays était divisé dans un contexte international menaçant : d'une part il représentait un objectif pour les Ottomans dont le pouvoir s'étendait en Afrique du Nord et, de l'autre, les puissances ibériques poursuivaient leurs tentatives pour prendre pied sur ses côtes afin de mieux se protéger de ce voisin redouté. Une nouvelle dynastie réussit alors à s'imposer : les Saadiens, qui règneront sur le Maroc pendant la deuxième moitié du xvi^e siècle et jusqu'en 1069/1659. Jouant sur leur statut de descendants du prophète Muḥammad ou chérifs (*sharīf*), ils se présentèrent comme les promoteurs d'un mouvement de lutte (*jihād*) visant à expulser les Espagnols et les Portugais de leurs enclaves littorales et récupérèrent habilement la popularité croissante que les mouvements mystiques, en particulier celui de la Jazūliyya, connaissaient dans le pays pour appuyer leur action. Partant du sud, où ils disposaient d'une base solide, ils s'imposèrent progressivement : après avoir pris Marrakech en 930/1524, ils continuèrent leur avancée vers le nord où les derniers Waṭṭassides s'efforçaient de sauvegarder leur pouvoir depuis leur capitale de Fès.

1. La recherche conduisant à ces résultats a reçu un financement du Conseil Européen de la Recherche (ERC) dans le cadre du contrat n° 670628 d'ERC, « Saadian Intellectual and Cultural Life » (SICLe, 2016-2021), du programme de l'Union Européenne Funding for Research and Innovation (Horizon 2020). Les auteurs souhaitent en outre remercier le Dr A. Boukchouf, directeur de la Bibliothèque Qarawiyyīn, pour son accueil et sa générosité.

I. Aḥmad al-Manṣūr, le « sultan des savants »

La ville n'était pas favorable aux Saadiens : en 1548, au moment où le sultan saadien Muḥammad al-Shaykh parvint sous ses murs au terme de quatre années de luttes contre ses rivaux, les habitants suivirent les oulémas qui étaient hostiles au Saadien et refusèrent d'ouvrir les portes à ce dernier. Muḥammad al-Shaykh entama alors le siège tout en entretenant des contacts avec ceux qui, dans la ville, lui étaient favorables et en tentant de faire basculer les élites de son côté. Dans ce contexte, un des savants les plus réputés, le juriste al-Wansharīsi qui soutenait le pouvoir waṭṭasside, fut assassiné. Peu après, le 18 *dhū al-ḥijja* 956/28 janvier 1549, Fès passait sous contrôle saadien.

Cette conquête fut toutefois de courte durée : à la fin de l'année 1553, une troupe ottomane infligea plusieurs revers aux troupes de Muḥammad al-Shaykh et réinstalla Abū Ḥassūn, le prétendant waṭṭasside, à Fès qui l'accueillit dans la joie. Le retrait des forces ottomanes exposa de nouveau la ville aux ambitions du sultan saadien : le 15 *shawwāl* 961/13 septembre 1554, il défit l'armée waṭṭasside au cours d'une rencontre où Abū Ḥassūn trouva la mort. Muḥammad al-Shaykh fit payer aux habitants leur soutien à son rival : les exécutions, notamment parmi les notables qui ne lui étaient pas favorables, et les exils furent nombreux, sans compter le versement de lourdes amendes qui furent exigées de la ville pour lui faire payer sa résistance.

Selon l'historiographie traditionnelle, Mawlay Aḥmad, fils de Muḥammad al-Shaykh, futur al-Manṣūr, serait né à Fès en 956/1549, pratiquement au moment où la ville se rendait à son père. Sa naissance aurait donc coïncidé avec la réunification du Maroc par les Saadiens, un présage de l'avenir qui l'attendait. À la mort de Muḥammad al-Shaykh en 964/1557, son jeune âge lui aurait valu d'être épargné par son frère 'Abd Allāh (r. 964/1557-981/1573) qui, en montant sur le trône, avait cherché à éliminer les rivaux potentiels que représentaient en premier lieu ses frères.

Nous avons peu de renseignements clairs sur sa jeunesse, mais disposons d'informations relativement précises sur son éducation :

« Selon Ibn al-Qāḍī, al-Manṣūr était fort instruit ; il connaissait à fond les divers genres de poésie, les chroniques du Prophète, la grammaire, la lexicographie, la rhétorique, la logique, l'exégèse, les *ḥadīths*, l'arithmétique, la science des successions, la géométrie, l'algèbre et le mouvement des planètes. »²

2. Al-Ifrānī, *Nuzhat al-ḥādī wa-turfat al-ḥādī fī man bi-l-Maghrib min ahl al-Qarn al-ḥādī*, ed. al-Shadī, Rabat, 2010, p. 209 ; Id., *Nozhet-elhadi. Histoire de la dynastie saadienne au Maroc (1511-1670) par Mohammed Esseghir ben Elhadj ben Abdallah Eloufrani*, trad. O. Houdas, Paris, 1889, p. 216.

Grâce à la présentation qu'en fit l'historiographe officiel, al-Fashtālī (m. 1031/1621), d'après un document à ce propos de la main même de son maître³, nous apprenons que le jeune prince commença à apprendre le Coran à Fès d'abord auprès d'Abū 'Abd Allāh Muḥammad b. Yūsuf al-Targhī (m. 1009/1601), puis d'Abū Rabī' Sulaymān b. Ibrāhīm, avant de s'attaquer, sous la férule de ce dernier et celle de 'Abd al-'Azīz b. Ibrāhīm al-Damnātī, à deux textes classiques du droit malikite, la *Risāla* d'al-Qayrawānī (m. 386/996)⁴ et le *Mukhtaṣar* de Khalīl (m. 767/1365)⁵. Il se forma à la grammaire sur des manuels très répandus, l'*Ajurrūmiyya* d'une part⁶, et deux compositions du célèbre Ibn Mālik (m. 672/1273), d'autre part : l'*Alfiyya*⁷ et la *Lāmiyya al-af'āl*⁸. Il bénéficia également de l'enseignement d'al-Qaddūmī (m. 992/1584)⁹, spécialiste reconnu dans ce domaine.

Selon al-Fashtālī, qui ne donne pas plus de précisions à ce propos, il apprit encore l'arithmétique et passa ensuite à des textes de nature religieuse. Il évoque de manière générale la thématique des *uṣūl al-dīn* (principes de la théologie), étudiés avec le grand savant qu'était Aḥmad al-Manjūr (m. 995/1587)¹⁰ qui se chargea de le guider dans l'étude d'ouvrages de Sanūsī (m. 892/1486) : *al-Kubrā*, la glose (*ḥāshiya*) d'al-Manjūr sur la *Ṣuḡhrā* et la *Kubrā*, de même que ses commentaires court et long de la *qaṣīda* d'Ibn Zakrī (m. 906/1500) ; al-Ifrānī (m. 1156/1743), qui donne également ces renseignements, cite ces œuvres d'al-Manjūr sous le titre de *Sharḥ al-kabīr wa-l-saḡhīr 'alā Mulakhkhaṣ al-maqāsid Ibn Zakrī*¹¹. Avec le même maître, dans le domaine de la logique, le futur sultan lut l'*Isāghugī*¹² et la *Shamsiyya fī al-mantiq* de 'Alī b. 'Umar al-Kātībī al-Qazwīnī (m. 675/1277)¹³. Les dernières œuvres mentionnées dans cette liste concernent la prosodie et la rhétorique : ce sont la *Khazrajiyya* d'al-Khazrajī

3. Al-Fashtālī, *Manāhil al-ṣafā fī akhbār al-mulūk al-shurafā'*, éd. 'A. A. Gannūn, Rabat, 1964, p. 188-189 ; repris dans al-Ifrānī, *Nuzhat al-ḥādī*, p. 209-211 ; Id., *Nozhet-elhadi*, p. 216-217.

4. C. Brockelmann, *Geschichte der arabischen Literatur*, Weimar, 1898, t. I, p. 177 ; Id., *Supplement*, Leyde, 1937, t. I, p. 303 (trad. Anglaise : *History of the Arabic written tradition*, Leyde-Boston, 2016-2019). Le premier titre est cité par la suite comme *GAL*, le second comme *S*.

5. *GAL* II, 84, n° 1 ; *S* II, 100.

6. Œuvre d'Abū 'Abd Allāh Muḥammad b. Muḥammad b. Ajurrūm al-Ṣanhājī (*GAL* II, 237 ; *S* II, 344).

7. *GAL* I, 298, n° II ; *S* I, 536.

8. *GAL* I, 300, n° II ; *S* I, 540.

9. Voir al-Maqqarī, *Rawḍat al-Ās al-āṭirat al-anfās fī dhikr man laqītuḥū min a'lām al-ḥaḍratayn Murrākush wa-Fās*, éd. 'A. W. b. Mansūr, 2^e éd., 1983, p. 34-35.

10. Voir Ch. Pellat, art. al-Mandjūr, *EP*, t. 3, p. 390-391. Sur sa bibliothèque, voir F. Déroche, L. Tahali et M. Zouhal, « L'apport marocain », in F. Déroche, N. de Castilla et L. Tahali, *Les livres du sultan. Matériaux pour une histoire du livre et de la vie intellectuelle du Maroc saadien (xvi^e siècle)*, Paris, 2022, t. 1, p. 78-79.

11. *S* II, 357, n° 1 (une *urjūza*) ?

12. *GAL* II, 250 [I].

13. Le nom de l'auteur n'est pas indiqué par Fashtālī (*Manāhil al-ṣafā*, p. 190), mais l'éditeur d'al-Ifrānī, al-Shadlī, affirme dans une note qu'il s'agit de 'Alī b. 'Umar al-Qazwīnī (*Nuzhat al-ḥādī*, 210, n. 17).

(fl. vers 650/1252)¹⁴, le *Mukhtaṣar al-ma'ānī* de Sa'd al-dīn al-Taftāzānī (m. 792/1390)¹⁵ et le célèbre *Talkhīṣ al-miftāḥ* de Qazwīnī (m. 739/1338)¹⁶, toujours étudiés avec al-Manjūr qui lui enseigna également le *Jam' al-jawāmi'* d'al-Subkī sur les fondements du droit¹⁷. Dans la section suivante, al-Fashtālī présente les lectures du prince en matière de *ḥadīth* et *fiqh*. L'éducation du jeune prince, qui bénéficia du savoir des meilleurs savants de Fès, porta donc sur des textes qui, à l'époque, constituaient la formation de base des érudits. C'est sans doute à ce moment que se développa chez lui un goût réel pour les choses de l'esprit qui se manifesta notamment par un intérêt pour les livres qui nous retiendront davantage par la suite¹⁸.

Comme nous l'avons vu, son programme éducatif, s'il est bien réel, suppose qu'il ait passé une bonne partie de sa jeunesse à Fès où étaient actifs les différents maîtres dont il suivit l'enseignement. Les sources signalent par ailleurs un séjour à Sijilmasa, à l'est du Maroc et en bordure du désert, où il s'était peut-être retiré par la suite pour être davantage en sécurité. À un moment qui reste à préciser, il rejoignit son frère aîné 'Abd al-Malik qui était passé plus tôt en territoire ottoman afin de se soustraire à la menace que faisait planer sur lui son frère, le sultan 'Abd Allāh al-Ghālib (r. 964/1557-981/1573). La question de ses contacts possibles avec le monde ottoman reste posée : selon certains, le prince serait allé jusqu'à Istanbul, pour d'autres il ne serait pas sorti de l'Afrique du Nord. Nous savons que des termes d'origine ottomane furent en usage dans son armée et l'étude de la bibliothèque saadienne conservée à l'Escorial montre une familiarité et un goût certains pour le style *alla turca*¹⁹.

À la mort de 'Abd Allāh al-Ghālib, 'Abd al-Malik, avec un soutien turc, réussit à chasser son neveu, le sultan Muḥammad, fils d'al-Ghālib, qu'il défit en 983/1576. Le futur al-Manṣūr qui avait suivi son frère dans sa conquête du pouvoir devint son représentant à Fès. Sa fortune changea à l'issue de la « bataille des trois rois » qui opposa le sultan 'Abd al-Malik à Muḥammad le quel, avec l'appui du roi de Portugal, Sébastien, cherchait à reprendre le trône qu'il avait perdu. Lors d'un affrontement décisif près d'al-Qṣar al-kabīr (30 *jumadā* I 986/4 août 1578), les troupes de 'Abd al-Malik défirent leurs adversaires, mais le sultan lui-même et ses deux adversaires trouvèrent la mort. Sur le champ de bataille, Aḥmad gagna le trône, son surnom d'al-Manṣūr (« le

14. GAL I, 312/10 ; S I, 562.

15. GAL II, 215, n° 4.

16. GAL I, 295, n° 1 ; S I, 529.

17. GAL II, 89, n° 1.

18. F. Déroche, L. Tahali et M. Zouihal, « Des bibliothèques saadiennes antérieures », in F. Déroche, N. de Castilla et L. Tahali, *Les livres du sultan*, t. 1, p. 30-34.

19. F. Déroche, « Un jeu d'influences », in F. Déroche, N. de Castilla et L. Tahali, *Les livres du sultan*, t. 1, p. 326-332 ; F. Déroche et N. de Castilla, « Codicologie des manuscrits de l'époque saadienne à l'Escorial », in F. Déroche, N. de Castilla et L. Tahali, *Les livres du sultan*, t. 1, p. 384-386 et 402-419.

victorieux ») et une renommée considérable. Sa première étape fut Fès, où on lui prêta à nouveau serment ; de là il rejoignit sa capitale, Marrakech. Tant pour la durée de son règne (r. 986/1578–1012/1603) que pour son action, Aḥmad al-Manṣūr devait s'avérer le sultan le plus remarquable de la dynastie. Prenant en main un pays secoué par une brève guerre civile qui le mena au pouvoir, il fit face avec habileté aux changements importants que traversa alors le Maroc.

Le règne d'al-Manṣūr, contemporain de Philippe II d'Espagne, d'Elizabeth I^{re} d'Angleterre ou encore du sultan ottoman Murad III (r. 982/1574–1003/1595), est bien connu et nous ne nous attarderons pas sur les détails événementiels. Fin politique, al-Manṣūr s'employa à maintenir à distance ses ennemis de l'extérieur et à contrôler son royaume en usant habilement de la séduction et de la force. Il connaissait bien Fès, pour les raisons que l'on a vues, et savait le pouvoir des oulémas malikites ; il fit usage, au cours de son règne, de « l'arme du savoir »²⁰ et s'employa à les gagner à sa cause, sans doute instruit par l'exemple des Mérinides qui avaient installé leur capitale dans cette ville pour renforcer leur alliance avec ce milieu influent. Certes, le centre du pouvoir resta Marrakech, mais le sultan ne manquait pas d'entretenir des liens avec les savants *fāsī*, à l'exemple d'al-Manjūr qu'il invitait à Marrakech et qu'il comblait de bienfaits²¹. Cela était d'autant plus facile que le Maroc connut alors une relative prospérité : outre les sommes versées par les Portugais pour libérer ceux des leurs qui avaient été faits captifs à l'issue de la désastreuse « bataille des trois rois », le pays tirait des profits importants de ses ressources naturelles et notamment de la culture de la canne à sucre dont le produit était exporté vers l'Europe. Une bonne partie de ces revenus alimentait les coffres du sultan, en plus des impôts qui accablaient la population. Avec la conquête du Soudan, à partir de 999/1591, l'or qui provenait de l'Afrique sub-saharienne et qui valut au sultan un deuxième surnom, celui d'*al-Dhahabī* (l'aurique), apporta un important complément de ressources – même si cela ne fut que temporaire.

Ses historiographes soulignent son implication, alors qu'il régnait, dans des discussions savantes avec des érudits et la façon dont il brillait dans ce contexte. Celui qu'on appela « le sultan des savants et le savant des sultans » (*sulṭān al-‘ulamā’ wa-‘ālim al-salaṭīn*)²² reçut des *ijāzas* de personnalités comme al-Manjūr, dont trois exemples

20. N. Mouline, *Le califat imaginaire d'Ahmad al-Mansur*, Paris, 2009, p. 82.

21. Les *ijāzas* délivrées au sultan par al-Manjūr (voir n. 23 et 24) l'ont été en son palais de Marrakech.

22. La formule apparaît ainsi dans l'*ijāza* qui est délivrée au sultan par Aḥmad al-Manṣūr le 8 *rajab* 989/ 8 août 1581 (F. Déroche, « Le sultan à l'école. À propos d'une licence délivrée au sultan saadien Aḥmad al-Manṣūr », *Comptes rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 2012, fasc. II [avril-juin], p. 1217-1228). Ce pourrait être sa première attestation.

ont été conservés²³, ou Riḍwān b. ‘Abd Allāh al-Jinwī. Muḥammad b. Qāsim al-Qaṣṣār (m. 1012/1603) composa à cette occasion un poème dans lequel il cite la chaîne des garants dont se réclamait al-Jinwī pour transmettre le *Ṣaḥīḥ* de Bukhārī au sultan²⁴.

« Il avait en grande affection les savants, aimant leur société, recherchant les assemblées où ils se tenaient, et ne s’en séparant jamais qu’il fût en son logis ou en voyage. »²⁵

Aḥmad al-Manṣūr maintiendra de fait tout au long de son règne des liens privilégiés avec les savants marocains, mais entretiendra également une correspondance avec de grands savants égyptiens comme Muḥammad al-Bakrī al-Ṣiddīqī (m. 994/1586) et Badr al-dīn al-Qarāfī (1009/1601) à qui il demanda également des *ijāzas*²⁶.

Le goût pour le savoir explique que le sultan, avec les ressources dont il disposait, ait non seulement fait preuve de générosité pour les savants, mais aussi mis sur pied dans son palais du Badī à Marrakech une bibliothèque personnelle dont on vantait la richesse :

« al-Manṣūr était grand amateur de livres et cherchait à se les procurer de tous côtés. Sa collection était la plus précieuse qu’on eût jamais formée avant lui et, depuis cette époque, personne n’en a possédé une semblable. Il avait lu en entier la plupart de ses livres qu’il avait couverts d’annotations de sa main, soit pour en signaler les pensées profondes, soit pour en expliquer les passages difficiles. »²⁷

L’histoire de sa bibliothèque, qui peut être reconstruite à partir des volumes qui en ont été conservés, des sources littéraires contemporaines et de la correspondance du sultan, montre l’importance des acquisitions faites en Égypte²⁸. Elle nous permet aussi de constater à quel point certains des érudits avec lesquels il était en contact ressentaient le même intérêt, on pourrait même dire la même passion qu’al-Manṣūr pour les livres.

23. Outre l’exemple précédent (ms Escorial, RBME 267, f. de garde), ces documents figurent dans les mss RBME 211 et 697. Nous disposons également, de la plume du même savant, de sa *fahrasa* qui fait état de sa propre généalogie intellectuelle dont al-Manṣūr hérita (al-Manjūr, *Fihris*, éd. M. Hajji, Rabat, 1976).

24. Al-Ifrānī, *Nuzhat al-ḥādī*, p. 212 ; Id., *Nozhet-elhadi*, p. 217-218.

25. Al-Ifrānī, *Nuzhat al-ḥādī*, p. 215 ; Id., *Nozhet-elhadi*, p. 221.

26. Al-Ifrānī, *Nuzhat al-ḥādī*, p. 212-213 ; Id., *Nozhet-elhadi*, p. 218-219.

27. Al-Ifrānī, *Nuzhat al-ḥādī*, p. 219 ; Id., *Nozhet-elhadi*, p. 226.

28. F. Déroche, L. Tahali et M. Zouihal, « Un réseau international », in F. Déroche, N. de Castilla et L. Tahali, *Les livres du sultan*, t. 1, p. 61-74.

II. L'exemple d'Abū 'Inān Fāris

Dans l'ancien foyer intellectuel qu'était la ville de Fès, la mosquée Qarawiyyīn constitua un important centre d'enseignement au Maroc jusqu'à l'époque moderne. Son nom conserve le souvenir d'un groupe d'immigrants qui vinrent de Kairouan à la fin du ⁱⁱe/début du ^{ix}e siècle pour s'installer dans la ville récemment fondée par le légendaire Idrīs (r. 172/789–175/791), un descendant du prophète Muḥammad. Selon les sources, une femme appartenant à ce groupe, Fāṭima bt. Muḥammad al-Fihrī, aurait financé la construction d'un premier lieu de culte en 245/859²⁹. Comme cela se produisait communément dans le monde musulman au Moyen Âge, des enseignements y étaient dispensés dès une époque ancienne, ce qui avait peut-être conduit très tôt à y déposer des livres.

Une bibliothèque proprement dite, disposant d'un bâtiment *ad hoc*, apparut plus tard, à l'initiative d'un sultan dont on a également vanté la culture littéraire et juridique, le mérinide Abū 'Inān Fāris (r. 749/1348–759/1359). Comme la bibliothèque qui porte le même nom de nos jours, celle qu'avait fait édifier Abū 'Inān était attenante à la mosquée, mais ne se trouvait pas dans son périmètre strict. L'inscription de fondation sculptée sur bois qui surmontait la porte d'entrée remonte à *jumadā* I 750/juin 1349³⁰.

- 1 - الْحَمْدُ لِلَّهِ حَقَّ حَمْدِهِ وَصَلَّى اللَّهُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ نَبِيِّهِ وَعَبْدِهِ،
- 2 - وَرَضِيَ اللَّهُ عَنِ الْخُلَفَاءِ الْقَائِمِينَ بِالْحَقِّ مِنْ بَعْدِهِ. مِمَّا أَمَرَ بِهِ مَنْ أَحْيَا اللَّهُ بِإِيَالَتِهِ الْأَنْبَاءَ،
- 3 - وَتَدَارَكَ بِدَوْلَتِهِ الْإِسْلَامَ، أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ الْمُتَوَكِّلِ عَلَى رَبِّ الْعَالَمِينَ فَطُبَّ
- 4 - مُلُوكِ الزَّمَانِ الْمُظْفَرُ الْمَنْصُورُ الْمُؤَلَى أَبُو عِنَانَ، ابْنِ الْخُلَفَاءِ الرَّاشِدِينَ الْمَرْضِيِّينَ
- 5 - أَدَامَ اللَّهُ لِلْمُسْلِمِينَ أَيْامَهُ وَنَصَرَ أَعْلَامَهُ أَنْشَأَ هَذِهِ الْخَزَائِنَ
- 6 - السَّعِيدَةَ الْجَامِعَةَ لِلْعُلُومِ الْحَمِيدَةَ الْمُشْتَمِلَةَ عَلَى الْكُتُبِ الَّتِي أَنْعَمَ
- 7 - بِهَا مِنْ مَقَامِهِ الْكَرِيمِ الْمُحْتَوِيَةِ عَلَى أَنْوَاعِ الْعُلُومِ الْوَاجِبِ لَهَا
- 8 - التَّعْظِيمُ وَالتَّكْرِيمُ جَمَعَ ذَلِكَ نَصْرَهُ اللَّهُ وَقَفَّأَ مُؤَبَّدًا لِجَمِيعِ الْمُسْلِمِينَ
- 9 - حَتَّى يَرِثَ اللَّهُ الْأَرْضَ وَمَنْ عَلَيْهَا وَهُوَ خَيْرُ الْوَارِثِينَ خَضًا مِنْهُ أَيَّدَهُ
- 10 - اللَّهُ عَلَى طَلَبِ الْعِلْمِ وَإِظْهَارِهِ وَإِتْقَانِهِ وَاشْتِهَارِهِ وَتَسْهِيلًا لِمَنْ
- 11 - أَرَادَ الْقِرَاءَةَ وَالنَّسْخَ مِنْهَا وَالْمُطَالَعَةَ وَالْمُقَابَلَةَ، وَلَيْسَ لِأَحَدٍ
- 12 - أَنْ يُخْرِجَهَا مِنْ أَعْلَى الْمَوْدِعِ الَّتِي هِيَ فِيهِ وَلَا يُغْفَلَ الْمُحَافَظَةَ عَلَيْهَا وَالتَّنْوِيهَ
- 13 - أَرَادَ بِذَلِكَ وَجْهَ اللَّهِ الْعَظِيمِ وَتَوَابَهُ الْجَسِيمِ ضَاعَفَ اللَّهُ
- 14 - بِذَلِكَ حَسَنَاتِهِ وَرَفَى فِي الْجَنَانِ دَرَجَاتِهِ وَأَطَالَ مُلْكُهُ وَنَظَّمَ فِي الصَّالِحَاتِ
- 15 - سِلْكُهُ وَذَلِكَ فِي جُمَادَى الْأُولَى عَامِ خَمْسِينَ وَسَبْعِمِائَةَ أَوْصَلَهُ اللَّهُ بِالْبَرَكَاتِ الرَّكِيَّةِ.

29. H. Terrasse, *La mosquée al-Qaraouiyin à Fès*, Paris, 1968, p. 9–11.

30. *Répertoire chronologique d'épigraphie arabe*, sous la direction de N. Elisséef, D. S. Rice et G. Wiet, Le Caire, 1964, t. 16, p. 59–61, n° 6080 (voir également *ibid.*, p. 61–62, n° 6081) ; *Thésaurus d'épigraphie arabe* (<https://maxvanberchem.org/fr/thesaurus-d-epigraphie-islamique>).

Traduction

- 1- Louange à Dieu. Que Dieu bénisse son prophète et serviteur, notre seigneur Muḥammad !
- 2- Qu'il accorde sa satisfaction aux califes (*khulafā'*) constants après lui dans la vérité absolue ! Voici ce qu'a ordonné celui par qui Dieu a vivifié les hommes
- 3- par son régime et dont l'empire a sauvé la religion, le prince des croyants, qui se remet au Maître des mondes, le pôle
- 4- des rois de son époque, le victorieux, le vainqueur, le seigneur Abū 'Inān, fils des califes (*khulafā'*) bien guidés
- 5- – puisse Dieu perpétuer ses jours dans l'intérêt des musulmans et rendre ses étendards victorieux ! – de fonder cette bibliothèque précieuse
- 6- comprenant les sciences louables et renfermant les ouvrages qu'il a octroyés
- 7- de sa noble résidence et qui renferment toutes sortes de sciences dignes
- 8- d'éloge et d'honneur. Il en fait – que Dieu lui accorde la victoire ! – un legs à perpétuité (*waqf mu'abbad*) en faveur de tous les musulmans
- 9- jusqu'à ce que Dieu hérite « de la terre et de ceux qui s'y trouvent » (Q. 19 : 40) et c'est lui « le meilleur de ceux qui donnent héritage » (Q. 21 : 89). Ainsi, il stimule – puisse Dieu le soutenir ! –
- 10- la recherche de la science, sa manifestation, sa perfection et sa diffusion, l'aplanissement des voies pour quiconque
- 11- désirera lire, copier, feuilleter, collationner. Nul n'a le droit
- 12- de faire sortir les ouvrages du haut de ce dépôt ni de négliger leur protection.
- 13- Il recherche ainsi la face auguste de Dieu et Sa récompense abondante. Puisse Dieu récompenser,
- 14- ainsi, au double ses bonnes actions, l'élever au plus haut degré du paradis, prolonger sa royauté et faire passer son fil dans [le collier de perles de] ses pieuses actions !
- 15- Fait en *jumādā* I, en l'an 750/juin 1349. Que Dieu l'amène à bonne fin avec des bénédictions grandissantes.³¹

31. D'après 'A. H. al-Tāzī, *Jāmi' al-qarawiyyīn: al-masjid wa-l-jāmi'a bi-madīnat Fās, mawsū'a li-tārīkhihā al-mī māri wa-l-fikrī*, Rabat, 2^e éd., t. 2, p. 331.

Pour la doter des œuvres qui serviraient aux étudiants ou aux enseignants, comme le rappelle le texte de fondation, Abū 'Inān Fāris tira de sa propre collection (l. 6-7) un certain nombre de volumes pour les constituer en bien de mainmorte (*waqf*, ou *ḥubūs* dans l'Occident musulman). Ce dispositif légal, qui est généralement employé pour des biens immobiliers destinés à appuyer une action pieuse bénéficiant à la communauté³², a été également appliqué aux livres : dès le III^e/IX^e siècle, des copies du Coran (*muṣḥaf*) furent ainsi données à des institutions dont le nom n'est pas toujours précisé, mais qui, quand nous le connaissons, sont le plus souvent des mosquées³³. Ce genre d'initiative compte parmi les bonnes œuvres (*ṣāliḥāt*, l. 14) dont peut se prévaloir leur auteur, comme les actes figurant sur les livres qui nous intéressent le rappellent, ainsi que nous le verrons plus loin. Le cas des corans est toutefois différent de celui d'autres ouvrages : leur statut est particulier et, dans la description qu'al-Jaznā'ī (*fl.* IX^e/XV^e s.) fait de la fondation d'Abū 'Inān, il apparaît clairement que les dispositions du sultan concernaient deux ensembles distincts, l'un destiné aux enseignants ou étudiants qui prenaient place dans la mosquée pour transmettre ou acquérir un savoir, l'autre étant la bibliothèque des corans (*khizānat al-maṣāḥif*), au sud de la mosquée, qui était accessible aux fidèles qui souhaitaient lire le texte révélé³⁴. D'un point de vue juridique, le statut de bien de mainmorte de ces copies disposait d'une légitimité plus forte que les autres livres³⁵. La présence, dans la collection de la bibliothèque actuelle de manuscrits sur lesquels a été inscrit l'acte de *waqf* d'Abū 'Inān montre toutefois qu'une certaine permanence a été atteinte.

32. R. Peters, art. « waḳf. I », *EP* t. XI, p. 65-70.

33. F. Déroche, « The Qur'ān of Amāgūr », *Manuscripts of the Middle-East V*, 1990-1991, p. 59-66 (le nom de l'institution n'est pas précisé) ; Id., « Collections de manuscrits anciens du Coran à Istanbul, Rapport préliminaire », in *Études médiévales et patrimoine turc* (Cultures et civilisations médiévales, I), J. Sourdel-Thomine éd., Paris, 1983, p. 147-150 et pl. I a-b et II a et p. 153-155 et pl. IV a (le nom de la mosquée est indiqué) ; Id., « The Caliph, his mawla and the muṣḥaf », in *Zeren Tamıdı armağani*, A. Erkmen et Ş. Tamcan Parlador éd., Istanbul, 2022, p. 237-249.

34. El-Djaznā'ī, *Zahrāt el-Ās* (*La fleur de myrte*) traitant de la fondation de la ville de Fès, éd. et trad. A. Bel, Alger, 1923, p. 68-69 (arabe) et 148-150 (trad.). Voir M. 'Ā. al-Fāṣī, *Khizāna al-Qarawiyyīn wa-nawādiruhā*, *Revue de l'Institut des manuscrits arabes* 5/1, 1959, p. 3-16 ; A. Binebine, *Histoire des bibliothèques au Maroc*, Rabat, 1992, p. 91-93. Selon H. Terrasse (*La mosquée al-Qaraouiyyin*, p. 64), c'est sous son successeur Abū Salim que la pièce pour les lecteurs de Coran aurait été aménagée. Comme l'observe l'auteur, celle qui remplissait ces fonctions au moment où il écrivait n'était qu'un « simple agrandissement de la travée devant le *mihrab* sans le riche décor que la *Zahrāt al-Ās* attribue à la construction mérinide » (*ibid.*).

35. R. Peters, art. « waḳf. I », p. 67.

Tahbīs d'Abū 'Inān – ms Fès, Bibliothèque Qarawiyyīn, *Khurūm* 1-405, f. 1r
(copie du *Kitāb al-Aḥkām al-shar'iyya* d'Abū Muḥammad 'Abd al-Ḥaqq b. 'Abd al-Raḥmān b. 'Abd Allāh al-Azdī al-Ishbīlī ; fig. 1)

- 1 - الْحَمْدُ لِلَّهِ. حَبَسَ مَوْلَانَا السُّلْطَانَ الْمُؤَيَّدَ الْمُظْفَرَ الْمُعَانَ أَمِيرَ الْمُؤْمِنِينَ الْمُتَوَكَّلَ عَلَى رَبِّ الْعَالَمِينَ مُخِيي الْعَدْلِ وَالذِّينِ
- 2 - أَبُو عِنَانَ ابْنُ الْخُلَفَاءِ الرَّاشِدِينَ تَقَبَّلَ اللَّهُ تَعَالَى أَعْمَالَهُ وَبَلَّغَهُ مِنْ صِلَاحِ الدِّينِ وَالْدُنْيَا أَمَالَهُ
هَذَا الدِّيْوَانُ الْمُشْتَمَلُ عَلَى
- 3 - الْأَحْكَامِ الشَّرْعِيَّةِ الْمَكْتُوبِ هَذَا عَلَى ظَهْرِ السِّفْرِ الْأَوَّلِ مِنْهُ بِالْخَزَانَةِ السَّعِيدَةِ الَّتِي ابْتَدَعَ أَيَّدَهُ اللَّهُ تَعَالَى
- 4 - ائْتِنَاءَهَا وَرَفَعَ لِلطَّالِبِينَ لِوَاءَهَا وَهِيَ الَّتِي بِالْجَانِبِ الشَّرْقِيِّ مِنْ صَحْنِ جَامِعِ الْقَرَوِيِّينَ الَّذِي بِفَاسِ الْمَخْرُوسَةِ عَمَّرَهُ
اللَّهُ تَعَالَى بِذِكْرِهِ
- 5 - عَلَى طَلِبِ الْعِلْمِ وَمُبْتَغِيهِ وَسَالِكِ نَهْجِهِ الْوَاضِحِ وَمُقْتَبِيهِ وَعَلَى أَلَا يُخْرِجُهُ مِنَ الْجَامِعِ الْمَذْكُورِ [تَحْبِيسًا دَائِمًا]³⁶
- 6 - الْأَمَدِ مُتَّصِلًا إِلَى الْأَبَدِ ائْتِنَاءً وَجْهَ اللَّهِ الْعَظِيمِ وَرَجَاءً ثَوَابِهِ الْجَسِيمِ وَكَتَبَ خَطَّ يَدِهِ الْكَرِيمَةِ [بِتَصْنِيحِ ذَلِكَ فِي]³⁷
- 7 - أَوَائِلِ ذِي الْحِجَّةِ الْمُبَارَكِ مِنْ عَامِ خَمْسِينَ وَسَبْعِمِائَةٍ.
- 8 - (d'une autre main) صَحِيحٌ ذَلِكَ. وَكَتَبَ بِخَطِّ يَدِهِ عَبْدُ اللَّهِ وَوَلِيُّهُ [فَارِسُ أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ بِنُ عَلِيٍّ]
- 9 - (d'une autre main) بِنِ عُثْمَانَ بْنِ يَعْقُوبَ بْنِ عَبْدِ الْحَقِّ خَارِ اللَّهُ سُبْحَانَهُ لَهُ.

Traduction

- 1- Louange à Dieu. A constitué en bien de mainmorte notre seigneur le sultan glorieux, victorieux et secouru, le prince des croyants qui se remet au Maître des mondes, celui qui revivifie la justice et la religion,
- 2- Abū 'Inān, fils des califes bien guidés – puisse Dieu, exalté soit-Il, exaucer ses œuvres et lui faire atteindre ses espérances en probité ici-bas et dans l'au-delà ! – cet ouvrage (*dīwān*) contenant
- 3- *al-Aḥkām al-shar'iyya* dont le premier recto (*ẓahr al-sifr*) comporte cet écrit au profit de la bibliothèque précieuse qu'il a – puisse Dieu venir à son aide ! – fait
- 4- construire et en a levé l'étendard pour les étudiants dans le côté oriental de la cour (*ṣaḥn*) de la mosquée al-Qarawiyyīn à Fès la préservée – que Dieu la remplisse de son invocation ! –
- 5- en faveur de l'étudiant cherchant la science et qui a hâte de suivre et parcourir son chemin lucide, à condition qu'il ne le déplace nullement loin de la mosquée citée [en legs constant]
- 6- à perpétuité et éternellement continu. Il cherche la face de Dieu l'immense en sollicitant sa récompense abondante. Il a écrit de sa noble main une attestation (d'exactitude de cela au)
- 7- début de *dhū al-ḥijja* 750 (février-mars 1350).
- 8- (*d'une autre main*) – Ceci est exact. A écrit de sa propre main le serviteur de Dieu et Son ami [Fāris, le prince des croyants, fils de 'Alī]
- 9- (*d'une autre main*) – b. 'Uthmān b. Ya'qūb b. 'Abd al-Ḥaqq – que Dieu, gloire à Lui, lui soit propice !

36. La restitution repose sur d'autres exemplaires du *tahbīs* d'Abū 'Inān.

37. La restitution repose sur d'autres exemplaires du *tahbīs* d'Abū 'Inān.

Après avoir introduit le nom du donateur, l'auteur du texte spécifie le titre de l'œuvre concernée, l'emplacement sur le manuscrit de l'acte qui la concerne et le bénéficiaire – la bibliothèque nouvellement établie. Il précise ensuite en quoi le *waqf* du sultan est utile pour la communauté : les étudiants qui fréquentent la Qarawiyyīn pourront lire cet ouvrage, mais il leur est interdit de le faire sortir de l'enceinte de la mosquée. Après une ultime eulogie, la date est indiquée. En-dessous de cet acte, de la main du sultan, comme l'annonce la l. 6, se trouve une confirmation de l'exactitude de ce qui précède. Le caractère minutieux de ce document juridique vise à garantir la stabilité du fonds que le Mérinide avait déposé dans la bibliothèque qu'il avait fait édifier – et le fragment *Kh.* 1-405 (fig. 1) ou d'autres manuscrits de la Qarawiyyīn montrent qu'il y est en partie parvenu.

L'histoire des manuscrits dans le monde musulman enseigne toutefois que le respect pour cette disposition légale était loin d'être absolu : plus d'un des volumes déposés en bien de mainmorte en faveur d'une bibliothèque porte des marques ultérieures ajoutées par des individus qui en sont devenus les possesseurs en dépit des dispositions prises par le fondateur. Il est vrai que les juristes adoptèrent à propos du *waqf* des livres des positions très contrastées qui ont pu affaiblir la considération qui lui était témoignée. Quelles qu'aient pu être la position des spécialistes du droit sur cette question et la réalité de la disparition des livres qui bénéficiaient de ce statut des rayonnages des bibliothèques, l'habitude se répandit de déposer des ouvrages sur tout type de sujet en faveur d'une institution de manière à assurer leur permanence³⁸.

38. Sur le *waqf* des livres, voir R. Peters, art. « waḳf. I », *EI²*, t. XI, p. 67, mais aussi A. Carmona, art. « waḳf. II.4 », *EP* t. XI, p. 83 ; également Y. Eché, *Les bibliothèques publiques et semi-publiques en Mésopotamie, en Syrie et en Égypte au Moyen Âge*, Damas, 1967, p. 68-74 et 368-378 ; K. Hirschler, s. v. Libraries, § 3 (*Encyclopaedia of Islam, THREE*, consultée en ligne le 4 octobre 2022 <http://dx.doi.org.proxy-sigb.college-de-france.fr/10.1163/1573-3912_ei3_COM_35865>), en particulier les remarques sur la mobilité des livres constitués *waqf* ; B. Liebrecht, *Die Rifā'iya aus Damaskus. Eine Privatbibliothek im osmanischen Syrien und ihr kulturelles Umfeld*, Leyde, 2016, p. 126-133 (sur les problèmes légaux soulevés). Signalons, à titre d'exemple et dans un cadre analogue à celui du Maroc saadien, la réponse d'Abū al-Qāsim b. Sirāj, *muftī* de Grenade (m. 848/1444), à une question concernant le déplacement des livres déposés dans la bibliothèque de la mosquée de Grenade malgré les dispositions du constituant qui avait astreint les bénéficiaires à en tirer profit sur place : le jugement d'Abū al-Qāsim renvoie aux obligations de l'acte et exige de s'y tenir fermement (pour le texte de la *fatwā*, voir Abū al-'Abbās al-Wansharīsi [m. 914/1508], *al-Mi'yār al-mu'rib wa al-jāmi' al-mughrib*, éd. M. Ḥajjī, Rabat, 1981, t. 7, p. 227-228). Les *waqfs* pouvaient aussi être des dispositions prises pour maintenir une bibliothèque familiale : voir F. Déroche et L. Tahali, « Collecting books in eighteenth century Morocco. The Bannānī Library in Fez », in N. de Castilla, F. Déroche et M. Friedrich éd., *Libraries in the manuscript age*, Berlin (sous presse).

III. Ahmad al-Manṣūr et la bibliothèque Qarawiyyīn

Aḥmad al-Manṣūr, dont nous avons vu les liens qu'il entretenait avec Fès et le goût pour les livres, suivit l'exemple de son prédécesseur mérinide dans une démarche qui, *a priori*, ne se distinguait pas de celle d'autres membres de la dynastie et relevait des bonnes œuvres que se devait d'accomplir tout musulman. Un de ses frères, le sultan al-Ghālib, avait ainsi constitué *waqf* deux manuscrits qui se trouvent de nos jours à l'Escorial (RBME, mss 923 et 978) ; dans l'acte qui figure sur le premier, daté de fin *rabī* I 978/1^{er} septembre 1570, le bénéficiaire est la mosquée des *Shurafā'* (Chorfa) qu'il avait fait construire vers 965/1558 à Marrakech. Dans le deuxième, en date du début de *rabī* I 980/mi-juillet 1572, il est question de sa « nouvelle mosquée » – qui pourrait bien être la même. Deux fils d'al-Manṣūr imitèrent leur père : comme en témoigne l'acte de *waqf* de l'Annexe II (fig. 7), Mulāy Zaydān, déposa à son tour des manuscrits à la bibliothèque fondée par sa grand-mère paternelle, al-Ḥurra ; Abū Fāris (m. 1018/1609), candidat malheureux au sultanat, présenta de son côté en *waqf* à la grande mosquée qu'il avait fait construire sur l'emplacement du *ribāṭ* du soufi Abū al-'Abbās al-Sabṭī (m. 601/1204-1205, à Marrakech) des livres, dont huit se trouvent aujourd'hui dans la collection de l'Escorial. Les dépôts se sont échelonnés entre la fin de *sha'bān* 1005/vers le 17 avril 1597 (RBME, Ms 273) et le 1^{er} *rabī* I 1009/10 septembre 1600 (RBME, mss 125 et 1405).

Dans tous ces cas, pour confirmer ce qui vient d'être dit à propos du respect très relatif pour ces *waqf*, tous les manuscrits qui viennent d'être mentionnés furent retirés du lieu où ils étaient déposés et se trouvaient dans la collection saadienne au moment où celle-ci fut capturée par les Espagnols. Le cas du manuscrit Escorial, RBME 923 est un peu particulier : au début de *jumādā* II 995/9 avril 1587, Aḥmad al-Manṣūr devenu sultan annula l'acte de *waqf* d'al-Ghālib au prétexte que l'ouvrage, le *kitāb al-Bārī fī 'ilm al-nujūm wa-l-tawālī* d'Abū al-Ḥasan 'Alī b. Abū al-rijāl al-Shaybānī (m. 432/1041), qui traite d'astrologie, n'avait pas sa place dans la bibliothèque d'une mosquée. L'autre manuscrit déposé par al-Ghālib (Escorial, RBME, ms 978) ne contient pas de justification analogue pour expliquer la décision d'al-Manṣūr de s'en saisir.

A. La nouvelle bibliothèque saadienne

Suivant les pas de son prédécesseur mérinide, le sultan commença par aménager une salle attenante à la mosquée, derrière le *miḥrab*³⁹. Aḥmad al-Maqqārī mentionne

39. Curieusement, H. Terrasse ne signale pas cette construction et ne traite, pour la période saadienne, que des kiosques mentionnés plus haut (H. Terrasse, *La mosquée al-Qarawiyyin*, p. 70). Voir J. Luccioni, « Les bibliothèques habous au Maroc », *Bulletin économique et social du Maroc* 19, 1955, p. 23.

ces travaux dans son *Rawḍat al-ās*⁴⁰, mais l'auteur anonyme de la chronique sur la dynastie saadienne précise qu'ils furent réalisés avec les revenus des biens *waqf* des mosquées qui avaient recommencé à être perçus selon les normes légales après une période de désordre sous le gouvernement à Fès du fils d'al-Manṣūr, Muḥammad al-shaykh al-Ma'mūn :

« La première amélioration à laquelle il (Aḥmad al-Manṣūr) consacra cet argent, ce fut la construction de la coupole nouvelle formant bibliothèque et attenante à la *makṣūra*. »⁴¹

L'auteur anonyme n'avait pas de sympathie pour les Saadiens : sa précision vise à souligner que cette construction n'est pas une bonne œuvre du sultan, mais une utilisation de sommes qui, de toute manière, appartenaient à la mosquée. La date de la construction de ce local n'est pas précisée dans ce texte, mais al-Ifrānī spécifie qu'elle fut achevée en *jumādā* I 1011/novembre 1602⁴². Telle n'est pas l'opinion de M. 'Ā. al-Fāsī, qui penche en faveur d'une datation de la fondation au cours de « la dernière décennie du 9^e siècle » (entre 1583 et 1592) en faisant valoir que certains des *taḥbīs* d'al-Manṣūr sont datés de 1001/1592-1593, ce qui implique que la bibliothèque était achevée et en mesure de recevoir les volumes concernés⁴³. Un témoin postérieur, Muḥammad 'Abd al-Ḥayy al-Kattānī, rapporte ce qu'il a entendu dire de cet épisode :

« après l'achèvement de la construction de la bibliothèque, Aḥmad al-Manṣūr se rendit à Fās et présida la cérémonie d'ouverture de la bibliothèque en s'installant sur sa chaire. Il y introduisit tout ce qu'il pouvait importer d'ouvrages précieux sous le regard de témoins irrécusables et de ses grands secrétaires attestant sous la foi du serment le *taḥbīs* de chaque ouvrage à part. Il entreprit d'écrire de sa propre main une attestation d'exactitude du *taḥbīs* au-dessus des déclarations des témoins. »⁴⁴

Il ne semble pas qu'une inscription de fondation de cette bibliothèque, similaire à celle d'Abū 'Inān, ait été conservée. Mais peut-être n'avait-elle pas lieu d'être si l'on prête foi aux propos de l'anonyme auteur de la chronique sur la dynastie saadienne.

40. Al-Maqqārī, *Rawḍat al-ās*, p. 22.

41. Anonyme, *Tārīkh al-dawla al-sa'diyya al-Tāgmdārtiyya*, éd. 'A.R. Benḥāda, Marrakech, 1994, p. 74 ; E. Fagnan, « Sur la dynastie Sa'dienne du Maroc », in *Extraits inédits relatifs au Maghreb (géographie et histoire)*, traduits de l'arabe et annotés, Alger, 1924, p. 425.

42. Al-Ifrānī, *Nuzhat al-ḥādī*, p. 268-273.

43. M. 'Ā. al-Fāsī, *Khizāna al-Qarawiyyīn*, p. 5-6.

44. M. 'A. al-Kattānī, *Māḍī al-Qarawiyyīn wa-mustaqbaluhā*, éd. 'Abd al-Majīd Būkārī, Beyrouth, 2006, p. 28.

B. *L'inventaire des ouvrages d'uṣūl al-fiqh*

Le récit d'al-Kattānī attire notre attention sur un deuxième volet de l'activité d'Aḥmad al-Manṣūr à Fès : la constitution de manuscrits en bien de mainmorte. Une source importante d'information sur ces ouvrages que le sultan déposa dans la bibliothèque qu'il avait fait édifier est constituée par une liste thématique de livres qui devaient servir aux étudiants qui suivaient les enseignements prodigués dans le cadre de la mosquée. Elle provient du fonds des *khurūm* de la Bibliothèque Qarawiyyīn⁴⁵. Elle a été écrite sur une feuille de papier de fabrication occidentale, avec un filigrane en forme de grappe de raisin surmontant deux initiales : RG ; le motif est similaire à celui que l'on observe sur plusieurs manuscrits qui furent réalisés au Maroc à l'époque saadienne⁴⁶. Ses dimensions (42,5 x 29 cm) et l'orientation des vergeures, parallèles aux petits côtés, laissent penser qu'il s'agit d'une feuille entière, telle qu'elle sortait du moulin à papier. Elle a été pliée à plusieurs reprises : une première fois en deux par le milieu de ses petits côtés, puis à nouveau en deux par celui de ses grands côtés. Deux autres pliages, par le milieu des petits côtés, donnaient au document l'apparence d'une bande d'environ 21 x 3,5/4 cm⁴⁷.

Seul un côté, que nous appellerons par commodité le recto, a été utilisé ; en fait, le texte n'en occupe que la moitié droite, ce qui donne l'impression que le format qui a guidé celui qui a préparé le document était celui d'un registre vertical étroit, similaire à des modèles que nous connaissons dans l'Empire ottoman.

L'écriture est *maghribī*, écrite avec deux calames : le plus fin est employé pour l'essentiel du texte, le plus épais pour le « titre » de la l. 5 et la récapitulation du total des volumes qui constitue la dernière ligne de notre document. L'encre utilisée, de couleur brun foncé, est probablement une encre métallo-gallique : aux caractères les plus épais correspondent des dommages causés au papier qui peuvent être attribués à l'emploi de ce type d'encre dont nous savons qu'elle était utilisée à l'époque saadienne au Maroc⁴⁸. Les plis ont pu jouer le rôle d'une réglure, au moins dans la verticale : pour la colonne de droite, les chiffres *fāsī* dont il sera question un peu plus loin suivent très strictement le pli le plus proche de la marge de droite. C'est un peu moins vrai pour la colonne de gauche où le scribe s'est parfois légèrement écarté de ce repère.

Dans la partie initiale, le texte est disposé en lignes longues. Il débute par une première ligne où figure la *basmala* suivie de la *taṣliya* dont la fin est disposée selon un

45. Fès, Bibliothèque Qarawiyyīn, fonds des *khurūm*, 19-32-1.

46. Voir F. Déroche et N. de Castilla, « Codicologie des manuscrits de l'époque saadienne », p. 343.

47. Cette façon de procéder est habituelle, comme le montre la comparaison avec l'acte de *waqf* « des trois sœurs » (F. Déroche et L. Tahali, « Collecting books in eighteenth century Morocco », p. 47 et fig. 1).

48. *Ibid.*, t. 1, p. 351-352.

arc ascendant, une façon de faire dont la tradition manuscrite marocaine contemporaine donne de nombreux exemples⁴⁹. Viennent ensuite trois lignes qui précèdent le « titre » dont il a été question. La suite en revanche est constituée par deux colonnes : celle de droite compte dix-sept entrées d'une à trois lignes, celle de gauche n'en a que seize dont aucune n'excède deux lignes. Comme on le verra plus loin, il s'agit de titres d'ouvrages. Au-dessus de chacun d'eux a été écrit le chiffre correspondant au nombre de volumes concernés : pour cela, le copiste a fait usage de chiffres *fāsī*, une variante marocaine des chiffres *rūmī* qui dérivent eux-mêmes des lettres de l'alphabet copte⁵⁰. Le plus souvent apparaît le 1, mais on trouve également 2 (colonne de droite, n° 14 ; colonne de gauche, n° 21, 25 et 31) et une fois 4 (colonne de gauche, n° 29). Comme cela a été indiqué, la dernière ligne, qui revient à la disposition en lignes longues, est en caractères plus gras : elle indique le nombre total des volumes concernés.

Dans la transcription qui suit, les différentes entrées ont été numérotées de manière continue pour plus de commodité dans les références internes, en commençant par la colonne de droite (Colonne 1) avant de passer à celle de gauche (Colonne 2). Nous avons remplacé les chiffres *fāsī* par des chiffres *hindī*.

Inventaire des ouvrages d'*uṣūl al-fiqh* déposés à la Bibliothèque Qarawiyyīn par Aḥmad al-Manṣūr - doc Fès, Bibliothèque Qarawiyyīn, fonds des *khurūm* 19-32-1 (fig. 2)

1. 1 - بِاسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ صَلَّى اللّٰهُ عَلَی سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ وَعَلَىٰ آلِهِ وَسَلَّمَ
1. 2 - تَقْوِیْدُ الْكُتُبِ الَّتِي قَبَضَهَا النَّاطِرُ عَبْدُ اللّٰهِ بْنُ مَنْصُورٍ
1. 3 - مِنْ تَحْبِیْسَاتِ مَوْلَانَا الْإِمَامِ الْمَنْصُورِ بِاللّٰهِ، أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ
1. 4 - نَصَرَهُ اللّٰهُ هـ
1. 5 - مِنْ كُتُبِ أُصُولِ الْفِقْهِ:

49. *Ibid.*, t. 1, p. 359 et fig. 165, 167 et 168.

50. *Ibid.*, t. 1, fig. 157.

Colonne 1 :

- 1 - 1 / المَحَلِّي شَرْح جَمْع الجَوَامِع؛
- 2 - 2 / المُسْتَصْفَى لِلغَزَالِي: مُجَلَّد؛
- 3 - 3 / شَرْح مُخْتَصِر ابنِ الحَاجِب الأَصْلِي لِلعَضُد: مُجَلَّد؛
- 4 - 4 / مُجَلَّد بِسْتِمْل عَلَى مَثْن تَنْوِيح الفُصُول وَشَرْحِهِ لِلقَرَأِي؛
- 5 - 5 / السَّفَرُ الأَوَّلُ مِنَ النُّفُودِ وَالرُّدُودِ لِلكرُمَانِي: مُجَلَّد؛
- 6 - 6 / نَظْمُ السَّبُوطِي لِجَمْعِ الجَوَامِع وَشَرْحُهُ: مُجَلَّد؛
- 7 - 7 / الأَدْرُؤُ اللُّوَامِع فِي شَرْحِ جَمْعِ الجَوَامِع لِابْنِ شَرِيف: مُجَلَّد؛
- 8 - 8 / الكَوَكِبُ السَّاطِع فِي نَظْمِ جَمْعِ الجَوَامِع لِلسَّبُوطِي وَشَرْحُهُ، لَهُ: أَيْضاً مُجَلَّد؛
- 9 - 9 / شَرْحُ جَمْعِ الجَوَامِع لِخُلُولُو: أَيْضاً مُجَلَّد؛
- 10 - 10 / حَاشِيَةُ العَضُدِ لِسَعْدِ الدِّين: مُجَلَّد؛
- 11 - 11 / شِفَاءُ العَلِيلِ فِي مَسَائِلِكَ التَّغْلِيلِ لِلغَزَالِي: مُجَلَّد؛
- 12 - 12 / حَاشِيَةُ (اللقَّا)بِي عَلَى المَحَلِّي: مُجَلَّد؛
- 13 - 13 / سَفَرٌ مَجْهُولٌ مِنْ شَرْحِ مُخْتَصِرِ ابنِ الحَاجِبِ الأَصْلِي؛
- 14 - 14 / كِتَابُ الإِحْكَامِ فِي أُصُولِ الأَحْكَامِ لِلأَمِيدِي، كَامِلٌ: فِي سَفَرَيْنِ؛
- 15 - 15 / مُجَلَّد بِسْتِمْل عَلَى شَرْحِ جَمْعِ الجَوَامِعِ لِلْمَحَلِّي وَشَرْحِ القَصِيدَةِ المُسَمَّاةِ بِالدَّرَةِ الخُفِيَّةِ؛
- 16 - 16 / نُسخَةٌ مِنْ جَمْعِ الجَوَامِعِ لِلسَّبُوطِي: مُجَلَّد؛
- 17 - 17 / الأَبْدِيعُ لِابْنِ السَّاعَاتِي عَلَى الأُصُول: مُجَلَّد؛

Colonne 2 :

- 18 - 18 / مُخْتَصِرُ ابنِ الحَاجِبِ الأَصْلِي: مُجَلَّد؛
 - 19 - 19 / نَهَايَةُ السُّؤْلِ فِي شَرْحِ مَنَهَاجِ الأُصُولِ لِلأَسْنَوِي: مُجَلَّد؛
 - 20 - 20 / تَنْوِيحُ الفُصُولِ لِلقَرَأِي: مُجَلَّد؛
 - 21 - 21 / رَفْعُ الحِجَابِ⁵¹ شَرْحُ مُخْتَصِرِ ابنِ الحَاجِبِ: فِي مُجَلَّدَيْنِ؛
 - 22 - 22 / العَيْبُ الأَهَامِ شَرْحُ جَمْعِ الجَوَامِع: مُجَلَّد؛
 - 23 - 23 / شَرْحُ جَمْعِ الجَوَامِعِ لِخُلُولُو: مُجَلَّد؛
 - 24 - 24 / شَرْحُ مُخْتَصِرِ ابنِ الحَاجِبِ الأَصْلِي لِلعَضُد: أَيْضاً مُجَلَّد؛
 - 25 - 25 / تَشْنِيفُ المُسَامِعِ شَرْحُ جَمْعِ الجَوَامِع، كَامِلٌ، لِلرُّكْنِي: مُجَلَّدَيْنِ؛
 - 26 - 26 / كِتَابُ التَّنْوِيحِ لِسَعْدِ الدِّينِ النَّقَّازَانِي: مُجَلَّد؛
 - 27 - 27 / شَرْحُ جَمْعِ الجَوَامِعِ لِلْمَحَلِّي: مُجَلَّد؛
 - 28 - 28 / كِتَابُ الأَمَشِي فِي أُصُولِ الفِئَةِ: مُجَلَّد؛
 - 29 - 29 / الأَيَاتُ البَيِّنَاتُ لِأَحْمَدَ بِنِ قَاسِمٍ، كَامِلَةٌ: أَرْبَعَةُ أَصْفَارٍ؛
 - 30 - 30 / العَيْبُ الأَهَامِ شَرْحُ جَمْعِ الجَوَامِع: مُجَلَّد؛
 - 31 - 31 / شَرْحُ مُخْتَصِرِ ابنِ الحَاجِبِ الأَصْلِي لِلسَّبُوطِي، كَامِلٌ: فِي سَفَرَيْنِ؛
 - 32 - 32 / مُجَلَّد بِسْتِمْل عَلَى شَرْحِ جَمْعِ الجَوَامِعِ لِلْمَحَلِّي وَشَرْحِ الأَمُوي⁵² عَلَى المَحْصُولِ؛
 - 33 - 33 / حَاشِيَةُ جَمَالِ الدِّينِ عَلَى شَرْحِ الأَصْفَهَانِي: مُجَلَّد؛
- أَلْجَمْلَةُ أَرْبَعُونَ كِتَاباً.

51. Lire : الحَاجِبِ
52. Lire : الأَمُوي

Traduction

Au nom de Dieu, le clément, le miséricordieux. Que la prière et le salut soient sur notre maître Muḥammad, ainsi que sur sa famille.

Inventaire des livres obtenus par l'inspecteur (*nāzir*) [des biens de mainmorte] 'Abd Allāh b. Maṣṣūr, parmi ce qu'a déposé en *ḥabus* notre seigneur l'imām al-Manṣūr bi-Llāh, prince des croyants, puisse Dieu lui donner la victoire.

Des ouvrages d'*uṣūl al-fiqh*⁵³.

Colonne 1 :

- 1- 1. al-Maḥallī, *Sharḥ*⁵⁴ *Jam' al-jawāmi'*⁵⁵.
- 2- 1. *al-Mustaṣfā* d'al-Ghazālī : un volume (*mujallad*)⁵⁶.
- 3- 1. *Sharḥ Mukhtaṣar al-aṣli* d'Ibn al-Ḥājjib par al-'Aḍud : un volume (*mujallad*)⁵⁷.
- 4- 1. Un volume (*mujallad*) qui inclut le texte du *Tanqīḥ al-fuṣūl* et son commentaire d'al-Qarāfī⁵⁸.
- 5- 1. Le premier tome (*al-sifr al-awwal*) d'*al-Nuqūd wa-l-rudūd* d'al-Kirmānī : un volume (*mujallad*)⁵⁹.

53. *Uṣūl al-fiqh*, littéralement « racines du droit », est le nom de la science des fondements du droit musulman qui consiste à établir une méthodologie de déduction des préceptes juridiques à partir des quatre sources législatives islamiques, à savoir le Coran, la *sunna*, le consensus des Compagnons du Prophète et le *Qiyās*.

54. Le mot *sharḥ* signifie : « commentaire ».

55. Il s'agit du commentaire intitulé *al-Badr al-tālī fī ḥall Jam' al-jawāmi'* d'Abū 'Abd Allāh Muḥammad b. Aḥmad b. Muḥammad al-Anṣārī al-Maḥallī (m. 864/1460). Le texte commenté est celui du *Jam' al-jawāmi' fī uṣūl al-fiqh* de Tāj al-dīn 'Abd al-Wahhāb b. 'Alī al-Subkī (m. 771/1370). L'inventaire mentionne quatre exemplaires de cette œuvre (n° 1, 15, 27 et 32).

56. *Al-Mustaṣfā min 'ilm uṣūl al-fiqh* d'Abū Hāmid Muḥammad b. Muḥammad al-Ghazālī (m. 505/1111). Le rédacteur de l'inventaire emploie, de manière semble-t-il non systématique, tantôt *mujallad*, tantôt *mujallada*.

57. Le titre, *Mukhtaṣar Ibn al-Ḥājjib al-aṣli*, renvoie au manuel que 'Uthmān b. 'Umar Ibn al-Ḥājjib (m. 646/1249) avait composé pour abrégé son propre *Muntahā al-sūl wa-l-amal fī 'ilmay al-uṣūl wa-l-jadal* où il avait présenté un résumé de *l'Iḥkām fī uṣūl al-aḥkām* de Sayf al-dīn al-Āmidī (m. 631/1233). Le commentateur du *Mukhtaṣar al-aṣli* indiqué dans le titre est 'Aḍud al-dīn 'Abd al-Raḥmān b. Aḥmad al-Ījī al-Shīrāzī (m. 756/1355). L'inventaire fait état de deux copies de cette œuvre, les n° 3 et 24.

58. Il s'agit du *Tanqīḥ al-fuṣūl fī ikhtisār al-Maḥṣūl fī al-uṣūl* composé, ainsi que son commentaire, par Ṣihāb al-dīn Aḥmad b. Idrīs al-Qarāfī al-Miṣrī (m. 684/1285). Le texte constitue un abrégé d'*al-Maḥṣūl fī al-uṣūl* de Fakhr al-dīn Muḥammad b. 'Umar al-Rāzī (m. 606/1209). La collection de la Bibliothèque Qarawīyyīn ne conserve de ce manuscrit que la page de titre et l'acte de *waqf* d'Aḥmad al-Manṣūr. Ce fragment, non catalogué, fait partie de la collection des *khurūm* ; il nous permet de déchiffrer la date de l'acte : 10(11). Il est fort possible qu'il s'agisse du mois de *ramaḍān* 1011/février-mars 1603, compte tenu de la similitude de l'acte avec ceux que nous avons pu identifier et qui portent la même date.

59. Il s'agit du super-commentaire que Shams al-dīn Muḥammad b. Yūsuf b. 'Alī al-Kirmānī (m. 786/1384) avait composé sur le commentaire de son maître, 'Aḍud al-dīn 'Abd al-Raḥmān al-Ījī (m. 756/1355) relatif au *Mukhtaṣar al-aṣli* d'Ibn al-Ḥājjib (n° 18 de cet inventaire).

Bien que le nom d'al-Kirmānī apparaisse clairement dans le manuscrit (Fès, Qarawīyyīn Ms 613, f. 1r) ainsi que dans l'acte de *waqf* établi au nom d'Aḥmad al-Manṣūr, M. 'Ā. al-Fāsī attribue l'œuvre à un autre auteur, Muḥammad b. Maḥmūd al-Bābartī (m. 786/1384) ; voir *Fahris makhtūṭāt khizānat al-Qarawīyyīn*, Casablanca, t. 2, p. 175. Il se basait pour cela sur le *Kaṣṣh al-ẓunūn* de Ḥājjī Khalīfa qui avait confondu le super-commentaire d'al-Kirmānī avec celui d'al-Bābartī. Or, ce dernier n'avait pas donné de titre à son ouvrage et la description de

بسم الله الرحمن الرحيم طالع على سيدنا محمد وآله

غير الكتب التي فيها رقائق غير التي فيها
من تصنيفات علماء الأصول المنصرفة لغير الأصول
فصل ثامن

مركز أصول الفقه

المجلد شرح جمع الجوامع	مختصر الحاجب لأبى جعفر
المستصحب للشيخ أبي جعفر	نماذج الأصول شرح منجى الأصول للأستاذ جعفر
شرح مختصر الحاجب لأبى جعفر	تنقيح الأصول للشيخ جعفر
مجلد يشتمل على شرح تنقيح الأصول وشرحها للشيخ جعفر	ربيع الخليل شرح مختصر الحاجب بجعلين
الرسالة في بيان المنهج والبرهان للشيخ جعفر	الغنية للمصنف شرح جمع الجوامع بجعل
نظم السبوح في شرح الجوامع وشرحها	شرح جمع الجوامع لمجلد
الدرر الجوامع في شرح جمع الجوامع للشيخ جعفر	شرح مختصر الحاجب لأبى جعفر
الركوك في شرح الجمع الجوامع للشيخ جعفر	تنقيح الأصول شرح جمع الجوامع للأستاذ جعفر
شرح جمع الجوامع الجوامع	كتاب في شرح الأصول للشيخ جعفر
حاشية العنبر للشيخ جعفر	شرح جمع الجوامع للشيخ جعفر
نماذج الأصول للشيخ جعفر	كتاب في شرح الأصول للشيخ جعفر
حاشية العنبر للشيخ جعفر	كتاب في شرح الأصول للشيخ جعفر
لم يجهز شرح مختصر الحاجب لأبى جعفر	الغنية للمصنف شرح جمع الجوامع
كتاب في شرح الأصول للشيخ جعفر	شرح مختصر الحاجب لأبى جعفر
مجلد يشتمل على شرح جمع الجوامع للشيخ جعفر	شرح مختصر الحاجب لأبى جعفر
شرح مختصر الحاجب لأبى جعفر	شرح مختصر الحاجب لأبى جعفر
حاشية جمال الدين شرح الألفية	حاشية جمال الدين شرح الألفية

المجلة أو بعض كتابها

Fig. 2. – Inventaire des ouvrages d'*uṣūl al-fiqh* déposés à la Bibliothèque Qarawiyyīn par Ahmad al-Manṣūr (doc. Fès, Bibliothèque Qarawiyyīn, Kh. 19-32-1), datable de *ṣafar* ou *rabī* 11012/juillet-août 1603.

- 6- 1. Mise en vers (*naẓm*) par al-Suyūṭī du *Jam' al-jawāmi'* et son commentaire : un volume (*mujallad*)⁶⁰.
- 7- 1. *al-Durar al-lawāmi' fī sharḥ Jam' al-jawāmi'* d'Ibn Sharīf : un volume (*mujallad*)⁶¹.
- 8- 1. *al-Kawkab al-sāṭi' fī naẓm Jam' al-jawāmi'* d'al-Suyūṭī et son commentaire également : un volume (*mujallad*)⁶².
- 9- 1. *Sharḥ Jam' al-jawāmi'* de Ḥlūlū : également un volume (*mujallad*)⁶³.
- 10- 1. *Hāshiya*⁶⁴ *al-'Aḍud* de Sa'd al-dīn : un volume (*mujallad*)⁶⁵.
- 11- 1. *Shifā' al-ghalīl fī masālik al-tā'līl* d'al-Ghazālī : un volume (*mujallad*)⁶⁶.
- 12- 1. *Hāshiya <al-Laḡā>nī 'alā al-Maḥallī* : un volume (*mujallada*)⁶⁷.
- 13- 1. Un tome (*sifr*) anonyme du *Sharḥ mūkhtaṣar Ibn al-Ḥājjib al-aṣḥī*.
- 14- 2. *Kitāb al-Iḥkām fī uṣūl al-aḥkām* d'al-Āmidī, complet : en deux tomes (*fī sifrayn*)⁶⁸.
- 15- 1. Un volume (*mujallad*) qui inclut le *sharḥ Jam' al-jawāmi'* d'al-Maḥallī et le commentaire de la *qaṣīda* intitulée *al-Durra al-khafiyya*⁶⁹.

Hājji Khalīfa correspond effectivement au texte d'al-Kirmānī tel qu'il figure dans ses manuscrits. Une recherche destinée à corriger cette erreur a été menée par Muḥammad Husayn al-Damyāṭī dans l'introduction de son édition critique en sept volumes d'*al-Nuqūd wa-l-rudūd* de Shams al-dīn al-Kirmānī (Le Caire, 2019, t. 1, p. 55-61). Quant à l'ouvrage de Bābartī, il a été édité en deux volumes par Ḍ. A. al-'Umarī et T. al-Dūsī (Riyādh, 2005).

60. Le titre du texte versifié est *al-Kawkab al-sāṭi' fī naẓm Jam' al-jawāmi'*. Il a été composé par Jalāl al-dīn 'Abd al-Raḥmān b. Abū Bakr al-Suyūṭī (m. 911/1505) qui en a réalisé lui-même le commentaire. L'inventaire mentionne deux copies de cette œuvre, les n° 6 et 8.

61. L'auteur est Kamāl al-dīn Muḥammad b. Muḥammad b. Abū Bakr al-Maqdisī al-Shāfi'ī connu comme Ibn Abī Sharīf (m. 906/1500) ; le titre exact de son ouvrage est *al-Durar al-lawāmi' bi-taḥrīr sharḥ Jam' al-jawāmi'*. L'ouvrage constitue un super-commentaire du *Badr al-tālī fī ḥall Jam' al-jawāmi'* d'al-Maḥallī, n° 1 de l'inventaire (voir Najm al-dīn al-Ghazzī, *al-Kawākib al-sā'ira bi-a'yān al-mi'a al-'āshira*, éd. J. S. Jabbūr, Beyrouth, 2^e éd., 1979, t. 1, p. 11 ; Shams al-dīn al-Sakhāwī, *al-Ḍaw' al-lāmi' li-ahl al-qarn al-tāsi'*, Beyrouth, 1992, t. 9, p. 64).

62. Le texte est le même que celui qui est signalé à propos de l'entrée n° 6 (note 60). Au lieu d'*al-kawkab* (au singulier), le copiste a écrit par méprise le pluriel de ce mot (*al-kawākib*).

63. Il s'agit du *Ḍiyā' al-lāmi' sharḥ Jam' al-jawāmi'* d'Aḥmad b. 'Abd al-Raḥmān b. Mūsā al-Zlīṭnī al-Qarawī al-Mālikī, connu sous le nom de *shaykh Ḥlūlū* (m. 898/1493). L'inventaire fait état de deux copies, les n° 9 et 23.

64. Le mot *hāshiya* signifie : « glose ».

65. Le manuscrit contient le super-commentaire élaboré par Sa'd al-dīn al-Taftāzānī (m. 792/1390) sur le commentaire du *Mukhtaṣar al-aṣḥī* (n° 3 de l'inventaire) qui avait été composé par son maître, 'Aḍud al-dīn 'Abd al-Raḥmān al-Ījī (m. 756/1355).

66. Le titre intégral de cet ouvrage d'Abū Ḥāmid al-Ghazālī (m. 505/1111) est : *Shifā' al-ghalīl fī bayān al-shabah wa-l-mukhīl wa-masālik al-tā'līl*.

67. Il s'agit du super-commentaire composé par Nāṣir al-dīn Muḥammad b. Ḥasan al-Laḡānī (m. 958/1551) sur le *Badr al-tālī fī ḥall Jam' al-jawāmi'* d'al-Maḥallī (m. 864/1460), texte n° 1 de l'inventaire.

68. L'auteur est Sayf al-dīn Abū al-Ḥasan 'Alī b. Muḥammad b. Sālim al-Taghlibī al-Āmidī (m. 631/1233).

69. Le premier texte de ce manuscrit à textes multiples représente un deuxième exemplaire du *Badr al-tālī fī ḥall Jam' al-jawāmi'* d'al-Maḥallī, n° 1 de l'inventaire. Le deuxième texte constitue, selon l'acte du *waqf* d'al-Manṣūr (Fès, Bibl. Qarawiyyīn, Ms 1310, f 1r), un commentaire d'un poème intitulé *al-Durra al-khafiyya fī al-alghāz al-'arabiyya* portant sur les énigmes de la grammaire arabe (*al-alghāz al-naḥwiyya*). Ce texte versifié a été composé par Shams al-dīn Muḥammad b. Aḥmad al-Ma'arrī al-Ḥalabī al-Shāfi'ī connu comme Ibn al-Rukn (m. 803/1400). Voir Shams al-dīn al-Sakhāwī, *al-Ḍaw' al-lāmi'*, t. 7, p. 12.

- 16- 1. Copie (*muskha*) du *Jam' al-jawāmi'* d'al-Subkī : un volume (*mujallada*)⁷⁰.
 17- 1. *al-Badī'* d'Ibn al-Sā'ātī sur les *uṣūl* : un volume (*mujallada*)⁷¹.

Colonne 2 :

- 18- 1. *Mukhtaṣar* d'Ibn al-Ḥājib al-aṣlī : un volume (*mujallada*).
 19- 1. *Nihāyat al-sūl fī sharḥ Minhāj al-uṣūl* d'al-Asnawī : un volume (*mujallad*)⁷².
 20- 1. *Tanqīḥ al-fuṣūl* d'al-Qarāfi : un volume (*mujallada*).
 21- 2. *Raf' al-ḥājib sharḥ Mukhtaṣar Ibn al-Ḥājib* : en deux volumes (*fī mujalladayn*)⁷³.
 22- 1. *al-Ghayth al-hāmi' sharḥ Jam' al-jawāmi'* : un volume (*mujallad*)⁷⁴.
 23- 1. *Sharḥ Jam' al-jawāmi'* de Ḥlūlū : un volume (*mujallad*)⁷⁵.
 24- 1. *Sharḥ Mukhtaṣar Ibn al-Ḥājib al-aṣlī* d'al-'Aḍud : également un volume (*mujallad*)⁷⁶.
 25- 2. *Tashnīf al-maṣāmi' sharḥ Jam' al-jawāmi'*, complet, d'al-Zarkashī : deux volumes (*mujalladayn*)⁷⁷.

L'auteur a également composé deux commentaires de son texte : un commentaire étendu intitulé *al-Dhubāla al-muḍiyyat fī idāḥ al-durra al-khaḍiyya* et un abrégé qui porte le titre de *Daw' al-dhubāla al-muḍiyyat fī idāḥ al-durra al-khaḍiyya* (voir Ismā'īl Bāshā al-Baghdādī, *Hadīyyat al-'arīfīn asmā' al-mu'allīfīn wa āthār al-muṣannifīn*, Beyrouth, 1992, t. 6, p. 176). Étant donné que l'auteur signale lui-même que son commentaire étendu avait été perdu de son vivant, le texte compris dans le manuscrit devait être une copie de l'abrégé (voir la copie autographe du *Kitāb sharḥ al-durra al-khaḍiyya fī al-alghāz al-'arabiyya* (ms Istanbul, Süleymaniye, Ragib Pasha 968, f. 3v). M. 'Ā. al-Fāsi attribue de manière erronée au manuscrit la cote 1311 et ne fait aucune mention du deuxième texte qu'il contient, le *Sharḥ al-qaṣīda al-musammāt bi-al-durra al-khaḍiyya* (voir *Fahris makhṭūṭāt khizānat al-Qarawīyyīn*, t. 3, p. 354).

70. *Jam' al-jawāmi' fī uṣūl al-fiqh* de Tāj al-dīn 'Abd al-Wahhāb b. 'Alī b. 'Abd al-Kāfi al-Subkī al-Shāfi'ī (m. 771/1370).

71. Il s'agit de la *Nihāyat al-wuṣūl ilā 'ilm al-uṣūl* connu comme *Badī' al-niḍām al-jāmi' bayna kitāb al-Bazdawī wa-l-Iḥkām* de Muẓaffar al-dīn Aḥmad b. 'Alī b. Taghlib Ibn al-Sā'ātī (m. 694/1294).

72. L'auteur de ce commentaire est Jamāl al-dīn 'Abd al-Raḥīm b. al-Ḥasan al-Asnawī al-Shāfi'ī (m. 772/1370). Le texte commenté s'intitule *Minhāj al-wuṣūl ilā 'ilm al-uṣūl* de Naṣīr al-dīn 'Abd Allāh b. 'Umar al-Bayḍāwī al-Shāfi'ī (m. 685/1286).

73. Le titre exact de cet ouvrage est *Raf' al-ḥājib 'an mukhtaṣar Ibn al-Ḥājib* de Tāj al-dīn Abū Naṣr 'Abd al-Wahhāb b. 'Alī al-Subkī (m. 771/1370). Sur le document, le mot *al-ḥājib* a été mal orthographié et on lit : *al-ḥijāb*. Néanmoins, il est écrit correctement dans l'acte du *waqf* d'Aḥmad al-Manṣūr (Fès, Bibl. Qarawīyyīn, Ms 612, f. 1r), daté de la fin *ramaḍān* 1011/13 mars 1303, qui a été copié sur chacun des deux volumes.

74. L'auteur de cet ouvrage est Walī al-dīn Abū Zur'a Aḥmad b. 'Abd al-Raḥīm b. al-Ḥusayn connu comme Ibn al-'Irāqī (m. 826/1423). Son texte consiste en un abrégé du *Tashnīf al-maṣāmi' sharḥ Jam' al-jawāmi'* de Badr al-dīn Muḥammad b. Bahādir b. 'Abd Allāh al-Zarkashī (m. 794/1392), n° 25 de cet inventaire. Ce dernier mentionne deux copies du texte d'Ibn al-'Irāqī, les n° 22 et 30.

75. Il s'agit d'un deuxième exemplaire du *Ḍiyā' al-lāmi' sharḥ Jam' al-jawāmi'* d'Aḥmad b. 'Abd al-Raḥmān Ḥlūlū (m. 898/1493). Un autre exemplaire porte le n° 9 dans la liste.

76. Le manuscrit constitue un deuxième exemplaire du commentaire de 'Aḍud al-dīn al-Ījī (m. 756/1355). Un premier exemplaire porte le n° 3 de cet inventaire.

77. L'auteur de ce commentaire est Badr al-dīn Muḥammad b. Bahādir b. 'Abd Allāh al-Zarkashī (m. 794/1392). L'acte de *waqf* d'Aḥmad al-Manṣūr figure sur le premier feuillet du deuxième volume (Fès, Bibl. Qarawīyyīn, ms 336).

- 26- 1. *Kitāb al-Talwīh* de Sa'd al-dīn al-Taftāzānī : un volume (*mujallad*)⁷⁸.
 27- 1. *Sharḥ Jam' al-jawāmi'* d'al-Maḥallī : un volume (*mujallad*)⁷⁹.
 28- 1. *Kitāb al-Lāmishī fī uṣūl al-fiqh* : un volume (*mujallad*)⁸⁰ ;
 29- 4. *al-Āyāt al-bayyināt* d'Aḥmad b. Qāsim, complet : quatre tomes (*arba'at asfār*)⁸¹.
 30- 1. *al-Ghayth al-hāmi' sharḥ Jam' al-jawāmi'* : un volume (*mujallad*)⁸².
 31- 2. *Sharḥ Mukhtaṣar Ibn al-Ḥājib al-aṣḥlī* d'al-Shīrāzī, complet : en deux tomes (*fī sifrayn*)⁸³.
 32- 1. Un volume (*mujallad*) qui inclut le *sharḥ Jam' al-jawāmi'* d'al-Maḥallī⁸⁴ et le *sharḥ al-U(r)mawī*⁸⁵ 'alā al-Maḥṣūl.

78. Le titre complet de ce texte est *Talwīh ilā kashf ḥaqā'iq al-Tanqīh*. Il a été composé par Sa'd al-dīn al-Taftāzānī (m. 792/1390) en guise de commentaire du *Tanqīh fī uṣūl al-fiqh* et du *Tawḍīḥ fī ḥall ghawāmiḍ al-Tanqīh*, tous deux œuvres de Ṣadr al-sharī'a 'Ubayd Allāh b. Mas'ūd al-Maḥbūbī al-Bukhārī al-Ḥanafī (m. 747/1347).

Le manuscrit, constitué de 170 feuillets, est précédé de 8 feuillets comportant un super-commentaire d'Abū al-Ḥasan 'Alī b. Muḥammad al-sayyid al-sharīf al-Jurjānī (m. 816/1413) sur l'introduction au *Talwīh* : *Hāshiya 'alā awā'il al-Taftāzānī al-musammā bi-l-Talwīh fī kashf ḥaqā'iq al-Tanqīh*. Une note plus récente au-dessus de l'acte du *waqf* d'al-Manṣūr le confirme (Fès, Bibl. Qarawiyyīn, Ms 1301, f. 1r). Le catalogue de M. 'A. al-Fāsī accorde au manuscrit par mégarde la cote 1302 (voir *Fahris makhtūṭāt khizānat al-Qarawiyyīn*, t. 3, p. 348).

79. Il s'agit du troisième exemplaire du *Badr al-ṭālī fī ḥall Jam' al-jawāmi'* d'al-Maḥallī (m. 864/1460). Les trois autres exemplaires portent les n° 1, 15 et 32 de l'inventaire.

80. Il s'agit du traité d'*uṣūl al-fiqh* composé par Abū al-Thanā' Maḥmūd b. Zayd al-Lāmishī al-Ḥanafī al-Māturīdī qui aurait vécu au début du vi^e/xii^e s.

81. L'ouvrage consiste en un super-commentaire dont le titre complet est *al-Āyāt al-bayyināt 'alā indīfā' aw fasād mā waqafu 'alayhi mim mā ūrida 'alā Jam' al-jawāmi' wa-sharḥih li-l-muḥaqqiq al-Ḥillī min al-i'tirādāt*. Il a été composé par Shihāb al-dīn Aḥmad b. Qāsim al-Ṣabbāgh al-'Abbādī al-Shāfi'ī (m. 994/1585), un disciple de Nāṣir al-dīn al-Laḳānī (m. 958/1551). Voir Najm al-dīn al-Ghazzī, *al-Kawākib al-sā'ira*, t. 3, p. 124.

82. Ce manuscrit représente un deuxième exemplaire du *Ghayth al-hāmi'* de Walī al-dīn al-'Irāqī (m. 826/1423), l'autre exemplaire portant le n° 22 dans la liste. La bibliothèque conserve un exemplaire du *Ghayth al-hāmi'* mutilé au début, qui figure dans un manuscrit à textes multiples contenant deux textes (Fès, Bibl. Qarawiyyīn, Ms 1363), après un ouvrage de rhétorique intitulé *Miftāḥ Talkhīṣ al-miftāḥ* de Muḥammad b. Muẓaffar al-Khalkhālī (m. 745/1344). Ce manuscrit a été également déposé en *waqf* par Aḥmad al-Manṣūr et l'acte qui le stipule ne met l'accent que sur le premier texte. Cela implique que cet exemplaire est certainement différent de ceux qui sont cités dans notre liste. Le feuillet avec l'acte est en mauvais état et la date de ce dernier n'est plus lisible ; nous faisons l'hypothèse qu'il s'agissait de *ramaḍān* 1011/février-mars 1603, compte tenu de l'écriture qui est très similaire à celle des autres actes que nous avons examinés.

83. L'auteur de ce commentaire est Quṭb al-dīn Maḥmūd b. Mas'ūd b. Muṣliḥ al-Shīrāzī (m. 710/1310). La bibliothèque en conserve deux exemplaires du premier volume (Fès, Bibl. Qarawiyyīn, Ms 1274, acéphale, et Ms 617) et un seul exemplaire du deuxième (Ms 614). Au début du Ms 617 se trouve un acte de *waqf*, difficilement lisible, qui pourrait être celui d'Aḥmad al-Manṣūr.

84. Le n° 32 de l'inventaire est le quatrième exemplaire du *Badr al-ṭālī fī ḥall Jam' al-jawāmi'* d'al-Maḥallī – dont les trois autres constituent les n° 1, 15 et 27 de cette liste.

85. Le scribe a omis le *rā'* dans le nom de l'auteur et a écrit al-Umawī au lieu d'al-Urmawī. Nous avons identifié trois savants qui portent ce nom et qui ont travaillé sur le *Maḥṣūl* de Fakhr al-dīn Muḥammad b. 'Umar al-Rāzī (m. 606/1209). Il s'agit en premier lieu de Tāj al-dīn Muḥammad b. Ḥusayn al-Urmawī (m. 656/1258), auteur d'un abrégé du *Maḥṣūl* intitulé *al-Hāṣil*. Le deuxième, Sirāj al-dīn Abū al-Thanā' Maḥmūd b. Abū Bakr al-Urmawī (m. 682/1283), a composé un abrégé : *al-Taḥṣīl*. Le troisième et dernier, Ṣafī al-dīn Muḥammad b. 'Abd al-Raḥīm al-Hindī al-Urmawī al-Shāfi'ī (m. 715/1315), a rédigé un énorme commentaire en trois tomes

33- 1. *Hāshiya* de Jamāl al-dīn sur le commentaire d'al-Iṣfahānī : un volume (*mujallada*)⁸⁶.

Au total : quarante volumes (*kitāb*)⁸⁷.

Le présent document a été établi par ou sous l'autorité de 'Abd Allāh b. Manşūr, *nāẓir* des biens de mainmorte, probablement de la Grande mosquée Qarawiyyīn. Ce personnage, dont l'identité n'a pas pu être établie, occupait une fonction importante dans le système des *ḥubūs* ou biens de mainmorte puisqu'il assurait le contrôle du respect des dispositions qui avaient été prises par les différents donateurs et de la bonne gestion des biens. Dans le cas particulier du *waqf* des livres⁸⁸, qui a posé un problème aux juristes musulmans qui ont discuté de la validité de cette disposition appliquée à des objets mobiles, il vérifiait leur présence dans la bibliothèque. Comme nous le verrons, il a réalisé cette opération à un moment où le sultan avait déjà déposé un nombre important de livres – et, de fait, n'allait pas en ajouter d'autres. À en juger par

sur le *Maḥṣūl*. De ce fait, l'ouvrage cité dans la liste sous le n° 32 pourrait être un exemplaire de la première partie de l'œuvre de Ṣafī al-dīn al-Urmawī.

Le catalogue de la bibliothèque Qarawiyyīn de M. 'Ā. al-Fāsī ne nous apporte aucune information sur un manuscrit qui pourrait correspondre à celui qui est décrit dans notre liste. Toutefois, al-Fāsī signale un commentaire mutilé en son début et à sa fin (cote 1312 dans le catalogue, 1311 sur le manuscrit) et assure qu'il a été identifié dans une ancienne fiche de manière peu précise comme le « *Sharḥ al-Maḥṣūl li-l-Urmawī* » (Commentaire du *Maḥṣūl* d'al-Urmawī). Mais al-Fāsī n'a offert aucune suggestion pour préciser l'identité de l'auteur puisqu'il ne fait référence qu'aux abrégiateurs du *Maḥṣūl* : Tāj al-dīn et Sirāj al-dīn al-Urmawī (voir M. 'Ā. al-Fāsī, *Fahris makḥṭūṭāt khizānat al-Qarawiyyīn*, t. 3, p. 354). En ce qui concerne ce dernier, la bibliothèque Qarawiyyīn abrite sous la cote 619 un exemplaire de son abrégé, le *Tahṣīl al-uṣūl min kitāb al-Maḥṣūl*, qui a été constitué en *waqf* par le sultan mérinide Abū 'Inān (r. 749/1348-759/1359). Quant à Tāj al-dīn al-Urmawī, le catalogue des *khurūm* de la Qarawiyyīn mentionne un exemplaire – dont la fin est mutilée – de son *Hāṣil* (voir 'A. H. Alami, *Catalogue des manuscrits Khurūm d'al-Qarawiyyīn*, catalogue dactylographié non édité consultable sur place, p. 52, n° 17).

86. Il s'agit du super-commentaire composé par Jamāl al-dīn Yūsuf b. 'Abd Allāh b. Sa'īd al-Ḥusaynī al-Armayūnī al-Miṣrī al-Shāfi'ī (m. 958/1551) sur le *Sharḥ Mukhtaṣar Ibn al-Ḥājib* de Shams al-dīn Abū al-Thana' Maḥmūd b. 'Abd al-Raḥmān al-Iṣfahānī (m. 749/1348). Il ne subsiste du manuscrit, copié en Égypte par Muḥammad b. Shaqrūn b. Hibat Allāh al-Wajdījī al-Tilimsānī qui acheva son travail dans la soirée de mercredi au début de *ramadān* 990/19 septembre 1582, qu'un petit nombre de feuillets non catalogués dans le fonds des *khurūm* de la Qarawiyyīn (ms Fès, Bibl. Qarawiyyīn, *Kh.* 6-3-116, ex-2571) ; le copiste pourrait être le fils du savant Muḥammad Shaqrūn connu comme Shaqrūn b. Hibat Allāh al-Tilimsānī (m. 983/1575). Ce dernier, qui était l'un des grands jurisconsultes malikites de l'époque saadienne, était surnommé : « le petit Mālik ». Il quitta Tlemcen où il occupait la fonction de *muftī* et s'installa à Fès en 967/1559-1560, sous le règne de 'Abd Allāh b. Muḥammad al-Ghālīb bi-Llāh (r. 964/1557-981/1573) qui lui accorda le privilège d'une chaire d'enseignement au sein de son palais (voir Muḥammad b. 'Askar al-Shafshāwnī, *Dawḥat al-nāshir li-maḥāsīn man kāna bi-l-Maghrib min mashāyikh al-qarn al-'āshir*, éd. M. Ḥajjī, Casablanca, 3^e éd., 2003, p. 105-106 ; Abū al-'Abbās al-Manjūr, *al-Fihris*, éd. M. Ḥajjī, Rabat, 1976, p. 78). Le manuscrit avait été constitué en *waqf* par Aḥmad al-Manşūr à la fin de *ramadān* 1011/13 mars 1603, selon l'acte qui se trouve sur le premier feuillet.

87. Le chiffre 40 en chiffres *fāsi* figure au-dessus du mot *al-jumla* (total) : il correspond au nombre des volumes (désignés par le terme *kitāb*, livre) et non pas à celui des titres.

88. Comparer avec F. Déroche et L. Tahali, « Collecting books in eighteenth century Morocco » (sous presse).

l'unique document que nous possédons et dont on vient de lire le texte, 'Abd Allāh b. Maṣṣūr a procédé par ordre et traité les ouvrages de manière thématique : il a recensé ici ceux qui concernent les fondements du droit (*uṣūl al-fiqh*). Il a vraisemblablement préparé d'autres listes similaires qui, mises ensemble, formaient un inventaire des livres que le sultan Aḥmad al-Manṣūr avait déposés au bénéfice de la bibliothèque de la Grande mosquée. Malheureusement, seule celle-ci a survécu. Le format même de la feuille fait penser à des registres : elle était peut-être destinée au terme de l'opération à former un volume avec celles qui couvraient les autres thématiques présentes dans la bibliothèque. La disposition n'est pas sans évoquer des documents similaires concernant les bibliothèques, par exemple le *waqf* « des trois sœurs » de 1186/1772 qui se rapporte à la bibliothèque familiale Bannānī à Fès⁸⁹.

La formule finale de la l. 4 (« puisse Dieu lui donner la victoire ! ») permet de conclure que le sultan était encore en vie au moment où fut dressé l'inventaire. La présence dans celui-ci du *Sharḥ Mukhtaṣar al-aṣlī* d'Ibn al-Ḥājjib composé par al-Ijī permet de préciser la date⁹⁰. En effet, des deux copies mentionnées dans le document (n° 3 et 24), une a été conservée (Fès, Bibl. Qarawiyyīn, Ms 629). Or l'acte qu'elle porte permet de savoir qu'elle avait été remise en *ṣafar* 1012/juillet-août 1603 : cela nous permet de conclure que l'inventaire a été réalisé entre ce moment et le 11 *rabī* I 1012/24 août 1603, date de la mort d'al-Manṣūr. Ce dernier se trouvait alors encore à Fès pour des raisons que nous verrons plus loin et y célébrait le *mawlid*, ce qui laisse penser qu'il a supervisé cette opération qui correspondait peut-être avec la fin de la dotation principale de la bibliothèque.

C. Les taḥbīs d'al-Manṣūr

En l'absence d'inventaires similaires consacrés aux autres thématiques présentes parmi les livres déposés par al-Manṣūr, nous pouvons utiliser une autre source pour l'histoire de l'apport de ce sultan à la collection de la bibliothèque : elle est formée par les actes qui avaient été transcrits sur les manuscrits eux-mêmes. Le catalogue d'al-Fāṣī s'avère d'une grande utilité pour identifier ceux qui nous intéressent ici⁹¹. Deux exemples illustreront la composition et le contenu de ces documents.

89. *Ibid.*

90. *GAL* I, 306, com. 3.

91. M. Ā. al-Fāṣī, *Fahris makhṭūṭāt khizānat al-Qarawiyyīn*, t. 1-3, Casablanca, 1979-1983 ; t. 4, s. l., 1989. La structure des actes fait que le nom du donateur est généralement lisible, alors que la date ne l'est plus.

Tabḥīs d'al-Manşūr n° 1 -ms Fès, Bibliothèque Qarawiyyīn 613, f. 1 r (copie du K. al-Nuqūd wa-l-rudūd d'al-Kirmānī⁹², t. 1, correspond au n° 5 de l'inventaire ; fig. 3)

Texte arabe

- 1 - بِاسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ صَلَّى اللَّهُ عَلَى سَيِّدِنَا وَمَوْلَانَا مُحَمَّدٍ وَآلِهِ وَصَحْبِهِ وَسَلَّمَ
- 2 - الْمُسْتَطَرُّ أَسْفَلُهُ صَاحِبٌ وَكَتَبَ بِحَظِّ يَدِهِ عَبْدُ اللَّهِ الرَّاجِي رَحْمَةً رَبِّهِ وَمَغْفِرَةً لَهُ أَحْمَدُ الْمَنْصُورُ
بِاللَّهِ أَمِيرُ الْمُؤْمِنِينَ (d'une autre main)
- 3 - ابْنُ مَوْلَانَا أَمِيرُ الْمُؤْمِنِينَ بِنِ مَوْلَانَا أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ الْحَسَنِيِّ خَارَ اللَّهُ سُبْحَانَهُ لَهُ وَلَطَفَ بِهِ
وَبَجَمِيعِ الْمُسْلِمِينَ بِمُحَمَّدٍ وَآلِهِ. (d'une autre main)
- 4 - حَبَسَ مَوْلَانَا الْإِمَامُ كَهْفُ الْإِسْلَامِ، ظِلُّ اللَّهِ فِي الْأَنَامِ كَافِلُ أُمَّةِ النَّبِيِّ عَلَيْهِ السَّلَامُ مُفْنِي
طَوَاغِيَتِ الشِّرْكَ بِالسِّنَانِ
- 5 - وَالْحُسَامِ صَاحِبِ الْفُتُوخَاتِ الْمُتَّبِقَةِ النَّظَامِ إِمَامِ الْأَرْضِ وَمَالِكِ أَمْرَةِ الْمُؤْمِنِينَ حَقًّا بِالسَّنَائِطِ
عَلَى الطُّولِ وَالْعَرْضِ مَوْلَانَا الْإِمَامُ
- 6 - أَبُو الْعَبَّاسِ الْمَنْصُورُ بِاللَّهِ أَمِيرُ الْمُؤْمِنِينَ بِنِ مَوْلَانَا الْخُلَفَاءِ الرَّاشِدِينَ الْأَيْمَةَ الْهُدَاةِ
الْمُهْتَدِينَ سِرَاةِ الْخَلْقِ أَجْمَعِينَ خَلَّدَ اللَّهُ تَعَالَى لِلْإِسْلَامِ
- 7 - شَرِيفِ دَوْلَتِهِمْ وَأَنَارِ جِهَاتِ التَّبَسُّطِ بِأَنْوَارِ مَغْدَلَتِهِمْ جَمِيعِ هَذَا السِّفْرِ الْأَوَّلِ مِنَ النُّفُودِ
وَالرُّدُودِ لِلْكَرْمَانِيِّ الْمُقَيَّدِ هَذَا
- 8 - عَلَى أَوَّلِ وَرَقَةٍ مِنْهُ عَلَى كُلِّ مَنْ يَبْقُرُ فِيهِ مِنْ طَلَبَةِ الْعِلْمِ وَقَرَّهُمُ اللَّهُ بِخِزَانَتِهِمُ الشَّرِيفَةِ
الْجَدِيدَةِ الَّتِي مِنْ أَثَارِهِمْ أَبَدَهُمُ اللَّهُ بِقَبْلَتِي جَامِعِ الْفَرَوِيِّينَ
- 9 - مِنْ فَاسِ الْمَحْرُوسَةِ وَشَرَطُوا أَبَدَهُمُ اللَّهُ فِي ذَلِكَ أَنْ لَا يَخْرُجَ عَنْ حَرِيمِ الْخِزَانَةِ الْمُتَّخِذِ
لِلْمُطَالَعَةِ هُنَالِكَ بَحِيثٌ لَا يُلْتَفَتُ فِي مُخَالَفَةِ
- 10 - هَذَا الشَّرْطِ إِلَى الْقَوْلِ الْوَارِدِ بِذَلِكَ فَمَنْ بَدَّلَ أَوْ غَيَّرَ أَوْ خَالَفَ هَذَا الشَّرْطَ الْمُعْتَبَرَ فَيَدَّ اللَّهُ
عَلَيْهِ وَسَائِلُهُ يَوْمَ يَتَّفِقُ بَيْنَ يَدَيْهِ
- 11 - تُحْبِسُ مُؤَبَّدًا وَوَقْفًا مَخْلَدًا لَا يَتَعَقَّبُهُ فَسْحٌ وَلَا يَتَنَاوَلُ آيَ مُحْكَمِهِ نَسْحٌ قَصَدُوا رَضِيَ اللَّهُ
عَنْهُمْ وَأَرْضَاهُمْ بِذَلِكَ وَجْهَ اللَّهِ
- 12 - الْعَظِيمِ وَالنِّمَاسِ أَجْزَلِ التَّوَابِ بِدَارِ النِّعِيمِ وَاللَّهُ يَجْعَلُهُ مِنْ أَعْمَالِهِمُ الصَّالِحَةِ الْمُتَّقَبَّلَةِ وَمِنْ
مَتَاجِرِ أَرْبَاجِهِمْ فِي الدَّارِ الْآخِرَةِ
- 13 - الْمُؤَمَّلَةِ وَبَسَطُوا أَبَدَهُمُ اللَّهُ يَدَ قِيمِ الْخِزَانَةِ عَلَى حَوْزِهِ فَخَازَهُ وَكَتَبَ أَيْدَهُ اللَّهُ خَطَّ يَدِهِ
الْكَرِيمَةِ بِصِحَّةِ ذَلِكَ فِي تَارِيخِ أَوْ آخِرِ
- 14 - رَمَضَانَ الْمُعْظَمِ عَامِ أَحَدَ عَشَرَ وَأَلْفَ

Traduction

- 1- Au nom d'Allah, le clément, le miséricordieux. (espace) Que la prière et la paix de Dieu soient sur notre seigneur, notre maître et notre Prophète Muḥammad, sa famille et ses Compagnons.

92. S II, 212, n° 3.

- 2 (*d'une autre main*) – Ce qui est écrit au-dessous est exact. A écrit de sa propre main le serviteur de Dieu qui espère la clémence et le pardon de Dieu Aḥmad al-Manṣūr bi-Llāh, le prince des croyants,
- 3 (*d'une autre main*) – fils de notre seigneur prince des croyants, fils de notre seigneur prince des croyants, al-Ḥasanī – que Dieu, gloire à Lui ! lui soit propice et bienveillant pour lui ainsi que pour tous les musulmans par l'intercession de Muḥammad et de sa famille.
- 4- A constitué en bien de mainmorte (*ḥubus*) notre seigneur l'Imām, refuge de l'Islām, ombre de Dieu sur les êtres, garant de la nation du Prophète – que la paix soit sur lui ! exterminateur des idoles du polythéisme (*shirk*)⁹³ par la lance
- 5- et l'épée, auteur de conquêtes réalisées systématiquement dans le bon ordre, Imām des gens de la terre et maître de plein droit du commandement sur les croyants dans les terres, dans toute leur étendue⁹⁴, notre seigneur l'Imām
- 6- Abū al-'Abbās al-Manṣūr bi-Llāh, le prince des croyants, fils de nos seigneurs les califes bien guidés qui suivent le droit chemin et y dirigent les autres, maître de toute créature – puisse Dieu, exalté soit-Il, perpétuer au profit de l'Islam
- 7- leur dynastie chérifienne et répandre les lumières de leur justice tout autour du globe ! – l'ensemble de ce premier volume (*sifr*) du *Nuqūd wa-l-rudūd* d'al-Kirmānī
- 8- sur le premier feuillet duquel se trouve cet écrit, en faveur de tous ceux qui le lisent parmi les étudiants (*ṭalaba al-'ilm*) – que Dieu leur donne en abondance ! – dans leur nouvelle bibliothèque chérifienne (*bi-khizānatihim al-sharīfa al-jadīda*) qui fait partie de leurs œuvres – que Dieu les soutienne ! – et qui se trouve en face de la mosquée al-Qarawiyyīn
- 9- à Fās – Dieu la préserve ! À cet égard, ils ont stipulé – que Dieu les soutienne ! – que l'ouvrage ne doit pas être retiré du vestibule (?) de la bibliothèque (*ḥarīm al-khizāna*) qui y est consacré à la lecture, de sorte qu'on renonce, en cas de violation
- 10- de cette condition, à la conjecture opposée connue à ce sujet⁹⁵. Celui qui altère, transforme ou enfreint cette condition importante, Dieu le réprimera et c'est Lui qui l'interrogera au jour où il se dressera entre Ses mains,

93. *Shirk* désigne le fait d'« associer » une autre divinité à Dieu ; dans le contexte du Maroc saadien, on peut y distinguer une allusion polémique aux adversaires espagnols.

94. Littéralement : « en long et en large ».

95. La dérogation aux stipulations du *waqf* faisait l'objet d'un débat considérable dans la jurisprudence islamique ; voir plus haut, n. 38.



FIG. 3. – *Tahbīs* d'al-Manšūr en tête d'une copie du *K. al-Nuqūd wa-l-rudūd* d'al-Kirmānī (ms Fès, Bibliothèque Qarawiyyīn 613, f. 1 r), daté de la fin de *ramaḍān* 1011/mi-mars 1603.

- 11- en legs perpétuel (*tahbīs mu'abbad*) et *waqf* éternel (*waqf mukhallad*) qui ne sera jamais suivi d'annulation et dont les versets ne prêtant à aucune confusion sont inabrogeables. Ils cherchent ainsi – puisse Dieu être pleinement satisfait d'eux ! – la face de Dieu
- 12- l'immense en sollicitant la récompense abondante en la demeure des délices. Que Dieu mette cela au nombre de leurs bonnes œuvres exaucées et de leurs affaires profitables dans la demeure ultime
- 13- qu'ils espèrent. Ils ont ordonné au bibliothécaire (*qayyim al-khizāna*) de porter sa main sur l'ouvrage à titre de prise de possession et il l'a fait. [Aḥmad al-Manṣūr] a écrit de sa noble main une attestation d'exactitude de ce *waqf*
- 14- à la fin de *ramadān* glorifié 1011/mi-mars 1603.

Tahbīs d'al-Manṣūr n° 2 -ms Fès, Bibliothèque Qarawiyyīn 633, f. 1 r (copie du K. al-Lāmishī fī uṣūl al-fiqh ; correspond au n° 28 de l'inventaire ; fig. 4)

- 1 - بِاسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ صَلَّى اللَّهُ عَلَى سَيِّدِنَا وَمَوْلَانَا وَنَبِيِّنَا مُحَمَّدٍ وَآلِهِ وَصَحْبِهِ وَسَلَّمَ.
- 2 - الْمُسَطَّرُ أَسْفَلُهُ صَحِيحٌ وَكُتِبَ بِحَظِّ يَدِهِ عَبْدُ اللَّهِ سُبْحَانَهُ أَحْمَدُ الْمَنْصُورُ بِاللَّهِ أَمِيرُ الْمُؤْمِنِينَ (d'une autre main)
- 3 - ابْنُ مَوْلَانَا أَمِيرُ الْمُؤْمِنِينَ بِنِ مَوْلَانَا أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ الْحَسَنِيِّ خَارَ اللَّهُ لَهُ وَلَطَفَ بِهِ وَجَمِيعِ الْمُسْلِمِينَ. (d'une autre main)
- 4 - حَبَسَ مَوْلَانَا الْإِمَامُ كَهْفُ الْإِسْلَامِ، ظَلَّ اللَّهُ فِي الْأَنَامِ كَافِلُ أُمَّةِ النَّبِيِّ عَلَيْهِ السَّلَامُ مُفْنِي طَوَاعِيَتِ الشُّرُكِ بِالسِّنَانِ وَالْحَسَامِ صَاحِبُ الْفُتُوحَاتِ الْمُتَسَيِّقَةِ الْإِطْلَامِ إِمَامُ أَهْلِ الْأَرْضِ وَمَالِكِ إِمْرَةِ الْمُؤْمِنِينَ حَقًّا بِالتَّسَانُطِ عَلَى الطُّولِ
- 6 - وَالْعَرْضِ مَوْلَانَا الْإِمَامُ أَبُو الْعَبَّاسِ الْمَنْصُورُ بِاللَّهِ أَمِيرُ الْمُؤْمِنِينَ بِنِ مَوْلَانَا الْخُلَفَاءِ الرَّاشِدِينَ الْأَيْمَةِ الْهُدَاةِ الْمُهْتَدِينَ سِرَاةِ الْخَلْقِ أَجْمَعِينَ خَلَّدَ اللَّهُ تَعَالَى
- 7 - لِلْإِسْلَامِ شَرِيفَ دَوْلَتِهِمْ وَأَنَارَ جِهَاتِ التَّبْسِيطَةِ بِأَنْوَارِ مَعْدَلَتِهِمْ جَمِيعَ هَذَا التَّصْنِيفِ لِلْأَمَشِيِّ فِي أُصُولِ الْفِقْهِ الْمُقَيَّدِ هَذَا عَلَى أَوَّلِ وَرَقَةٍ مِنْهُ عَلَى كُلِّ مَنْ
- 8 - يَقْرَأُ فِيهِ مِنْ طَلَبَةِ الْعِلْمِ وَقَرَّهْمُ اللَّهُ بِحَزَانَتِهِمُ الشَّرِيفَةِ الْجَدِيدَةِ الَّتِي مِنْ أَتَارِهِمْ أَيَّدَهُمُ اللَّهُ بِقَبْلِي جَامِعِ الْقُرَوِيِّينَ مِنْ قَاسٍ حَرَسَهَا اللَّهُ وَشَرَطُوا أَيَّدَهُمُ اللَّهُ فِي ذَلِكَ
- 9 - أَنْ لَا يَخْرُجَ عَنْ حَرِيمِ الْخِزَانَةِ الْمُتَخَذِ لِلْمُطَالَعَةِ هُنَالِكَ بِحَيْثُ لَا يُلْتَفَتُ فِي مُخَالَفَةِ هَذَا الشَّرْطِ إِلَى الْقَوْلِ الْوَارِدِ بِذَلِكَ فَمَنْ بَدَّلَ أَوْ غَيَّرَ أَوْ خَالَفَ هَذَا
- 10 - الشَّرْطَ الْمُعْتَبَرَ فَبِئْسَ اللَّهُ عَلَيْهِ وَهُوَ سَائِلُهُ يَوْمَ يَعْقَفُ بَيْنَ يَدَيْهِ تَحْبِيسًا مُؤَبَّدًا وَوَقْفًا مُخَلَّدًا لَا يَتَعَقَّبُهُ فَسْحٌ وَلَا يَتَنَاوَلُ أَيُّ مُحْكَمِهِ نَسْحٌ قَصَدُوا
- 11 - رَضِيَ اللَّهُ تَعَالَى عَنْهُمْ وَأَرْضَاهُمْ بِذَلِكَ وَجَهَ اللَّهُ الْعَظِيمِ وَالْإِيمَانَ أَجْرَلِ النَّوَابِ بِدَارِ النَّعِيمِ وَاللَّهُ تَعَالَى يَجْعَلُهُ مِنْ أَعْمَالِهِمُ الصَّالِحَةِ الْمُتَقَبَّلَةِ وَمِنْ مَتَاجِرِ أَرْبَاجِهِمْ
- 12 - فِي الدَّارِ الْأَجْرَةِ الْمُؤَمَّلَةِ وَيَسْطُوا أَيَّدَهُمُ اللَّهُ يَذْقِمُ الْخِزَانَةَ عَلَى حُوزِهِ فَحَازَهُ وَكُتِبَ أَيَّدَهُ اللَّهُ حَطَّ يَدِهِ الْكَرِيمَةِ بِصِحَّةِ ذَلِكَ فِي تَارِيخِ أَوَّلِ رَمَضَانَ عَامَ
- 13 - وَاجِدٍ وَأَلْفٍ.

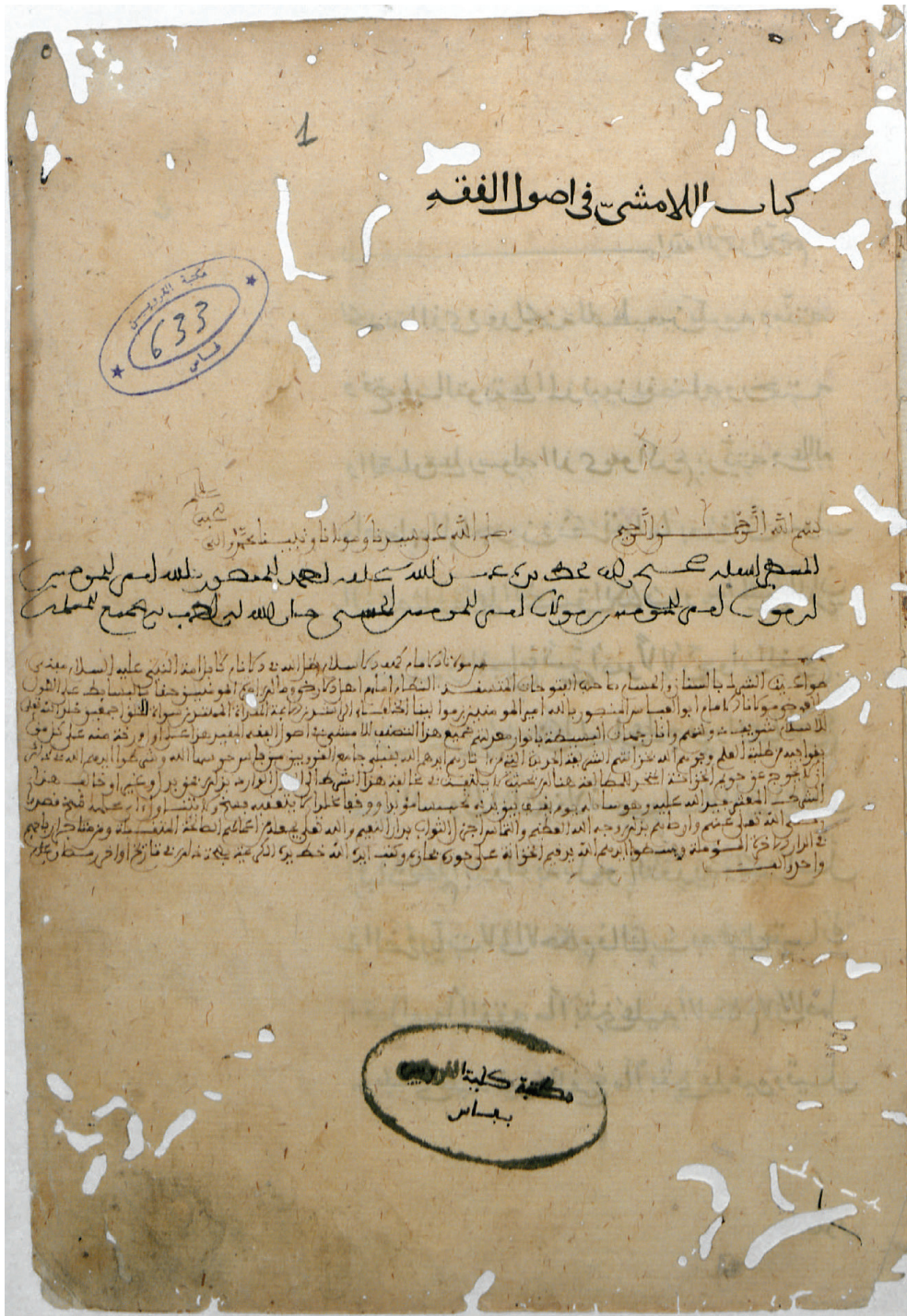


FIG. 4. – *Tahbīs* d'al-Manşūr en tête d'une copie du *K. al-Lāmishī fī uṣūl al-fiqh* d'al-Lāmishī (ms Fès, Bibliothèque Qarawiyyīn 633, f. 1), daté par erreur de la fin de *ramaḍān* 1001/fin juin 1593 (lire : fin de *ramaḍān* 1011/mi-mars 1603).

Traduction

- 1- Au nom d'Allah, le clément, le miséricordieux, que la prière et la paix de Dieu soient sur notre seigneur, notre maître et notre Prophète Muhammad, sa famille et ses Compagnons.
- 2 (*d'une autre main*) – Ce qui est écrit au-dessous est exact. A écrit de sa propre main le serviteur de Dieu – gloire à Lui ! – Aḥmad al-Manṣūr bi-Llāh, le prince des croyants,
- 3 (*d'une autre main*) – fils de notre seigneur prince des croyants, fils de notre seigneur prince des croyants, al-Ḥasanī – que Dieu lui soit propice et bienveillant pour lui ainsi que pour tous les musulmans.
- 4- A constitué en bien de mainmorte (*ḥubus*) notre seigneur l'Imām, refuge de l'Islām, ombre de Dieu sur les êtres, garant de la nation du Prophète – que la paix soit sur lui ! exterminateur
- 5- des idoles du polythéisme (*shirk*) par la lance et l'épée, auteur de conquêtes réalisées systématiquement dans le bon ordre, Imām des gens de la terre et maître de plein droit du commandement sur les croyants dans les terres, dans toute
- 6- leur étendue, notre seigneur l'Imām Abū al-'Abbās al-Manṣūr bi-Llāh, le prince des croyants, fils de nos seigneurs les califes bien guidés qui suivent le droit chemin et y dirigent les autres, maître de toute créature – puisse Dieu, exalté soit-Il, perpétuer
- 7- au profit de l'Islam leur dynastie chérifienne et répandre les lumières de leur justice tout autour du globe ! – l'ensemble de cet ouvrage (*taṣnif*) d'al-Lāmishī sur les *uṣūl al-fiqh* sur le premier feuillet duquel se trouve cet écrit, en faveur de tous ceux
- 8- qui le lisent parmi les étudiants (*ṭalaba al-'ilm*) – que Dieu leur donne en abondance ! – dans leur nouvelle bibliothèque chérifienne (*bi-khizānatihim al-sharīfa al-jadīda*) qui fait partie de leurs œuvres – que Dieu les soutienne ! – et qui se trouve en face de la mosquée al-Qarawiyyīn à Fās – Dieu la préserve ! À cet égard, ils ont stipulé – que Dieu les soutienne ! –
- 9- que l'ouvrage ne doit pas être retiré du vestibule (?) de la bibliothèque (*ḥarīm al-khizāna*) qui y est consacré à la lecture, de sorte qu'on renonce, en cas de violation de cette condition, à la conjecture opposée connue à ce sujet. Celui qui altère, transforme ou enfreint cette
- 10- condition importante, Dieu le réprimera et c'est Lui qui l'interrogera au jour où il se dressera entre Ses mains, en legs perpétuel (*tahbīs mu'abbad*) et *waqf* éternel (*waqf mukhallad*) qui ne sera jamais suivi d'annulation et dont les versets ne prêtant à aucune confusion sont inabrogeables. Ils cherchent,

- 11- ainsi – puisse Dieu, exalté soit-il, être pleinement satisfait d’eux ! – la face de Dieu l’immense en sollicitant la récompense abondante en la demeure des délices. Que Dieu – exalté soit-il ! – mette cela au nombre de leurs bonnes œuvres exaucées et de leurs affaires profitables
- 12- dans la demeure ultime qu’ils espèrent. Ils ont ordonné –que Dieu les soutienne ! – au bibliothécaire (*qayyim al-khizāna*) de porter sa main sur l’ouvrage à titre de prise de possession et il l’a fait. [Aḥmad al-Manṣūr] a écrit – que Dieu le soutienne – de sa noble main une attestation d’exactitude de ce *waqf* à la fin de *ramaḍān* 1001/fin juin 1593.

Commentaire

La formulation du texte du *taḥbīs* avait été confiée, disent nos sources, à l’un des fidèles serviteurs et historiographes d’al-Manṣūr, al-Faṣṭālī⁹⁶. Il a repris, et ce n’est pas un hasard, la composition que nous avons vue dans le *taḥbīs* d’Abū ‘Inān (fig. 1 ; laquelle sera à son tour reprise par Mulāy Zaydān, fils et successeur d’al-Manṣūr ; voir Annexe II et fig. 7). Certes, il a choisi, au lieu de la simple *ḥamdalah* employée à l’époque mérinide, de débiter par la *basmala* suivie de la *taṣliya*. Cette décision n’est sans doute pas gratuite : ce dernier élément appelle en effet la bénédiction divine sur le Prophète, mais aussi sur sa famille, à laquelle appartenait le sultan chérifien – dont la qualité de descendant de Ḥasan, le petit-fils de Muḥammad, est rappelée par l’intéressé lui-même à la l. 3. Il a adapté la titulature à la personne du Saadien, faisant allusion à la lutte avec les Espagnols et les Portugais (« exterminateur des idoles du polythéisme par la lance et l’épée ») ou encore à la conquête du Soudan (« auteur de conquêtes réalisées systématiquement dans le bon ordre »), mais il a conservé le déroulement de l’acte – titre de l’ouvrage, bénéficiaire et dispositions légales concernant le livre donné – qui se termine par la date. Comme c’était le cas pour Abū ‘Inān, cette partie est écrite en petits caractères et en lignes régulières : le scribe du *taḥbīs* du ms 613 (notre n° 1, fig. 3) semble même reproduire la main de son collègue de l’époque mérinide (fig. 1).

À côté de cette première composante, se trouve, sur deux lignes généralement, une confirmation du *taḥbīs* par le sultan qui, comme Abū ‘Inān, écrit en plus grands caractères, dans un style plus libre ; parfois, des particules dorées adhèrent encore à cette indication, probablement de petits morceaux de mica similaires à ceux qui ont été

96. Ibn al-Qāḍī, *al-Muntaqā al-maqṣūr ‘alā ma’āthir al-khalīfa al-Manṣūr*, éd., M. Razzūq, Rabat, 1986, t. 1, p. 259.

identifiés sur des *ex-libris* de la collection sultanienne qui se trouve à l'Escorial⁹⁷. Quelques actes présentent la particularité de se terminer en signalant l'intervention de deux témoins qui ont comparu devant le *cadi* de Fès et apposé leur signature⁹⁸.

Un premier examen de la distribution chronologique des dons d'al-Manṣūr montre qu'elle concernerait une période comprise entre 1001/1592-1593 (texte n° 2, fig. 4) et sa mort en 1012/1603, date de l'ultime série de documents. Elle se concentre en fait sur les quatre dernières années de cette décennie. Les traces d'un dépôt en 1001/1592-1593 ne concernent que six volumes et représentent la seule activité jusqu'en 1008/1599-1600 – mais ils donnaient à M. 'Ā. al-Fāsī le *terminus ante quem* pour la fondation de la bibliothèque saadienne⁹⁹. La comparaison entre le *taḥbīs* de 1011/1603 (texte n° 1) et celui de 1001/1592-1593 (texte n° 2) montre une ressemblance frappante, tant d'un point de vue matériel (écriture, mise en page) que textuel ; il s'agit en fait à notre sens d'une erreur du copiste qui a omis le « dix » et transformé ainsi la date de 1011 en 1001. Que des erreurs aient eu lieu se trouve confirmé par le ms Fès, Qarawiyyīn 29, f. 1 r : seul l'équivalent des quatre premières lignes des *taḥbīs* 1 et 2 ont été copiées, mais Aḥmad al-Manṣūr a apposé les deux lignes de sa confirmation avant de recommencer un peu plus loin sur le feuillet où le *taḥbīs* a été écrit, intégralement cette fois, par le scribe.

Si notre interprétation est exacte, notre documentation concernerait donc uniquement les quatre dernières années du règne du sultan, en commençant par 1008/1599-1600 qui marquerait donc le début du mécénat sultanien : ce ne sont en effet pas moins de 65 volumes qui sont déposés, dont 42 au cours du mois de *dhū al-qa'da* 1008/mai-juin 1600¹⁰⁰. Ils sont un peu moins nombreux l'année suivante et, semble-t-il, répartis sur plusieurs mois successifs : *jumadā* II/décembre 1600 (5)¹⁰¹, *rajab*/janvier 1601 (6)¹⁰², *sha'bān*/février 1601 (13)¹⁰³ et *shawwāl*/avril 1601 (2)¹⁰⁴ ; il n'en reste pas moins que 42 des volumes conservés portent un acte daté de cette année.

97. P. Roger et B. Prochet, « Tout ce qui brille... », in F. Déroche, N. de Castilla et L. Tahali, *Les livres du sultan*, t. 2, p. 425-430.

98. C'est le cas des mss Fès, Bibl. Qarawiyyīn, 18, 916, 917, 922, 931 etc. qui ont comme point commun d'avoir été remis en 1008/1599-1600.

99. Il s'agit des mss Fès, Bibl. Qarawiyyīn, 182, t. 5 et 6, 556, 627, 633 et 1250. M. 'Ā. al-Fāsī, *Khizāna al-Qarawiyyīn*, p. 6.

100. Sur les manuscrits, les dates ne sont pas toujours lisibles ou conservées et ne le sont parfois qu'en partie : placées à la dernière ligne de l'acte, elles sont davantage exposées aux dommages. De ce fait, les chiffres qui suivent sont inférieurs au nombre total des manuscrits que nous avons identifiés.

101. Mss Fès, Bibl. Qarawiyyīn, 323, t. 1 et 2, 742, 1337 et 1403.

102. Mss Fès, Bibl. Qarawiyyīn, 99 (nous avons lu cette date sur le fragment Kh. 10-9-544-35, mais elle s'appliquait peut-être à l'ensemble de la série du ms 99), 220, 295, 296, 1018 et *Kh.* 19-25-370-2=d.

103. Mss Fès, Bibl. Qarawiyyīn, 103 bis, 141, t. 2, 149, 156, t. 1 et 3, 211, t. 1 et 2, 1014, t. 1 à 4, et 1050.

104. Mss Fès, Bibl. Qarawiyyīn, 984, t. 1 et 2.

Celle qui suit, 1010/1601-1602, est la moins bien fournie des quatre : seuls 10 volumes présents de nos jours dans la bibliothèque rejoignirent alors ses rayons¹⁰⁵. Le contraste est fort avec 1011/1602-1603, l'année la mieux représentée en termes de volumes conservés à ce jour avec un total de 89 – 82 plus les 7 ouvrages dont nous pensons que la date de 1001 représente une erreur de scribe¹⁰⁶. Deux séries d'actes portent des dates les uns de *sha'bān*/janvier-février 1603 (27)¹⁰⁷, les seconds de *ramadān*/février-mars 1603 (21)¹⁰⁸. Seuls huit volumes seront déposés en *waqf* par al-Manṣūr l'année hégirienne de sa mort (survenue le 16 *rabī' I* 1012/24 août 1603), tous en *ṣafar* 1012/juillet-août 1603¹⁰⁹.

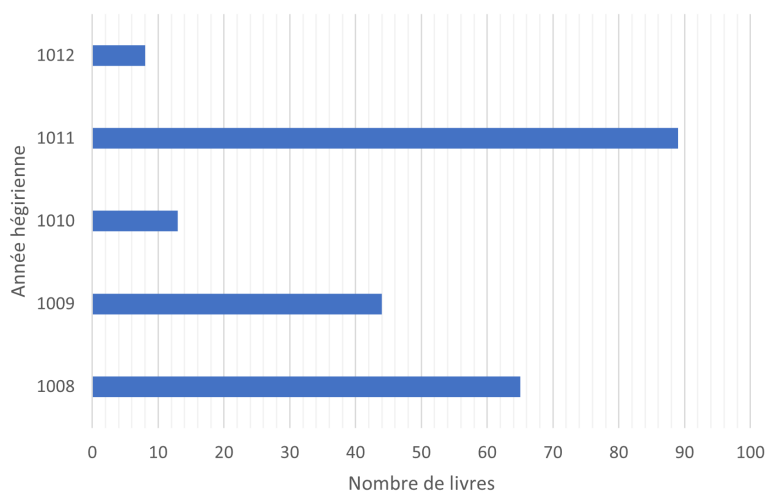


Tableau 1. – Apport annuel de livres d'après les *tahbīs* lisibles.

Comme cela est le cas pour la bibliothèque sultanienne, les données relatives aux *tahbīs* d'al-Manṣūr posent la question des doubles et des séries. Tant le document relatif

105. 1 volume a été remis en *sha'bān* 1010/février 1602 (Ms Fès, Bibl. Qarawiyyīn, 665), 7 en *shawwāl* avril 1602 (Mss Fès, Bibl. Qarawiyyīn, 312, 382, 792, 1029, 1198 et 1343).

106. Le seul nombre des actes à copier cette année-là augmentait le risque d'erreur.

107. Mss Fès, Bibl. Qarawiyyīn, 11, t. 3, 5, 11, 13 à 16, 40, t. 1, 52, 89, t. 5 et 6, 143, 158, t. 1 et 2, 160, t. 3, 231, 236, 587, 807, t. 1 et 3, 992, t. 1, 1018, 1069, 1120, t. 1, 1273, 1277 ; Kh. 5-99-185.

108. Mss Fès, Bibl. Qarawiyyīn, 11, t. 1, 237, t. 2 et 3, 336, t. 2, 352, 375, 522, 544, t. 1, 598, 612, t. 1 et 2, 613, t. 1, 638, 1297 et 1326 ; Kh. 5-24-450, 5-39, 5-94-443, 6-3-116, 10-9-544-30 et 19-25-370-2=c. Un volume aurait été remis en *ṣafar* 1001 (lire : 1011)/juillet-août 1602 (Ms 182, t. 5)

109. Mss Fès, Bibl. Qarawiyyīn, 629, 1020 et 1431 ; Kh. 1-11-2408, 1-27-28, 5-16-113, 5-55-1867 et 10-9-544-46.

aux *uṣūl al-fiqh* que les volumes qui nous sont parvenus nous permettent de constater que certains ouvrages existaient en plusieurs exemplaires¹¹⁰ : certes, une explication possible qui tient compte de la nature même de la bibliothèque Qarawiyyīn serait de considérer que le seul nombre de ses usagers imposait de mettre à leur disposition plusieurs exemplaires d'une même œuvre importante dans le cadre de l'enseignement qui était dispensé de manière à ce que plusieurs lecteurs puissent y accéder simultanément. Le document est le plus utilisable pour examiner cette question puisqu'il donne une image complète de la situation de la section des *uṣūl al-fiqh* en 1012/1603. L'exemple le plus clair serait celui du *Badr al-ṭālī fī ḥall Jam' al-jawāmi'* d'Abū 'Abd Allāh Muḥammad al-Maḥallī (m. 864/1460)¹¹¹, un commentaire du *Jam' al-jawāmi' fī uṣūl al-fiqh* d'al-Subkī (m. 771/1370)¹¹² qui figure en quatre exemplaires dans le fonds déposé par al-Manṣūr¹¹³. Mais pourquoi n'avoir pas mis à la disposition des lecteurs autant d'exemplaires du *Jam' al-jawāmi'* lui-même ? Il nous est seulement possible de faire des hypothèses à ce sujet : l'alimentation des bibliothèques marocaines étant en grande partie tributaire du marché des livres du Caire, la disponibilité ou non de tel ou tel titre pesait sur les choix du mécène ou de ceux qui l'assistaient. L'absence d'études sur la popularité d'une œuvre donnée au cours des siècles ne nous permet pas de savoir si la multiplicité des exemplaires dans une bibliothèque pouvait être la conséquence d'une production plus abondante en réponse à une telle demande, ce qui facilitait les acquisitions. Nous connaissons mieux les titres qui figuraient au programme de la formation des élites savantes du Maroc aux ix^e/xv^e et x^e/xvi^e siècles : les manuscrits Escorial, RBME 248 et 788 nous en donnent une idée relativement précise¹¹⁴ et leur contenu recoupe ce que nous disent les sources des études d'Aḥmad al-Manṣūr¹¹⁵. Le *Badr al-ṭālī* n'était pas du nombre, mais le traité qu'il commente, le *Jam' al-jawāmi'* d'al-Subkī en faisait partie ; aussi le premier peut-il apparaître comme un substitut du second.

L'inventaire de 'Abd Allāh b. Manṣūr invite de fait à prendre en considération l'existence de textes qui revêtaient une importance particulière pour le donateur ou

110. La bibliothèque sultaniennne saadienne contient également des doubles, mais le mode d'acquisition des ouvrages a pu, dans ce cas, être un facteur décisif (voir M. Zouhal, « Les manuscrits de droit », in F. Déroche, N. de Castilla et L. Tahali, *Les livres du sultan*, t. 2, p. 328-332).

111. *GAL* II, 89 com. c.

112. *GAL* II, 89 n° 1.

113. Inventaire, n° 1, 15, 27 et 32 ; l'unique exemplaire qui subsiste est le Ms Fès, Bibl. Qarawiyyīn 1310, dont le *taḥbīs* est daté de 1011/1602-1603.

114. F. Déroche, « The prince and the scholar. A study of two multiple-text manuscripts from fifteenth and sixteenth centuries Morocco », in *Multiple Text Manuscripts*, A. Bausi, M. Friedrich et M. Maniaci éd., Berlin, 2019, p. 171-197.

115. Voir plus haut.

pour ceux qui étaient appelés à fréquenter la bibliothèque. Le *Badr al-ṭālī* d'al-Maḥallī dont il vient d'être question doit être placé dans un contexte plus large, celui de la « constellation » qui se déploie autour du *Jam' al-jawāmi'* d'al-Subkī (n° 16) : pas moins de 14 manuscrits s'y rapportent, dont un est présent en quatre exemplaires (Maḥallī, n° 1, 15, 27 et 32) et trois en deux (Suyūṭī, n° 6 et 8 ; Ḥlūlū, n° 9 et 23 ; Abū Zur'ā Ibn al-'Irāqī, n° 22 et 30). Une remarque similaire peut être faite à propos du *Mukhtaṣar* d'Ibn al-Hājib¹¹⁶, n° 18 de l'inventaire : 8 textes représentent des commentaires ou des résumés de cette œuvre – elle-même étant déjà une abréviation par l'auteur de son *Muntahā al-sūl wa-l-amal fī 'ilmay al-uṣūl wa-l-jadal*, où il avait présenté un résumé du traité de Sayf al-dīn al-Āmidī (m. 631/1233) : *al-Iḥkām fī uṣūl al-aḥkām*¹¹⁷. Un troisième texte, le *Maḥṣūl* de Fakhr al-dīn al-Rāzī (lui-même absent de l'inventaire), est également représenté par deux commentaires/abrégés, les n° 4 et 32. Ces orientations, notamment en ce qui concerne le *Jam' al-jawāmi'* d'al-Subkī, ne surprennent pas : l'œuvre a figuré au programme des études d'al-Manşūr, qui était donc en mesure de prendre ces décisions.

Celles dont il vient d'être question concernent une discipline, les *uṣūl al-fiqh*, mais étaient peut-être observables pour chacune d'entre elles – si les inventaires correspondants avaient été préservés. Mais il est possible de les discerner au niveau de l'ensemble du fonds déposé par le sultan : un coup d'œil général aux titres présents dans les manuscrits constitués en *waqf* par al-Manşūr permet de constater que le fiqh, le ḥadīth et la théologie se taillent la part du lion. Il est frappant de trouver parmi les œuvres qui ont été constituées *waqf* le *Kashshāf* de Zamakhsharī¹¹⁸ : l'exégèse coranique du théologien mu'tazilite, bien que condamnée par l'ash'arisme dominant au Maghreb, continuait à être lue, que ce soit, comme ici, par des lecteurs gravitant dans l'orbite de la mosquée Qarawiyyīn, ou par les princes, comme le montre la collection saadienne de l'Escorial¹¹⁹. Il est vrai qu'Aḥmad al-Manşūr avait également déposé une réfutation due à Sukūnī¹²⁰. En revanche, peu d'ouvrages de grammaire, de philologie ou de belles lettres sont concernés par les *tahbīs* du sultan. Dans l'état actuel du fonds, ces matières ne dépassent pas cinq titres. L'un d'entre eux est un texte andalou de grande valeur : il s'agit de l'unique copie connue du *Sharḥ abyāt al-Zajjājī wa-i'rābuhā wa-gharībuhā wa-shawāhiduhā wa-tabyīn mā ghamuḍa min mā'ānīhā* d'Abū al-Qāsim 'Īsā b. Ibrāhīm Ibn 'Abd Rabbih b. Jahwar al-Qaysī (m. 527/1133) qui figure dans un recueil factice

116. GAL I, 306, n° VIII (Ms Fès, Bibl. Qarawiyyīn 722).

117. Ce texte (GAL I, 393 n° 2) est le n° 14 de l'inventaire et le Ms Fès, Bibl. Qarawiyyīn 1270.

118. Ms Fès, Bibl. Qarawiyyīn 919 ; GAL I, 290 n° 1.

119. H. Chahdi, « Les manuscrits de théologie », in F. Déroche, N. de Castilla et L. Tahali, *Les livres du sultan*, t. 2, p. 362-364.

120. Ms Fès, Bibl. Qarawiyyīn 39 ; GAL I, 291, réfutation n° 2.

(ms Fès, Bibliothèque Qarawiyyīn 940)¹²¹. De même, d'autres disciplines comme la géographie ou l'histoire sont marginalement représentées. La comparaison avec la bibliothèque contemporaine de Muḥāy Zaydān, conservée à l'Escorial, fait éclater la différence entre la collection encyclopédique du sultan¹²² et celle, centrée sur les sciences islamiques, qui était abritée dans la « nouvelle bibliothèque chérifienne ».

Le problème des doubles est rendu plus complexe par la nature « internationale » de l'approvisionnement en livres du Maroc saadien. Une claire différence paléographique existe entre les copies réalisées dans ce pays et plus largement dans l'Occident musulman et celles qui ont été produites en Orient. Ce critère qui oppose le *maghribī* aux écritures orientales permet de déterminer de manière satisfaisante la provenance des manuscrits. L'étude de la bibliothèque sultaniennne conservée à l'Escorial permet de mesurer quantitativement la part de la production moyen-orientale au sein de cette collection : il s'agit, sur la base des sections thématiques, de 68 % des manuscrits en moyenne¹²³. Dans le cas des livres déposés à la bibliothèque Qarawiyyīn par al-Manṣūr, les résultats sont assez sensiblement différents, quelle que soit la base de calcul adoptée, en laissant bien évidemment de côté les ouvrages dont le nom nous est seulement connu par l'inventaire, puisque nous ignorons dans ce cas le type d'écriture employé. Nous pouvons en effet soit ne prendre en compte que les textes, soit uniquement les volumes – ce qu'a fait 'Abd Allāh b. Manṣūr quand il établit son total des ouvrages d'*uṣūl al-fiqh*. Dans le premier cas, une série ne représentera qu'une unité, indépendamment du nombre de ses tomes, mais un manuscrit à textes multiples ne « vaudra » également qu'une unité. En procédant ainsi, nous dénombrons 115 unités en *maghribī* contre 81 en écriture orientale, soit 59 % d'un côté et 41 % de l'autre. Dans l'autre approche, les résultats sont différents : parmi les 295 manuscrits que nous avons dénombrés, ceux en *maghribī* sont légèrement plus nombreux (51 %) que ceux en écriture orientale (49 %), ces derniers pourtant favorisés, si l'on peut dire, par l'importance des séries.

Comment expliquer cette situation qui contraste si fortement avec ce que nous pouvons savoir de la bibliothèque sultaniennne, telle que la collection de l'Escorial nous en conserve l'image ? Dans cette dernière, la production venue d'Orient occupe une place beaucoup plus importante, comme nous l'avons signalé. Cela pourrait être la conséquence d'un approvisionnement différent, mais si ce facteur a sans nul doute joué

121. Un deuxième exemplaire a été dernièrement découvert au sein d'une bibliothèque privée, non cataloguée, à Damnāt (Maroc) ; il n'est pas daté, mais semble avoir été copié au XI^e/XVII^e s.

122. F. Déroche, « Conclusion », in F. Déroche, N. de Castilla et L. Tahali, *Les livres du sultan*, t. 2, p. 431-432.

123. Voir les indications dans l'analyse des différentes sections dans F. Déroche, N. de Castilla et L. Tahali, *Les livres du sultan*, t. 2.

un rôle, il ne faut pas oublier que certaines de ses sections sont mieux fournies en copies produites dans l'Occident musulman. C'est notamment le cas du droit où, à l'Escorial, la part respective des copies orientales (54 %) et de celles de la région (46 %) est relativement équilibrée. La raison tient à l'adhésion du Maroc à l'école malikite qui, étant moins bien représentée ailleurs, suscite une moindre production de copies en Orient. Mais ce n'est sans doute qu'une partie de l'explication : les origines chérifiennes de la dynastie incitaient sans doute le sultan à rechercher tout ce qui pouvait manifester ses liens avec le Proche-Orient, alors que cette motivation n'avait pas lieu d'être quand il s'agissait de lecteurs locaux.

Il n'est pas certain que l'on puisse invoquer un différentiel de prix entre les livres réalisés sur place ou plus généralement dans l'Occident musulman et ceux qui étaient importés, ou encore supposer que seuls des manuscrits de facture médiocre ont été remis par le sultan. Sur le premier point, le manque de données à ce propos pour le Maroc de cette époque empêche d'évaluer la situation. Sur le deuxième, on notera que certains des manuscrits déposés par Aḥmad al-Manṣūr sont d'assez belle facture. Signalons ainsi, au sein d'une série du *Jāmi' al-kabīr* de Suyūṭī¹²⁴, certains volumes (ms Fès, Bibliothèque Qarawiyyīn, 182, t. 5 et 6) qui ont été exécutés en Égypte et s'ouvrent sur une enluminure rappelant le numéro du tome, le titre de l'ouvrage et le nom de son auteur. Le colophon du t. 6 permet de savoir qu'il avait été achevé en *ṣafar* 973/septembre 1565. La qualité de ces copies ne fait pas de doute et, d'ailleurs, elles ont d'abord appartenu au sultan dont on lit la marque de possession à côté du décor initial dont il vient d'être question (fig. 5). Ce cas n'est pas isolé : plusieurs manuscrits qui ont été déposés à la bibliothèque Qarawiyyīn se trouvaient auparavant dans la collection personnelle d'Aḥmad al-Manṣūr. On peut ainsi signaler les mss Fès, Bibliothèque Qarawiyyīn 40 (une copie du *Naẓm al-durar fī tanāsub al-ʿāy wa l-suwar* d'al-Biqāʿī)¹²⁵ et 1120 (2 volumes du *Sharḥ al-mudawwana* d'Ibn Nājī al-Qayrawānī)¹²⁶ qui portent tous deux l'empreinte du sceau sultanien¹²⁷ ; ms 738 (*Fath al-bāqī ʿalā alfiyyat al-ʿirāqī* de Zakariyyā al-Anṣārī)¹²⁸ avec la superbe marque de possession verticale en grands caractères orientaux que l'on retrouve sur le ms 182, t. 6 dont il vient d'être question¹²⁹. D'autres copies ont été spécifiquement préparées pour la bibliothèque sultanienne : les

124. GAL II, 147 n° 56.

125. GAL II, 142 n° 2.

126. S I, 300 com. 7.

127. Voir F. Déroche, L. Tahali et M. Zouihal, « *Ex-libris* et notes d'Aḥmad al-Manṣūr et de ses fils », in F. Déroche, N. de Castilla et L. Tahali, *Les livres du sultan*, t. 1, p. 36 et fig. 5a.

128. S I, 612 com. b.

129. *Ibid.*, p. 37-38 et fig. 6.

mss 1133 (2 volumes du *Mukhtaṣar al-matīyya*¹³⁰, achevé le 22 *shawwāl* 997/2 septembre 1589) et 576, t. 6 de la *Kharīdat al-qaṣr wa-jarīdat al-‘aṣr* de ‘Imād al-dīn al-Iṣbahānī¹³¹. Le sultan a donc puisé dans sa collection personnelle pour alimenter la dotation de la « nouvelle bibliothèque chérifienne »¹³².

D’autres manuscrits pourraient être également sortis de la collection personnelle du sultan bien que ne portant aucune marque. Comme la bibliothèque de Mulāy Zaydān permet de le constater, tous les volumes n’avaient pas reçu un *ex-libris* ou l’empreinte du sceau du sultan¹³³. Mais la provenance de certains ouvrages permet de faire l’hypothèse qu’ils se trouvaient dans le palais de Marrakech. C’est ainsi le cas de livres qui ont appartenu à son infortuné neveu, l’une des victimes de la « bataille des trois rois », Muḥammad al-Mutawakkil aussi connu comme al-Maslūkh, « l’écorché », par référence au sort que réserva al-Manṣūr à sa dépouille. Certains d’entre eux figurent dans la bibliothèque de Mulāy Zaydān, lequel en avait peut-être hérité de son père¹³⁴, mais les mss Fès, Bibliothèque Qarawiyyīn 160, 587 et 742 qui appartinrent à Muḥammad al-Mutawakkil viennent peut-être de la collection d’al-Manṣūr et ne représentent pas un achat qu’il aurait fait pour alimenter son *waqf*. Tous étaient des commandes princières ou sultaniennes : les colophons indiquent en effet qu’ils avaient été copiés pour la bibliothèque de Muḥammad al-Mutawakkil à la fin de *ṣafar* 969/novembre 1561 (ms 587)¹³⁵, à celle de *dhū al-qa‘da* 979/avril 1572 (ms 160)¹³⁶ et en *jumadā* I 981/août 1573 (ms 742)¹³⁷. Devenus le butin d’Aḥmad al-Manṣūr, ils furent sans doute transférés au palais du Badī‘ à Marrakech avant d’être remis à la bibliothèque Qarawiyyīn en *jumadā* II 1009/décembre 1600 (ms 742), à la fin *sha‘bān* 1011/février 1603 (ms 160) et enfin en *shawwāl* de cette même année/mars-avril 1603 (ms 587). Un autre cheminement est représenté par l’exemplaire de l’*Iḥkām fī uṣūl al-aḥkām* de Sayf al-dīn al-Āmidī (m. 631/1233 ; ms Fès, Bibliothèque Qarawiyyīn 27)¹³⁸ : il a en effet appartenu à Aḥmad b. Muḥammad al-Mawāsī dont la « micro-bibliothèque » a été

130. S 1, 661 résumé 2. Le titre développé est : *al-Nihāya wa-l-tamām fī ma‘rifat al-wathā‘iq wa-l-aḥkām*.

131. GAL I, 315 n° 4.

132. Voir ci-dessus.

133. F. Déroche, L. Tahali et M. Zouihal, « *Ex-libris* et notes d’Aḥmad al-Manṣūr et de ses fils », p. 56-58.

134. F. Déroche, L. Tahali et M. Zouihal, « Des bibliothèques saadiennes antérieures ? », in F. Déroche, N. de Castilla et L. Tahali, *Les livres du sultan*, t. 1, p. 25-26 et fig. 1.

135. Il s’agit d’une copie du *Kitāb al-fuṣūṣ* d’Abū al-‘Alā’ Ṣā‘id al-Baghdādī (m. 417/1026).

136. Le ms 160 est le t. 3 de l’*Ikmāl al-ikmāl* de Muḥammad b. Khalafa al-Ubbī (827/1424 ; S 1, 265 com. 8).

137. Ce manuscrit à textes multiples contient le *Muḥaṣṣil afkār al-mutaqaddimīn wa-l-muta’akḥkhirīn* de Fakhr al-dīn al-Rāzī (m. 606/1209 ; GAL I, 507 n° 22), le *Mukhtaṣar al-shāmil fī uṣūl al-dīn* d’Ibn ‘Arafa (m. 803/1400 ; GAL I, 247, n° 2) et la *Buḥya al-tālib fī sharḥ ‘aqīd Ibn al-Ḥājib* d’Aḥmad b. Muḥammad Ibn Zakrī al-Tilimsānī (m. 899/1493 ; S 1, 539, n° X.a).

138. GAL I, 393 n° 2.

intégrée dans celle des Saadiens¹³⁹ ; il rejoignit Fès et la Qarawiyyīn à la fin *ramaḍān* 1011/mars 1603. Nous terminerons cet examen des livres qui ont pu transiter par la bibliothèque d’Aḥmad al-Manṣūr en évoquant le cas du ms Fès, Bibliothèque Qarawiyyīn 638. Cette copie des *Durar al-lawāmi‘ fī sharḥ Jam‘ al-jawāmi‘* de Kamāl al-dīn b. Abī Sharīf (m. 906/1501)¹⁴⁰ a été réalisée par Ibrāhīm b. Ibrāhīm b. ‘Alī al-Laḳānī qui acheva son travail le mercredi du début de *jumadā* I 1002/26 janvier 1594 : elle faisait très vraisemblablement partie des manuscrits transcrits en Égypte par Burhān al-dīn Ibrāhīm al-Laḳānī al-Miṣrī al-Mālikī (m. 1041/1631) en réponse à des demandes saadiennes pour alimenter la bibliothèque personnelle du sultan¹⁴¹. Il en a été retiré pour être déposé à la « nouvelle bibliothèque chérifienne » à la fin *ramaḍān* 1011/13 mars 1603.

Les manuscrits datés sont peu nombreux (70), mais la part que représentent les copies du ix^e/xvi^e siècle est notable (40). Cet élément est-il indicatif d’une valeur moindre ? Cela n’est pas certain si l’on pense que deux volumes d’une série, le ms 182, une copie du *Jāmi‘ al-kabīr* de Suyūṭī, portent la marque d’Aḥmad al-Manṣūr (fig. 5). Ces deux copies enluminées ont donc d’abord appartenu au sultan qui s’en est dessaisi au profit de la bibliothèque. Ce manuscrit somme toute récent avait été jugé digne de figurer parmi les livres du sultan ; pourquoi les a-t-il cédés ?

A-t-il « sacrifié » des ouvrages qui lui appartenaient pour compléter des séries dépareillées¹⁴² ? C’est ce que pourraient laisser penser certains des manuscrits qui viennent d’être mentionnés, par exemple les mss Fès, Bibliothèque Qarawiyyīn, 182, t. 5 et 6 (fig. 5) qui ont été associés en 1011/1602-1603¹⁴³ aux t. 3, 4 et 5, remis précédemment en *dhū al-qa‘da* 1008/mai-juin 1600¹⁴⁴. Les colophons des t. 4 et 6 sont respectivement datés de *jumadā* I 984/août 1576 et de *ṣafar* 973/septembre 1565, ce qui indique bien qu’il s’agit d’ensembles distincts. Les séries, c’est-à-dire les textes qui occupent plusieurs volumes, représentent en effet un autre problème, lui aussi lié à la disponibilité des manuscrits sur le marché. Il n’était pas toujours possible d’obtenir

139. F. Déroche, L. Tahali et M. Zouihal, « L’apport marocain », p. 82-83 et fig. 32 ; M. Zouihal, « Les manuscrits de droit », p. 314-316.

140. *GAL* II, 89, gl. α.

141. F. Déroche, L. Tahali et M. Zouihal, « Un réseau international », p. 61-65. La bibliothèque sultanienne de l’Escorial abrite plusieurs manuscrits similaires à celui-ci en termes d’écriture et d’aspect général, par exemple Arabe 106, copié la même année, 235 et 1497.

142. Conséquence sans doute de la thématique, les textes en plusieurs volumes sont nombreux ; sans que nous puissions savoir s’ils étaient complets (d’autant que, comme on le voit ci-dessous, certaines séries semblent être arrivées en deux étapes), ils sont 19 en 1008/1599-1600, 11 en 1009/1600-1601, 20 en 1011/1602-1603 et 1 en *ṣafar* 1012/juillet 1603.

143. Nous corrigeons la date de 1001 en 1011.

144. Il n’est bien sûr pas impossible que la bibliothèque ait reçu deux séries complètes dont nous ne connaissons que des *membra disjecta*.

d'un même coup tous les tomes d'un de ces ouvrages et, de fait, différentes situations décrites dans le catalogue d'al-Fāsī pourraient correspondre à des approvisionnements partiels. La série du *Nazm al-durar fī tanāsub al-āy wa-l-suwar* d'al-Biqā'ī, dont nous connaissons cinq tomes (Mss Fès, Bibl. Qarawiyyīn 40)¹⁴⁵, a été remise à la bibliothèque en deux fois si nous acceptons les dates qui figurent sur les actes : ceux des tomes 2 à 5 indiquent la date de *dhū al-qa'da* 1008/mai-juin 1600, mais le t. 1 celle de la fin de *sha'bān* 1011/10 février 1603, soit près de trois ans plus tard. Dans ce cas, il semble s'agir d'un ensemble homogène puisque le t. 1 a été achevé le 16 *shawwāl* 949/23 janvier 1543 et le t. 2 le 22 *ramaḍān* 950/19 décembre 1543. En revanche, l'imposante série du *Jāmi' al-arkām* de Qurṭubī (Mss Fès, Bibl. Qarawiyyīn 11)¹⁴⁶ pourrait être entrée presque d'un bloc dans la bibliothèque en 1011/1603-1604, une série d'actes étant datée de *shawwāl* 1011/janvier-février 1603, celui du t. 1 l'étant curieusement du 28 *ramaḍān* 1011/11 mars 1603. Cette petite incohérence pourrait s'expliquer par la masse des volumes remis cette année-là. Une dernière observation : cette série, de même que d'autres de taille importante comme le *Faṭḥ al-bārī* d'Ibn Ḥajar¹⁴⁷ ou le *Lubāb fī 'ilm al-Kitāb* d'Ibn 'Ādil¹⁴⁸, est de provenance orientale, ce qui pourrait être une des caractéristiques qui distinguent cette dernière de la production *maghribī*.

Les disparitions affectent bien entendu notre documentation qui ne représente que partiellement la dotation initiale d'al-Manşūr. Grâce au document relatif à la section des *uṣūl al-fiqh*, nous pouvons toutefois nous faire une idée approximative des disparitions. Sur les 40 volumes rangés dans ce domaine qui avaient été remis par le sultan à la bibliothèque de la mosquée, 21 sont toujours présents dans la collection, même si certains ne le sont que sous forme fragmentaire. En d'autres termes, un tout petit peu plus de 50 % des volumes ont survécu aux différents dangers qui menacent les livres... Les chiffres cités plus haut doivent donc être relus à cette lumière : nous pouvons faire l'hypothèse qu'al-Manşūr aurait remis un total d'environ 600 volumes à la « nouvelle bibliothèque chérifienne » durant la période au cours de laquelle il la dota.

IV. Livres et politique

Aḥmad al-Manşūr, nous l'avons vu, entretenait un rapport particulier avec la ville de Fès. La grande cité du nord de son royaume n'avait pas accueilli les Saadiens avec enthousiasme et ceux-ci ne l'oublièrent pas : comme le soulignait Henri Terrasse, « les

145. GAL II, 142 n° 2.

146. GAL I, 415. 7 volumes sont conservés.

147. GAL II, 114. 7 volumes sont conservés.

148. GAL I, 159 com. 12.

Saadiens qui réservaient leurs soins à Marrakech se défièrent de Fès »¹⁴⁹. Le prince semble toutefois y avoir passé une partie de sa jeunesse si nous nous fions à ce qui nous est dit de sa formation par les chantres de son règne. Revenu au Maroc comme lieutenant de son frère ‘Abd al-Malik lors de l’opération lancée par ce dernier pour chasser du pouvoir son neveu Muḥammad al-Mutawakkil, le prince s’était vu confier le gouvernorat de Fès – peut-être parce qu’il y entretenait des liens avec les milieux de savants de la cité. Devenu sultan, il ne manqua pas de venir de Marrakech pour visiter la ville et s’appliqua à cultiver ses relations avec le groupe influent des oulémas, notamment avec son maître al-Manjūr qu’il invita à Marrakech¹⁵⁰. Ce ne fut toutefois pas lui, mais son petit-fils ‘Abd Allāh al-Shaykh (r. 1022/1613-1032/1623) qui, régnant sur un petit royaume autour de Fès, imprima à la mosquée la marque la plus manifeste de l’activité architecturale des Saadiens : les deux pavillons situés dans sa cour (*ṣaḥn*)¹⁵¹. Certes, son grand-père avait bien envoyé en 996/1588 au grand sanctuaire *fāsī* une vasque de marbre avec un piédestal¹⁵², mais il est surtout intervenu sur un élément périphérique de la mosquée, la bibliothèque, et, à en juger par la date de ses dons de livres, à une date tardive de son règne. Comment expliquer cette situation ?

L’activité de bâtisseur d’al-Manṣūr, sur des fonds appartenant à la mosquée, si l’on en croit l’auteur anonyme de la chronique de la dynastie saadienne, et les dons qu’il fit sont peut-être liés à la situation dans laquelle se trouvait Fès à ce moment de son long règne. Le sultan avait très tôt préparé sa succession en mettant en place comme son héritier son fils aîné, Muḥammad al-Shaykh al-Ma’mūn, quelques mois seulement après être parvenu au pouvoir. Encore très jeune, le prince avait été placé à la tête de Fès avant même qu’il ne soit officiellement intronisé héritier en 1579¹⁵³. Il semble avoir assez tôt fait preuve d’une incapacité à gérer correctement les affaires dont il avait la charge et manifesté des tendances répréhensibles. En dépit des informations défavorables qu’il recevait sur al-Ma’mūn, venant notamment d’autres de ses fils qui aspiraient à sa succession, Aḥmad al-Manṣūr maintint ses dispositions antérieures. À partir de 1005/1597, alors que la tentative de son neveu al-Nāṣir de le renverser venait à peine d’échouer sous les murs de Fès mais avait mis en lumière la lassitude des populations du nord, épuisées par son long règne, le sultan envoya à diverses occasions des émissaires pour tenter de ramener al-Ma’mūn à de meilleurs sentiments, mais avec

149. H. Terrasse, *La mosquée al-Qaraouiyin*, p. 70

150. C’est ce qu’on peut déduire de la remise des *ijāzas* dont il a été question plus haut (voir n. 23 et 24).

151. *Ibid.*, p. 70-71.

152. al-Maqqarī, *Rawḍat al-ās*, p. 21 ; al-Ifrānī, *Nuzhat al-ḥādī*, p. 245-246 ; Id., *Nozhet-elhadi*, p. 261-262 ; Ibn al-Qāḍī, *al-Muntaqā al-maqṣūr*, t. 2, p. 841-842.

153. N. Mouline, *Le califat imaginaire*, p. 163.

peu de succès¹⁵⁴. Dans l'été 1011/1602, une délégation d'hommes de religion chargée de faire entendre raison au prince pourrait avoir eu également pour mission de recueillir des informations sur la situation à Fès et de renouer les liens avec les oulémas de la ville. C'est vers cette date, selon cette interprétation, qu'al-Manṣūr aurait décidé de destituer son fils, ce que confirmerait indirectement une lettre d'al-Ma'mūn adressée à son père à qui il demandait d'écouter sa mère plaider sa cause¹⁵⁵. Vers la fin de *rabī* II 1011/mi-octobre 1602, le sultan se mit en marche vers le nord. Après avoir établi son camp près de Meknès, il prit ses dispositions pour se saisir du prince héritier, secondé par un autre de ses fils, Mulāy Zaydān. Au début du mois de novembre, l'affaire était terminée et al-Manṣūr, qui resta à Fès pour cela, s'attela à la remise en état des affaires de Fès. Parmi les premières mesures qu'il prit alors, on relèvera qu'il restitua à la mosquée Qarawiyyīn les biens qui lui appartenaient et qui avaient été détournés par al-Ma'mūn et son entourage.

Ces événements qui marquèrent la fin du règne d'Aḥmad al-Manṣūr nous invitent à penser que la construction de la « nouvelle bibliothèque chérifienne » et les dons de livres en faveur de celle-ci ont fait partie de gestes que le sultan fit à cette époque en direction des oulémas *fāsī* que la conduite du prince héritier avait sans doute choqués et dont le soutien à la dynastie devait être consolidé, voire recouvré en un moment où la perspective de la succession d'al-Manṣūr se présentait avec plus d'acuité. L'exemple du mérinide Abū 'Inān s'imposa à lui : il reprit le modèle de ses *taḥbīs* et puisa comme lui dans sa bibliothèque personnelle pour doter celle de la mosquée, faisant la part belle aux ouvrages de sciences religieuses. Il s'aligna donc sur une dynastie qui avait naguère honoré Fès en en faisant sa capitale pour obtenir le soutien d'un groupe influent et regagner pleinement le titre honorifique de « sultan des savants » qui lui avait été décerné au début de son règne.

Les *taḥbīs* les plus anciens, ceux qui portent la date de 1008/1599-1600, invitent cependant à revoir la séquence des événements, telle qu'elle a été rappelée plus haut : ils pourraient donner le point de départ de cette entreprise de (re)conquête, même si, dans un premier temps le sultan n'envisageait pas forcément une action militaire¹⁵⁶. Comment d'autre part concilier cela avec ce que nous disent les sources à propos de la bibliothèque ? Selon al-Ifrānī, le bâtiment aurait été achevé en *jumādā* I 1011/novembre

154. *Ibid.*, p. 205-207. Le détail de ces démêlés entre le sultan et son héritier dépend du chroniqueur portugais Antonio de Saldanha (*Cronica de Almançor, sultão de Marrocos (1578-1603)*, étude critique, introd. et notes par A. Dias Farinha, trad. par L. Bourdon, Lisbonne, 1997).

155. N. Mouline, *Le califat imaginaire*, p. 207.

156. Il faut peut-être y voir la raison de l'intervention des deux témoins devant le cadī de Fès dont certains manuscrits remis cette année conservent le souvenir (voir n. 98). Les actes plus tardifs ne conservent pas la trace de cette procédure, la crainte de litiges ayant été écartée.

1602. De son côté, l'auteur anonyme de la chronique de la dynastie saadienne fait dépendre sa construction de l'utilisation des revenus des *waqfs* de la Qarawiyyīn, c'est-à-dire après l'opération militaire d'al-Manṣūr pour appréhender le prince héritier. De toute évidence, ces délais sont bien trop courts ou se heurtent à la datation des *taḥbīs* : la date indiquée par al-Ifrānī correspond en effet à celle de l'entrée du sultan dans Fès, la deuxième serait encore plus tardive. Or, dès *dhū al-qa'da* 1008/mai-juin 1600, les textes des actes, par exemple celui du ms Fès, Qarawiyyīn 209, sur la page de titre (fig. 6, l. 5), parlent de « leur [*sc.* des Saadiens] nouvelle bibliothèque chérifienne » (*khizānatuhum al-sharīfa al-jadīda*) : elle devait donc à ce moment être au moins en cours de construction, mais parvenue à un point où il était possible de la doter en manuscrits. Cette chronologie résout le problème que soulevait M. 'Ā. al-Fāsī : sa datation de la fondation dans « la dernière décade du 9^e siècle » (entre 1583 et 1592) se heurtait au fait qu'aucun texte ne mentionnait l'événement, comme il le reconnaissait lui-même, un silence d'autant plus notable qu'Ibn al-Qāḍī – qui avait une dette particulière vis-à-vis d'al-Manṣūr¹⁵⁷ – acheva sa *Jidhwa al-iqtibās*, consacrée à Fès, en 1003/1594-1595, soit au lendemain de la construction selon l'hypothèse de M. 'Ā. al-Fāsī¹⁵⁸. Le silence d'Ibn al-Qāḍī s'explique : la bibliothèque n'existait pas alors et vit le jour entre 1003/1594-1595 et *dhū al-qa'da* 1008/mai-juin 1600. Alors et dans les années qui suivirent, un effort considérable fut déployé : le temps pressait et le processus d'acquisition des livres nécessaires pouvait tarder. Aussi, bien que le sultan ait certainement fait procéder à des achats sur le marché local et très vraisemblablement aussi en Égypte, comme il avait coutume de le faire¹⁵⁹, il puisa dans sa propre collection pour que son geste politique atteigne pleinement son but dans les meilleurs délais.

Substituant sa bibliothèque à celle d'Abū 'Inān dont elle occupa l'emplacement¹⁶⁰, Aḥmad al-Manṣūr constitua un fonds de manuscrits susceptible de supporter la comparaison avec celui du Mérinide. Cette initiative invite donc à reconsidérer la façon dont le sultan vieillissant a géré la situation délicate que son fils et héritier désigné, al-Ma'mūn, avait laissé s'installer dans la grande ville du nord du royaume dont l'attachement à la dynastie saadienne restait douteux. Au lendemain de l'entreprise d'al-Nāṣir, al-Manṣūr ne se contenta pas d'envoyer des émissaires sermonner le prince,

157. Ibn al-Qāḍī avait été racheté par le sultan en 995/1587 aux pirates qui l'avaient capturé (Ibn al-Qāḍī, *al-Muntaqā al-maqṣūr 'alā ma'āthir al-khalīfa al-Manṣūr*, éd. M. Razzūq, Rabat, 1986, p. 89). Il a de fait été un de ses fidèles thuriféraires et n'aurait pas manqué de signaler une telle réalisation dans le texte de la *Jidhwa al-iqtibās*.

158. M. 'Ā. al-Fāsī, *Khizāna al-Qarawiyyīn*, p. 5-6. L'erreur dans la datation des *taḥbīs* signalée plus haut fait tomber son raisonnement. La date de la rédaction de la *Jidhwa al-iqtibās* est donnée par Ibn al-Qāḍī lui-même (*Jidhwa al-iqtibās fī dhikr man ḥalla min al-'lām madīnat Fās*, éd. 'A. W. b. Maṣṣūr, Rabat, 1973, t. 1, p. 57).

159. Voir F. Déroche, L. Tahali et M. Zouihal, « Un réseau international », p. 61-74 ; Id., « L'apport marocain », p. 75-94.

160. J. Luccioni, « Les bibliothèques habous », p. 23.

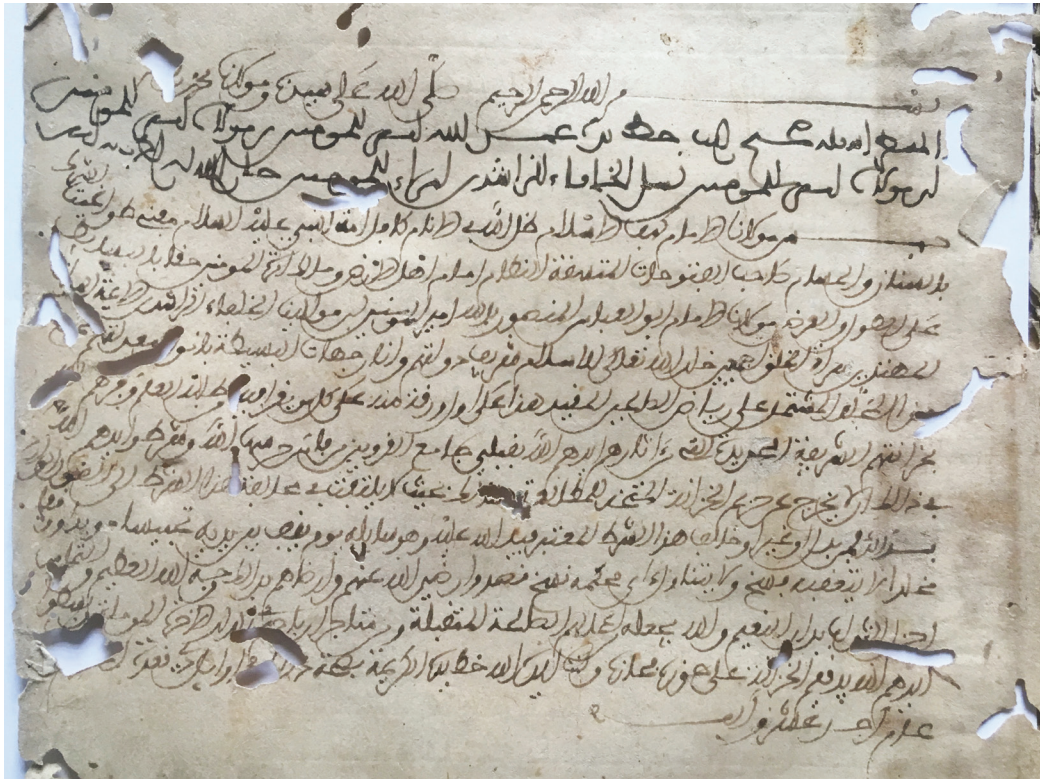


FIG. 6. – *Tahbīs* d'al-Manṣūr en tête d'une copie du *K. Riyāḍ al-ṣāliḥīn* d'al-Nawawī (ms Fès, Qarawiyyīn 209 et Kh. 19-25-370-3=c, page de titre), daté de *dhū al-qa'da* 1011/avril 1603.

mais s'employa à montrer aux gens qui comptaient à Fès qu'il était attentif aux besoins du centre intellectuel où lui-même s'était formé. Il lança la construction de la bibliothèque et commença à y envoyer des livres, certains comme les mss Fès, Qarawiyyīn 40 ou 182 portant une marque indiquant qu'ils se trouvaient auparavant dans la bibliothèque sultanienne à Marrakech (fig. 5). Les dates pourraient indiquer des envois de lots successifs, avec un fléchissement très net en 1010/1601-1602, au moment où la crise avec al-Ma'mūn entre dans sa phase aiguë, suivi d'un apport maximal une fois le sultan installé à Fès pour y remettre de l'ordre. L'histoire du fonds constitué *waqf* par al-Manṣūr n'est donc pas seulement celle du mécénat sultanien, soucieux d'accomplir des bonnes œuvres (*ṣāliḥāt*), elle est le reflet d'une crise majeure qui a marqué la fin du règne et où le livre a servi à sauvegarder les relations privilégiées du « sultan des savants » avec les oulémas *fāsī*.

Annexe I

Inventaire des manuscrits du fonds déposé par Aḥmad al-Manṣūr État actuel

Dans la liste ci-dessous, nous avons réuni les titres que nous savons avoir été déposés en *waqf* par Aḥmad al-Manṣūr :

1) Les mss du fonds général et des *khurūm* sont identifiés par leur cote, celle des premiers étant précédée de Ms., celle des seconds de Kh.

2) Les mss connus par l'inventaire des *uṣūl al-fiqh* sont identifiés par : Inv. suivi de leur numéro dans la liste

al-'Abbādī, <i>al-Āyāt al-bayyināt 'alā indifā' aw fasād mā waqaftu 'alayhi</i> ¹⁶¹	Ms. 1326, Kh. 6-9-1752=Inv. 29
'Abd al-Ḥaqq al-Islāmī, <i>al-Ḥusām al-mamdūd fī radd 'alā al-Yahūd</i> ¹⁶²	Ms. 1403
Abū Dāwūd al-Sijistānī, <i>al-Sunan</i> ¹⁶³	Ms. 1001 (2 t.)
Abū Firās al-Ḥamdānī, <i>Dīwān</i> ¹⁶⁴	Ms. 598
Abū Zur'a, <i>al-Ghayth al-hāmī fī sharḥ Jam' al-jawāmi'</i> ¹⁶⁵	Ms. 1363 (MTM) = Inv. 22 ou 30?
al-'Akrawī, K. <i>al-Bayān (tibyān?) fī i'rāb al-Qur'ān</i> ¹⁶⁶	Ms. 940 (MTM)
<i>Id.</i> , K. <i>al-Lubāb fī 'ilal al-binā' wa-l-i'rāb</i> ¹⁶⁷	Ms. 1209
'Alī b. Qāsim b. 'Alī, K. <i>al-Bustān al-mustakhraj min kitāb al-firdaws</i> ¹⁶⁸	Ms. 1468 (MTM)
al-Āmidī, <i>Iḥkām al-ḥukkām fī uṣūl al-aḥkām</i> ¹⁶⁹	Ms. 1270 = Inv. 14
Anonyme, <i>Mukhtaṣar al-nāsikh wa-l-mansūkh</i>	Ms. 52 (MTM)
Anonyme, <i>Sharḥ</i> (..... ; texte de grammaire ?)	Kh. 5-55-1867
Anonyme, <i>Sharḥ Mukhtaṣar Ibn al-Ḥājib al-aṣlī</i>	Inv. 13
al-Aqfahsī, Shams al-dīn Muḥammad, <i>Sharḥ iqtisād li-kifāya al-'uqqād</i> ¹⁷⁰	Kh. 10-9-544-12
al-Armayūnī, <i>Ḥāshiyā 'alā sharḥ al-Iṣfahānī</i> ¹⁷¹	Inv. 33 et Kh. 6-3-116
al-Asnawī, <i>Nihāyat al-sūl fī sharḥ Minhāj al-uṣūl</i> ¹⁷²	Inv. 19
al-'Aynī, Badr al-dīn, <i>'Umda al-qārī' fī sharḥ Saḥīḥ al-Bukhārī</i> ¹⁷³	Ms. 126 (6 t.)
<i>Id.</i> , <i>Ḥāshiyat 'alā Saḥīḥ al-Bukhārī</i>	Ms. 1254 ¹⁷⁴ (MTM)

161. S II, 105 gl. γ.

162. S II, 989, n° 2.

163. GAL I, 161 n° 1.

164. GAL I, 89.

165. S II, 71 n° 10.

166. GAL I, 282, n° 1 (œuvre, selon C. Brockelmann, de Muḥibb al-dīn al-'Ukbarī, m. en 616/1219).

167. GAL I, 282, n° 3 (comme ci-dessus).

168. GAL I, 344, résumé c.

169. GAL I, 393 n° 2.

170. S II, 111, n° 17 ; sur le manuscrit, le texte est attribué à son père, auteur du texte commenté.

171. Voir GAL II, 326.

172. GAL II, 91, n° 11.

173. GAL I, 159, com. 13.

174. M. 'Ā. al-Fāsī (*Fahris makhṭūṭāt khizānat al-Qarawiyyīn*, t. 3, p. 316) donne comme cote 1255 au lieu de 1254. Il s'agit en fait d'un extrait de la *'Umda al-qārī'* (voir ci-dessus).

al-Baghawī, <i>Sharḥ al-sunna</i> ¹⁷⁵	Ms. 1014 (3 t.), Kh. 9-66-29
al-Baghādādī, al-qāḍī ‘Abd al-Wahhāb, <i>al-Naẓā’ir fī al-fiqh</i>	Ms. 382 (MTM)
<i>Id.</i> , <i>Sharḥ fuṣūl al-aḥkām</i> ¹⁷⁶	<i>ibid.</i>
Bahrām, <i>al-Shāmil</i> ¹⁷⁷	Ms. 458
al-Bāqillānī, <i>Ijāz al-Qur’ān</i> ¹⁷⁸	Ms. 50
al-Baqqūrī, <i>Mukhtaṣar al-qawā’id</i> ¹⁷⁹	Ms. 1269
al-Barādhi, <i>al-Tadhhib li-masā’il al-Mudawwana wa-l-Mukhtaliṭa</i> ¹⁸⁰	Ms. 322 et 323 (2 t.)
al-Biqā’ī, <i>Naẓm al-durar fī tanāsib al-āy wa-l-suwar</i> ¹⁸¹	Ms. 40 (5 t.)
al-Bisāṭī, <i>Shifā’ al-ghalīl fī sharḥ Mukhtaṣar</i> ¹⁸²	Ms. 422
al-Bukhārī, <i>al-Jāmi’ al-saḥīḥ</i> ¹⁸³	Ms. 89 (4 t.) et 91 (1 t.)
al-Damāmīnī, <i>Sharḥ Tashīl al-fawā’id</i> ¹⁸⁴	Ms. 522
<i>Id.</i> , <i>Ta’līq ‘alā Muḡhni al-labīb</i> ¹⁸⁵	Ms. 1210
al-Damīrī, <i>Sharḥ al-kabīr ‘alā Mukhtaṣar</i> ¹⁸⁶	Ms. 814
al-Dhahabī, <i>al-Kashshāf fī asma’ rijāl (= Kāshif fī ma’rifā asma’ al-rijāl ?)</i> ¹⁸⁷	Ms. 1050
<i>Id.</i> , <i>K. al-Mushtabih fī asma’ al-rijāl</i> ¹⁸⁸	Ms. 236
<i>Id.</i> , <i>Tadhhib al-Tadhhib al-Kamāl fī asma’ al-rijāl</i> ¹⁸⁹	Ms. 1035 (2 t.)
al-Dīnawarī, <i>Ta’bīr al-Qādirī</i> ¹⁹⁰	Ms. 1291
al-Dīrīnī, <i>al-Kifāya fī tafsīr al-Qur’ān</i> ¹⁹¹	Ms. 934 (2 t.)
al-Fakihānī, <i>Riyāḍ al-afḥām</i> ¹⁹²	Ms. 211 (2 t.)
al-Fārisī, <i>al-Īdāḥ fī al-nawḥ</i> ¹⁹³	Ms. 1201
al-Fāsī, <i>Taqī al-dīn, Shifā’ al-gharām bi-akhbār al-balad al-ḥarām</i> ¹⁹⁴	Ms. 555

175. GAL I, 364 n° 2.

176. Voir Kh. al-Ziriklī, *al-A’lām*, Beyrouth, 15^e éd., 2002, t. 4, p. 184.

177. GAL II, 84 com. a.

178. GAL I, 197, n° 1.

179. GAL I, 385 n° 1.

180. GAL I, 178.

181. GAL II, 142 n° 2.

182. S II, 97 com. Bb.

183. GAL I, 158.

184. S II, 21 n° 11.

185. GAL II, 26 n° 5.

186. S II, 97 com. a.

187. GAL II, 47 n° 8.

188. GAL II, 47 n° 6.

189. GAL II, 47 n° 7.

190. GAL I, 244. M. ‘Ā. al-Fāsī lui donne la cote 1292 au lieu de 1291 (*Fahris makhūṭāt*, t. 3, p. 342).

191. S I, 811 n° 18.

192. S 2, 15 n° 3.

193. GAL I, 114 n° 1.

194. GAL II, 173 n° 4.

<i>Id.</i> , <i>K. Tahṣīl al-marām min tārikh al-balad al-ḥarām</i> ¹⁹⁵	Ms. 1250
al-Fayyūmi, Muḥammad b. ‘Abd al-Ṣamad, <i>al-Kawākib al-durriyya</i> ¹⁹⁶	Ms. 792
Galien (<i>Jālīnūs</i>), <i>al-Tashrīḥ al-kabūr</i> ¹⁹⁷	Kh. 13-12-213
al-Ghassānī, Abū al-Ḥasan b. ‘Umar, <i>al-Wasīla li-iṣābat al-ma’nā fī ihṣā’ asmā’ Allāh al-ḥusnā</i>	Ms. 1340
al-Ghazālī, <i>Ba’du masā’il ‘ilm al-yaqīn min mushkilāt fiqh al-dīn</i> ¹⁹⁸	Ms. 723 (MTM)
<i>Id.</i> , <i>Bidāya al-hidāya</i> ¹⁹⁹	<i>ibid.</i>
<i>Id.</i> , <i>K. al-Intiṣār li-mā waqa’a fī al-Iḥyā’ min al-asrār</i> ²⁰⁰	<i>ibid.</i>
<i>Id.</i> , <i>al-Maqṣad al-asnā fī sharḥ asmā’ Allāh al-ḥusnā</i> ²⁰¹	<i>ibid.</i>
<i>Id.</i> , <i>al-Mustasfā min ‘ilm al-uṣūl</i> ²⁰²	<i>ibid.</i>
<i>Id.</i> , <i>Shifā’ al-ghalīl fī masālik al-ta’līl</i> ²⁰³	Inv. 11
al-Ḥamawī, <i>al-Mukhtaṣar al-kabīr fī sīra sayyidinā Rasūl Allāh</i> ²⁰⁴	Ms. 1098
al-Ḥawḍī, <i>Wāsīta al-sulūk</i> ²⁰⁵	Ms. 1394 (MTM)
al-Ḥlūlū, <i>Ḍiyā’ al-lāmi’ sharḥ Jam’ al-jawāmi’</i> ²⁰⁶	Ms. 639 = Inv. 9 ou 23
Ibn ‘Abbād, <i>al-Rasā’il al-kubrā</i> ²⁰⁷	Ms. 669
<i>Id.</i> , <i>al-Rasā’il al-ṣuḡhrā</i> ²⁰⁸	Ms. 1350
<i>Id.</i> , <i>al-Tanbih (sharḥ al-ḥikam al-‘aṭā’iyya)</i> ²⁰⁹	Ms. 1350
Ibn abī Jamra, <i>Bahja al-nufūs</i> ²¹⁰	Ms. 141
Ibn abī Zamanīn, <i>Mukhtaṣar tafsīr Yahyā b. Sallām</i> ²¹¹	Ms. 34

195. GAL II, 173 n° 5.

196. GAL I, 266, *takhmīs* i.

197. G. Fichtner, *Corpus galenicum. Bibliographie der galenischen und pseudogalenischen Werke*, n° 11, p. 18 (renvoi à M. Simon, *Galens Anatomie...* 2 vol., Leipzig, 1906) : https://cmg.bbaw.de/fileadmin/Webdateien/Dateien/Galen-Bibliographie_2019-01.pdf. Les auteurs remercient M^{me} Véronique Boudon-Millot de leur avoir communiqué cette référence.

198. Peut-être les *Masā’il su’ila ‘anhā wa ajāba ‘anhā* (voir ‘A.R. Badawī, *Mu’allafāt al-Ghazālī*, Koweït, 2^e éd, 1977, p. 385) ?

199. GAL I, 422 n° 26.

200. GAL I, 422 n° 25 (justification par l’auteur de *l’Iḥyā’ ‘ulūm al-dīn*).

201. GAL I, 421 n° 5.

202. GAL I, 424 n° 51.

203. ‘A. R. Badawī, *Mu’allafāt al-Ghazālī*, p. 12.

204. GAL II, 333, n° 33 ?

205. S II, 992 n° 32.

206. S II, 105 com. e.

207. S II, 358 n° 2.

208. S II, 358 n° 3.

209. GAL II, 118 comm. b (le titre correspond à une œuvre d’Aḥmad b. Zarrūq, celle d’Ibn ‘Abbād serait le com. a).

210. GAL I, 372.

211. GAL I, 191.

Ibn 'Ādil, <i>al-Lubāb fī 'ilm al-Kitāb</i> ²¹²	Ms. 18 (7 t.)
Ibn 'Arabī al-Ḥātīmī, <i>Bulgha al-ghawwāṣ fī al-akwān ilā ma' din al-ikhhlāṣ</i> ²¹³	Ms. 1328 bis
Ibn 'Arafa, <i>al-Mukhtaṣar al-kabīr fī al-fiqh</i> ²¹⁴	Ms. 375 (5 t.) ; autre série : Kh. 10-9-544-46 (3 t.)
<i>Id.</i> , <i>al-Mukhtaṣar al-shamil fī uṣūl al-dīn</i> ²¹⁵	Ms. 742 (MTM)
Ibn 'Āsim, Abū Yahyā, <i>Sharḥ Tuḥfa al-ḥukkām li-Abī Bakr</i> ²¹⁶	Ms. 483
Ibn 'Aṭīyya, <i>al-Jāmi' al-muḥarrar al-saḥīḥ al-wajīz fī tafsīr al-Qur'ān</i> ²¹⁷	Ms. 20 et Kh. 10-9-544-39
Ibn Badrūn, <i>Sharḥ qaṣīda Ibn 'Abdūn</i> ²¹⁸	Kh. 5-24-452
Ibn Barrajan al-Ishbīlī, <i>Sharḥ asmā' Allāh al-ḥusnā</i> ²¹⁹	Ms. 1333
Ibn Bazīza, <i>al-Is'ad fī sharḥ al-irshād</i> ²²⁰	Ms. 1272
Ibn Daqīq al-Īd, <i>Iḥkām al-aḥkām sharḥ ahādīth sayyid al-anām</i> ²²¹	Kh. 19-25-370-2=d
<i>Id.</i> , <i>K. Sharḥ 'umda al-aḥkām</i> ²²²	Ms. 1026 (2 t.)
Ibn Ghāzī, <i>Bughya al-tullāb fī sharḥ Munya al-ḥussāb</i> ²²³	Ms. 1431
Ibn Ḥajar, <i>Fath al-bārī fī sharḥ Ṣaḥīḥ al-Bukhārī</i> ²²⁴	Ms. 99 (7 t.) et Kh. 10-9-544-35
<i>Id.</i> , <i>Muqaddima Fath al-bārī</i> ²²⁵	Ms. 101
Ibn al-Ḥājib, <i>Mukhtaṣar al-Muntahā fī al-uṣūl</i> ²²⁶	Ms. 722 = Inv. 18
Ibn al-Ḥājib al-'Abdarī, <i>K. al-Mudkhal ilā tanmiyya</i> ²²⁷	Ms. 698
Ibn Hārūn al-Kinānī, <i>Ikhtisār al-Nihāya wa-l-tamām fī ma'rifa etc.</i> ²²⁸	Ms. 363
<i>Id.</i> , <i>Mukhtaṣar al-maṭī'iyya fī al-wathā'iḳ (comme supra)</i> ²²⁹	Ms. 1133 (2 t.)
Ibn Hishām, <i>Mukhtaṣar al-Intisāf min al-Kashshāf</i> ²³⁰	Ms. 1604
<i>Id.</i> , <i>Sharḥ al-Badriyya fī 'ilm al-nawḥ</i> ²³¹	Kh. 5-94-443
<i>Id.</i> , <i>Sharḥ qaṣīda Ka'b b. Zuhayr</i> ²³²	Ms. 1110
<i>Id.</i> , <i>Sharḥ Qaṭr al-nadā</i> ²³³	Ms. 1216

212. GAL II, 114.

213. GAL I, 446, n° 91.

214. GAL II, 247, n° 2.

215. S II, 347, n° 9.

216. GAL II, 264 comm. a.

217. GAL I, 412.

218. GAL I, 340.

219. GAL I, 434, n° 1.

220. M. 'Ā. al-Fāsi lui donne la cote 1273 au lieu de 1272 (*Fahris makhṭū'āt*, t. 3, p. 330).

221. S I, 581 n° 5 (l'auteur a dicté l'œuvre à son disciple, Ibn al-Athīr).

222. S II, 66 n° 6.

223. S II, 338 com. 6 par l'auteur.

224. GAL I, 159 com. 12.

225. Comme le précédent.

226. GAL I, 306, n° VIII, résumé par l'auteur.

227. GAL II, 83 n° 1 ; S II, 95.

228. S I, 661.

229. S I, 661 résumé 2.

230. GAL I, 291, ref. 1.

231. GAL II, 23 ?

232. GAL II, 25 n° 15.

233. GAL II, 23 n° 1 ?

Ibn Jahwar al-Qaysī, <i>Sharḥ shawāhid al-Jumal</i> ²³⁴	Ms. 940 (MTM)
Ibn al-Jawzī, <i>al-Mawrid al-‘adhb fī mawā’iz wa-l-khuṭab</i> ²³⁵	Ms. 665
Ibn Jubayr, <i>Riḥla</i> ²³⁶	Kh. 5-6-241
Ibn Khallikān, <i>Wafayāt al-‘ayān wa-anbā’ abnā’ al-zamān</i> ²³⁷	Ms. 544 (2 t.)
Ibn al-Khaṭīb, <i>al-Lamḥa al-badriyya fī al-dawla al-naṣriyya</i> ²³⁸	Kh. 15-27-1491
Ibn Khumayr, <i>Muqaddimāt al-marāshid ilā qawā’id al-‘aqā’id</i> ²³⁹	Ms. 719
Ibn Mālik, <i>Tashīl al-fawā’id wa-takmil al-maqāsid</i> ²⁴⁰	Kh. 5-16-113
Ibn al-Mughribī, <i>Lawḥ al-ḍabṭ al-jāriya ‘alā ‘ilm ḥisāb al-qibṭ</i> ²⁴¹	Ms. 1198 (MTM)
Ibn Naḥḥās, <i>Mukhtaṣar mashārī’ al-ashwāq ilā maṣārī’ al-‘ushshāq</i> ²⁴²	Ms. 242
Ibn Najāh, <i>K. al-Jāmi’ li-subul al-khayrāt</i> ²⁴³	Ms. 701
Ibn Nājī, <i>Sharḥ al-Mudawwana</i> ²⁴⁴	Ms. 1120
Ibn Qaṭṭān, Abū Muḥammad, <i>al-Rawḍāt al-bahiyya al-wasīma fī al-ghazawāt al-n.</i> ²⁴⁵	Ms. 296
<i>Id.</i> , <i>K. al-Wahm wa-l-ihām al-wāqī’ ayn fī Kitāb al-aḥkām</i> ²⁴⁶	Ms. 1068
Ibn Qayyim al-Jawziyya, <i>Zād al-ma’ād fī hady khayr al-‘ibād</i> ²⁴⁷	Ms. 237 (3 t.)
Ibn Qurqūl al-Hamzī, <i>Maṭālī’ al-amwār ‘alā ṣiḥāḥ al-āthār</i> ²⁴⁸	Ms. 220
Ibn Rushd al-ḥafīd, <i>Sharḥ Urjūza Ibn Sīnā fī al-ṭibb</i> ²⁴⁹	Ms. 1970
Ibn al-Salāh, <i>K. Aqṣa al-amal wa-l-shawq fī ‘ulūm al-ḥadīth</i> ²⁵⁰	Ms. 1469
<i>Id.</i> , <i>Muqaddima Ibn al-Salāh</i> ²⁵¹	Ms. 1448
Ibn al-Sā’ātī, <i>Badī’ al-niẓām fī uṣūl al-fiqh</i> ²⁵²	Inv. 17

234. *S I*, 171, comm. n° 13 ?

235. *GAL I*, 505 n° 52.

236. *GAL I*, 478.

237. *GAL I*, 327.

238. *GAL II*, 262 n° 2.

239. L’auteur, Ibn Khumayr, est mentionné par Ibn al-Abbār (*al-Takmila li-kitāb al-Ṣila*, éd. B. ‘Awwād Ma rūf, Tunis, 2011, t. 3, p. 411) et Ibn al-Sha‘ār al-Mawṣilī (*Qalā’id al-jumān fī farā’id shu‘arā’ hādihā al-zamān*, éd. K. S. al-Jabbūrī, Beyrouth, 2005, t. 4, p. 280), mais ce titre n’apparaît pas.

240. *GAL I*, 298.

241. Ḥājjī Khalīfa, *Kashf al-ẓunūn*, t. 7, p. 232.

242. *GAL II*, 76 n° 1.

243. *GAL I*, 351.

244. *S I*, 300 com. 7.

245. L’auteur figure parmi les maîtres d’Ibn ‘Abd al-Malik al-Murrākushī (*al-Dhayl wa-l-takmila li-kitābay al-Mawṣūl wa-l-Ṣila*, éd. B. ‘Awwād Ma rūf, I. ‘Abbās et M. Benshrīfa, Tunis, 2012, t. 5, p. 19), sans que ce dernier n’indique de titres de ses œuvres.

246. *GAL I*, 371, critique du n° 2.

247. *GAL II*, 106 n° 11.

248. *GAL I*, 371.

249. Ḥājjī Khalīfa, *Kashf al-ẓunūn*, t. 1, p. 343.

250. *GAL I*, 359 n° I.

251. *GAL I*, 359 n° I.

252. *GAL I*, 383 n° 2.

Ibn Shās, <i>ʿIqd al-jawāhir al-thamīna fī madhhab ʿālim al-Madīna</i> ²⁵³	Ms. 344
Ibn al-Sīd al-Baṭalyawṣī, <i>K. al-Farq bayna al-aḥruf al-khamsa</i> ²⁵⁴	Kh. 5-24-450
Ibn Ṭalḥa, Kamāl al-dīn, <i>al-Manqūl min k. Maṭālib al-sūl fī manāqib al-rasūl</i> ²⁵⁵	Ms. 1256
Ibn Ṭufayl, <i>al-Urjūza al-ṭibīyya</i> ²⁵⁶	Ms. 1969
Ibn Wafā, <i>Dīwān</i> ²⁵⁷	Ms. 1390
Ibn Zakrī, <i>Bughya al-ṭālib fī sharḥ ʿaqīda Ibn Ḥājib</i> ²⁵⁸	Ms. 742 (MTM) et 1382
al-Ījī, <i>Sharḥ Mukhtaṣar Ibn Ḥājib</i> ²⁵⁹	Ms. 629 = Inv. 3 ou 24
Imād al-Iṣbahānī, <i>al-Faṭḥ al-Qussī fī al-faṭḥ al-Qudsī</i> ²⁶⁰	Ms. 560
<i>Id.</i> , <i>Kharīda al-qaṣr wa-jarīda ahl al-ʿaṣr</i> ²⁶¹	Ms. 576 (2 t.) et 1973
al-Iskandarānī, <i>K. Bughya al-amal wa-shifāʾ al-ʿilal fī taqyīd k. al-Jumal</i> ²⁶²	Kh. 5-99-185
al-Jazrī, <i>al-Durar al-farāʾid al-munazzama fī akhbār al-ḥajj etc.</i> ²⁶³	Ms. 554 (2 t.)
al-Jazūlī, Muḥammad b. Sulaymān, <i>Taʿlīf fī al-tawḥīd</i> ²⁶⁴	Ms. 723 (MTM)
al-Jurjānī, <i>Hāshīya ʿalā awāʾil al-Tahwīḥ fī kashf haqāʾiq al-Tanqīḥ</i> ²⁶⁵	Ms. 1301 ²⁷¹ (MTM)
al-Kalāʾī, <i>K. al-Iktifāʾ bi-mā taḍammanahu min maghāzī Rasūl Allāh</i> ²⁶⁶	Kh. 10-9-544-10
al-Kalābādī al-Bukhārī, <i>Asma rijāl al-Bukhārī</i> ²⁶⁷	Ms. 143
al-Kallāʾī, <i>al-Majmūʾ fī al-farāʾid</i> ²⁶⁸	Ms. 1434
Kamāl, al-dīn b. Abī Sharīf, <i>al-Durar al-lawāmiʿ fī sharḥ Jamʿ al-jawāmiʿ</i> ²⁶⁹	Ms. 638, Inv. 7
<i>Id.</i> , <i>al-Farāʾid fī ḥall sharḥ al-ʿaqāʾid</i> ²⁷⁰	Ms. 1397

253. S I, 664.

254. S I, 758 n° 5.

255. Voir S I, 839, n° 7.

256. Voir Kh. al-Ziriklī, *al-Aʿlām*, t. 6, p. 249.

257. GAL II, 120 n° 1.

258. S I, 539, n° X.a.

259. GAL I, 306 com. 3.

260. GAL I, 315 n° 1.

261. GAL I, 315 n° 4.

262. Voir GAL I, 308 et S I, 541.

263. S II, 447 n° 2.

264. Sakhāwī connaît ce personnage (*al-Ḍawʿ al-lāmiʿ*, t. 7, p. 258), mais ne signale pas cette œuvre.

265. Voir GAL II, 214, com. c.

266. GAL I, 371.

267. S I, 280.

268. GAL II, 161 n° 2.

269. GAL II, 89 gl. A.

270. GAL I, 428, gloses h.

271. M. ʿĀ. al-Fāsī (*Fahris makḥūṭāt khizānat al-Qarawīyyīn*, t. 3, p. 348) donne comme cote 1302 au lieu de 1301.

al-Kawāshī, <i>al-Talkhīṣ fī tafsīr al-Qurʿān</i> ²⁷²	Ms. 922 (2 t.)
Khalīl, <i>al-Tawdīh sharḥ Mukhtaṣar</i> ²⁷³	Ms. 413
al-Khalkhālī, <i>Miftāḥ Talkhīṣ al-miftāḥ</i> ²⁷⁴	Ms. 1363 (MTM)
al-Khuzāʿī, <i>K. al-Ibāna fī al-waqf wa-l-ibtidāʿ</i> ²⁷⁵	Ms. 1054
al-Kirmānī, <i>al-Nuqūd wa-l-rudūd</i> ²⁷⁶	Ms. 613 = Inv. 5
al-Lakhmī, Muḥammad b. Aḥmad, <i>al-Durar al-bahiyya fī muʿjizāt khayr al-bariyya</i> ²⁷⁷	Ms. 295
al-Lāmishī, <i>K. al-Lāmishī fī uṣūl al-fiqh</i> ²⁷⁸	Ms. 633 = Inv. 28
al-Laqaṇī, <i>Hāshiya al-Laqaṇī ʿalā al-Maḥallī</i> ²⁷⁹	Inv. 12
al-Madyūnī, <i>Sharḥ ʿAqīda al-Salālijī</i> ²⁸⁰	Ms. 1337
al-Maḥallī, <i>al-Badr al-ṭālī fī ḥall Jamʿ al-jawāmiʿ</i> ²⁸¹	Ms. 1310 = Inv. 1, 15, 27 ou 32
Makkī abū Ṭālib, <i>Mushkil iʿrāb al-Qurʿān</i> ²⁸²	Ms. 929
<i>Id.</i> , <i>Tafsīr al-Qurʿān al-ʿazīm</i> ²⁸³	Ms. 937
al-Manjūr, <i>Hāshiya ʿalā al-ʿAqīda al-kubrā</i> ²⁸⁴	Ms. 712 (MTM)
<i>Id.</i> , <i>Mukhtaṣar naẓm al-farāʿid</i>	Ms. 1391
al-Maqdisī, Ibn Ṭāhir, <i>Aṭrāf al-gharāʾib wa-l-afrād</i> ²⁸⁵	Ms. 1065
al-Matīfī, <i>al-Nihāya wa-l-tamām fī maʿrifā al-wathāʾiq wa-l-aḥkām</i> ²⁸⁶	Kh. 1-11-2408 et 1-27-28
al-Mintawrī, <i>Sharḥ al-durar al-lawāmī li-Ibn Barrī</i> ²⁸⁷	Ms. 231
al-Mizzī, <i>Tuhfa al-ashraf bi-maʿrifā al-Aṭrāf</i> ²⁸⁸	Ms. 1069
Muḥammad b. Saʿīd Anqshābū, <i>al-Tuhfa al-zarīfa fī al-asrār al-sharīfa</i> ²⁸⁹	Ms. 1343

272. GAL I, 416 n° 1.

273. GAL I, 306 n° VIII com.

274. S I, 516 com. 2.

275. S I, 723.

276. S II, 212 n° 3.

277. Ibn ʿAbd al-Malik al-Murrākushī, *al-Dhayl wa-l-takmila*, t. 4, p. 20.

278. Ḥājjī Khalīfa, *Kashf al-ẓumūn*, t. 1, p. 486.

279. GAL II, 89 gl. δ.

280. S I, 768 com. 2.

281. GAL II, 89 com. c.

282. GAL I, 406 n° 3.

283. S I, 719 n° 6 ?

284. S II, 697 n° 3.

285. GAL I, 356 n° 3.

286. GAL I, 383 attribue une œuvre de ce titre à Abū al-Ḥasan ʿAlī b. ʿAbd Allāh b. Ibrāhīm al-Lakhmī (m. 478/1085 ou 498/1104).

287. GAL II, 248 com. a.

288. GAL II, 64 n° 2.

289. Aḥmad Ibn al-Qāḍī mentionne ce personnage (*Jidhwat al-iqtibās*, t. 1, 238), mais ne signale pas cette œuvre.

al-Mundhirī, <i>Mukhtaṣar al-Jāmi' al-saḥīḥ</i> ²⁹⁰	Ms. 984 (2 t.)
<i>Id.</i> , <i>al-Targhib wa-l-tarhib</i> ²⁹¹	Ms. 200
al-Murādī, Abū Bakr, <i>Ta'līf fī al-siyāsa</i> ²⁹²	Ms. 627
Muslim, <i>al-Musnad al-ṣaḥīḥ</i> ²⁹³	Ms. 149
al-Nafzī, 'Abd al-Ghafūr b. 'Abd Allāh, <i>K. al-Tabattul fī al-'ibādāt</i> ²⁹⁴	Kh. 10-9-544-42
al-Nawawī, <i>K. Ḥilya al-abrār wa-shi'ar al-akhyār</i> ²⁹⁵	Ms. 1020
<i>Id.</i> , <i>al-Minhāj fī shaḥr Muslim</i> ²⁹⁶	Ms. 156 (3 t.)
<i>Id.</i> , <i>K. Riyāḍ al-ṣāliḥīn</i> ²⁹⁷	Ms. 209 et Kh. 19-25-370-3=c
<i>Id.</i> , <i>K. al-Taqrīb wa-l-taysīr</i> ²⁹⁸	Ms. 1067
al-Nisābūrī (al-Wā'iz al-Kharkhūshī), <i>al-Bishāra wa-l-nidhāra</i> ²⁹⁹	Ms. 1289
al-Qabbāb, <i>Sharḥ qawā'id al-qāḍī 'Iyād</i> ³⁰⁰	Ms. 352
al-Qābisī, <i>K. al-Mulakhkhaṣ li-l-mutaḥafīzīn</i> ³⁰¹	Ms. 805
al-Qalṣādī, <i>Sharḥ farā'id Ibn al-Shāṭi'</i> ³⁰²	Ms. 1198 (MTM)
al-Qarāfi, <i>Tanqīḥ al-fuṣūl</i> ³⁰³	Inv. 4 et 20
al-Qazwīnī, <i>Ḥāshiya 'alā tafsīr al-Kashshāf</i> ³⁰⁴	Ms. 918 (2 t.)
al-Qurṭubī, <i>Jāmi' aḥkām al-Qur'ān</i> ³⁰⁵	Ms. 11 (12 t.) et Kh. 5-23-57
<i>Id.</i> , <i>K. al-Taqrīb li-k. al-tamhīd</i> ³⁰⁶	Ms. 807 et 992 (2 t.)
al-Qushayrī, <i>al-Risāla al-qushayriyya</i> ³⁰⁷	Kh. 8-12-3
<i>Id.</i> , <i>K. al-Taḥbīr fī al-tadhkīr</i> ³⁰⁸	Kh. 11-28-422

290. GAL I, 161 résumé 2.

291. GAL I, 367 n° 1.

292. L'œuvre est connue sous le titre : *al-Ishāra ilā adab al-imāra* (voir Ḥ. Ḥusnī 'Abd al-Wahhāb, *Kitāb al-'umr fī al-muṣannaḥāt wa-l-mu'allifīn al-tūnusiyyīn*, Beyrouth, 1990, t. 1, p. 387) ; pour ce dernier, voir également S II, 1033, n° 9.

293. GAL I, 160 n° 1.

294. S II, 958, n° 2.

295. GAL I, 397 n° XIX.

296. GAL I, 160 com. 2.

297. GAL I, 397 n° X.

298. GAL I, 359, Résumé 2.

299. S I, 361 n° 2. M. 'Ā. al-Fāsī lui donne la cote 1290 au lieu de 1289 (*Fahris al-makhṭū'āt*, t. 3, p. 341).

300. S II, 346.

301. S I, 277 n° 1.

302. S II, 379 n° 12 ?

303. GAL II, 506 résumé c.

304. GAL I, 290 gl. 3.

305. GAL I, 415.

306. S I, 298.

307. GAL I, 432.

308. GAL I, 432, n° 3.

Rassā' al-Tūnisī, <i>al-Hidāya al-kāfiyya al-shāfiyya</i> ³⁰⁹	Ms. 1170 et 1171
<i>Id.</i> , <i>K. Tadhkira al-muḥibbīn fi asmā' sayyid al-mursalīn</i> ³¹⁰	Ms. 312
al-Rāzī, Fakhr al-dīn, <i>Muḥassal afkār al-mutaqaddimīn wa-l-muta'akhhirīn</i> ³¹¹	Ms.742 (MTM)
al-Rāzī, Zayn al-dīn, <i>Ummūdhaj jalīl fī bayān as'ila wa-ajwiba min gharīb āy al-tanzīl</i> ³¹²	Ms. 931
al-Rundī, Šāliḥ b. 'Alī, <i>al-Wāfī fī nazm al-qawāfī</i> ³¹³	Kh. 5-96-115
al-Rundī, 'Umar b. 'Abd al-Majīd, <i>K. Tabyīn al-mushkil wa-tafsīr al-mujmal mim mā iḥṭawā 'alayhi wa ishtamal kitāb al-jumal</i> ³¹⁴	Kh. 5-39.
Sa'dī efendi, <i>Hāshiya 'alā Anwār al-tanzīl</i> ³¹⁵	Ms. 933
Sā'id al-Lughawī, <i>al-Fuṣūṣ</i> ³¹⁶	Ms. 587
al-Saghānī, <i>Mashāriq al-anwār al-nabawiyya</i> ³¹⁷	Ms. 1018 et Kh. 9-43-535
al-Samhūdī, <i>Khulāṣa al-wafā'</i> ³¹⁸	Ms. 1248
<i>Id.</i> , <i>Wafā' al-wafā'</i> ³¹⁹	Ms. 542 (2 t.)
al-Sanūsī, <i>al-'Aqīda al-ṣughhrā</i> ³²⁰	Ms. 723 (MTM)
<i>Id.</i> , <i>al-Muqaddimāt fī qawā'id al-'aqā'id</i> ³²¹	<i>Ibid.</i>
<i>Id.</i> , <i>Sharḥ wāsiṭa al-sulūk</i> ³²²	Ms. 1394 (MTM)
<i>Id.</i> , <i>Sharḥ Umm al-barāhīn</i> ³²³	Ms. 712 (MTM)
<i>Id.</i> , <i>'Umda ahl al-tawfiq wa-l-tasdīd</i> ³²⁴	<i>Ibid.</i>
al-Šaymarī, <i>al-Tabṣira fī al-nawḥ</i> ³²⁵	Ms. 517
al-Shādhilī, <i>Ta'līf fī aḥwāl al-mutaṣawwifa</i> ³²⁶	Ms. 723 (MTM)
al-Shīrāzī, <i>Sharḥ Mukhtaṣar Ibn al-Ḥājib</i> ³²⁷	Inv. 31

309. GAL II, 246 n° 3.

310. GAL II, 246 n° 2.

311. GAL I, 507 n° 22.

312. S I, 659 n° 2.

313. S II, 925.

314. Sur le *K. al-Jumal*, voir GAL I, 110 et S I, 170-171

315. GAL I, 417 gl. 11.

316. S I, 254.

317. GAL I, 360 n° 1.

318. GAL II, 174 n° 3.

319. GAL II, 174 n° 2.

320. GAL II, 250, n° II.

321. GAL II, 251 n° VI ?

322. Voir GAL II, 251, versification n° 3.

323. GAL II, 251 auto-commentaire.

324. GAL II, 250 auto-commentaire.

325. GAL I, 280.

326. GAL I, 449 ?

327. GAL I, 306, com. 1a.

al-Shuṭaybī, <i>al-Lubāb al-Mukhtaṣar</i> ³²⁸	Ms. 52 (MTM)
al-Subkī, <i>Jam' al-jawāmi'</i> ³²⁹	Inv. 16
<i>Id.</i> , <i>Raf' al-ḥijāb 'an mukhtaṣar Ibn al-Ḥājib</i> ³³⁰	Ms. 612 (2 t.) = Inv. 21
al-Suhrawardī, <i>'Awārif al-ma'ārif</i> ³³¹	Ms. 1377
al-Sukūnī, <i>al-Tamyīz li-bayān mā fī tafsīr al-Zamakhsharī min al-i'tizāl</i> ³³²	Ms. 39
al-Suyūṭī, <i>al-Bahja al-marḍiyya fī sharḥ al-Alfiyya</i> ³³³	Ms. 682 (MTM)
<i>Id.</i> , <i>al-Budūr al-sāfira fī umūr</i> ³³⁴	Ms. 1029
<i>Id.</i> , <i>al-Dībāj 'alā Ṣaḥīḥ Muslim</i> ³³⁵	Ms. 985
<i>Id.</i> , <i>al-Durr al-manthūr fī tafsīr al-Qur'an bi-l-ma'thūr</i> ³³⁶	Ms. 29 (4 t.)
<i>Id.</i> , <i>Ḥāshiya 'alā tafsīr al-Bayḍāwī</i> ³³⁷	Ms. 31
<i>Id.</i> , <i>Ḥusn al-muḥādāra fī akhbār Miṣr wa-l-Qāhira</i> ³³⁸	Ms. 1254 ³³⁶ (MTM)
<i>Id.</i> , <i>al-Itqān fī 'ulūm al-Qur'ān</i> ³⁴⁰	Ms. 916
<i>Id.</i> , <i>al-Jāmi' al-kabīr</i> ³⁴¹	Ms. 182 (4 t.)
<i>Id.</i> , <i>al-Kawkab al-sāṭi'</i> ³⁴²	Inv. 8
<i>Id.</i> , <i>al-Muzhir fī 'ulūm al-lughā</i> ³⁴³	Ms. 540
<i>Id.</i> , <i>Naẓm li-Jam' al-jawāmi'</i> ³⁴⁴	Inv. 6
<i>Id.</i> , <i>al-Nukat 'alā al-Alfiyya wa-l-kāfiya wa-l-Shāfiyya</i> ³⁴⁵	Ms. 682 (MTM)
<i>Id.</i> , <i>Sharḥ rajaz al-Kawkab al-sāṭi'</i> ³⁴⁶	Ms. 1329
<i>Id.</i> , <i>Tārikh al-khulafā'</i> ³⁴⁷	Ms. 1247

328. Voir M. Bencheikroun, *La vie intellectuelle marocaine sous les Mérinides et les Wattāsides*, Rabat, 1974, p. 438.

329. GAL II, 89 n° 1.

330. S I, 538 n° 12.

331. S I, 789 n° 1.

332. GAL I, 291, réfutation n° 2.

333. GAL II, 155 n° 246.

334. GAL II, 146 n° 31.

335. S II, 188 n° 169d.

336. GAL II, 145 n° 2.

337. GAL II, 145 n° 9.

338. GAL II, 157 n° 279.

339. M. 'Ā. al-Fāsī (*Fahris makhtūṭāt khizānat al-Qarawiyyīn*, t. 3, p. 316) donne comme cote 1255 au lieu de 1254.

340. GAL II, 145 n° 1.

341. GAL II, 147 n° 56.

342. GAL II, 89 versification a.

343. GAL II, 155 n° 258.

344. Comme *al-Kawkab al-sāṭi'* ?

345. GAL II, 155 n° 248.

346. GAL II, 89 versification a.

347. GAL II, 157 n° 278 résumé.

al-Taftāzānī, <i>Ḥāshiya al-‘Aḍud</i> ³⁴⁸	Inv. 10
<i>Id.</i> , <i>Ḥāshiya ‘alā al-Kashshāf li-l-Zamakhsharī</i> ³⁴⁹	Ms. 917
<i>Id.</i> , <i>Muṭawwal sharḥ al-Talkhīṣ</i> ³⁵⁰	Ms. 1297
<i>Id.</i> , <i>Talwīḥ ilā kashf ḥaqā‘iq al-Tanqīḥ</i> ³⁵¹	Ms. 1301 ³⁴⁹ (MTM) = Inv. 26
al-Tatā‘ī, <i>Sharḥ al-Mukhtaṣar (= Faṭḥ al-jalīl)</i> ³⁵³	Kh. 10-9-544-30
al-Ṭībī, <i>Futūḥ al-ghayb</i> ³⁵⁴	Ms. 37 et 38
al-Tijānī, <i>Tuḥfa al-‘arūs wa-nuzḥa al-nufūs</i> ³⁵⁵	Kh. 10-9-544-50
al-Tirmidhī, <i>al-Musnad al-ṣaḥīḥ</i> ³⁵⁶	Ms. 272 (2 t.)
al-Ṭulayṭilī, ‘Alī b. ‘Isā, <i>al-Mukhtaṣar fī al-fiqh</i>	Ms. 1468 (MTM)
al-‘Ubbī, <i>Ikmāl al-ikmāl</i> ³⁵⁷	Ms. 158 (2 t.) et 160 (2 t.)
al-‘Ulaymī, <i>al-Uns al-jalīl bi-tarikh al-Quds wa-l-Khalīl</i> ³⁵⁸	Ms. 556
al-Urmawī, <i>al-‘Idāḥ fī sharḥ al-Mūjaz</i> ³⁵⁹	Ms. 1277
Zakariyyā al-Anṣārī, <i>Faṭḥ al-jalīl bi-bayān khafī Anwār</i> ³⁶⁰	Ms. 35
<i>Id.</i> , <i>Faṭḥ al-bāqī</i> ³⁶¹	Ms. 738
al-Zamakhsharī, <i>al-Kashshāf ‘an ḥaqā‘iq al-tanzīl</i> ³⁶²	Ms. 919 (2 t.)
al-Zamalkānī, <i>al-Tibyān fī ‘ilm bayān al-muṭṭalī ‘alā i‘jāz al-Q.</i> ³⁶³	Kh. 5-96-2177
al-Zarkashī, <i>al-Tanqīḥ li-alfāz al-jāmi‘ al-ṣaḥīḥ</i> ³⁶⁴	Ms. 103 bis = Inv. 25
<i>Id.</i> , <i>Tashmīf al-masāmi‘ sharḥ Jamī‘ al-jawāmi‘</i> ³⁶⁵	Ms. 636 (t. 2)
al-Zawāwī, <i>Kifāya al-murīd fī ‘ilm al-tawḥīd</i> ³⁶⁶	Ms. 382 (MTM)
al-Zubayḍī, <i>Mukhtaṣar al-‘Ayn</i> ³⁶⁷	Ms. 322

348. GAL I, 306 gl. a.

349. GAL I, 290 glose n° 8.

350. GAL I, 295 comm. 4A.

351. GAL II, 216 n° 15.

352. M. ‘A. al-Fāsī (*Fahris makḥṭūṭāt khizānat al-Qarawīyyīn*, t. 3, p. 349) donne comme cote 1302 au lieu de 1301.

353. GAL II, 84 com. e.

354. GAL I, 290 gl. 2.

355. GAL II, 257 n° 1.

356. GAL I, 162 n° I.

357. S I, 265 com 8.

358. GAL II, 43 n° 1.

359. S II, 15.

360. GAL II, 99 n° 4.

361. S I, 612 com. b.

362. GAL I, 290 n° 1.

363. GAL I, 415 n° 1.

364. GAL I, 158 comm. 6.

365. GAL II, 89 com. b.

366. S II, 357.

367. GAL I, 133 n° 3.

Annexe II

Tahbīs de Mulāy Zaydān

Copie de l'*Iḥkām li-masā'il al-Aḥkām*, consistuée *waqf* par le fils d'Aḥmad al-Manṣūr, Mulāy Zaydān (r. 1012/1603-1036/1627), en faveur de la mosquée d'al-Ḥurra, sa grand-mère, connue également comme la mosquée de Bāb Dukkāla à Marrakech (fig. 7). Le document se trouve parmi les *khurūm* non catalogués de la bibliothèque de la mosquée d'al-Mawwāsīn de cette même ville. Il se distingue par la matière brillante employée par Mulāy Zaydān pour sécher l'encre qu'il a utilisée pour écrire sa confirmation de l'acte (l. 2 et 3).

- 1 - بِاسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيَّ سَيِّدِنَا وَمَوْلَانَا مُحَمَّدٍ وَسَنَ [لم]
- 2 - الْمُسَطَّرُ صَحِيحٌ وَكُتِبَ بِحَظِّ يَدِهِ عَبْدُ اللَّهِ زَيْدَانُ (d'une autre main)
- 3 - أَمِيرُ الْمُؤْمِنِينَ بَنُ أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ الْحَسَنِيِّ خَارَ اللَّهُ لَهُ (d'une autre main)
- 4 - حَبَسَ مَوْلَانَا الْإِمَامُ كَهْفُ الْأَنْبَاءِ مَلَاذُ الْإِسْلَامِ سَبَبُ النَّبِيِّ عَلَيْهِ السَّلَامُ
- 5 - الْمُؤْمِنُ بِاللَّهِ الْمُزْتَصِّي لِخِلَاقَتِهِ الْإِمَامُ النَّاصِرُ لِدِينِ اللَّهِ أَمِيرُ الْمُؤْمِنِينَ الْمُجَاهِدُ فِي سَبِيلِ اللَّهِ الْقَائِمُ
- 6 - فِي الْأَرْضِ بِحُجَّةِ اللَّهِ الْإِمَامُ الْمَنْصُورُ أَمِيرُ الْمُؤْمِنِينَ بَنُ مَوْلَانَا الْخُلَفَاءِ الرَّاشِدِينَ الْأَيْمَةَ الْهُدَاةِ
- 7 - الْمُهْتَدِينَ خَلَدَ اللَّهُ لِلْإِسْلَامِ دَوْلَتَهُمُ الْعُلُوِّيَّةَ وَأَنَارَ الْبَسْبِطَةَ بِأَنْوَارِ مَعْدَلَتِهِمُ النَّبَوِيَّةَ جَمِيعَ
- 8 - هَذَا السِّفَرِ الْمُشْتَمِلِ عَلَى كِتَابِ الْإِحْكَامِ لِمَسَائِلِ الْأَحْكَامِ عَلَى خِزَانَةِ جَامِعِ الْخُرَّةِ وَالِدَةِ مَوْلَانَا
- 9 - الْمَنْصُورِ قَدَسَ اللَّهُ سِرَّهُ وَكُتِبَ فِي السَّادِسِ مِنْ ذِي حِجَّةِ الْخَرَامِ مِنْ عَامِ ثَمَانِيَةِ وَعِشْرِينَ وَأَلْفَ

Traduction :

- 1- Au nom d'Allah, le clément, le miséricordieux, que la prière et la paix de Dieu soient sur notre seigneur et notre maître Muḥammad.
- 2 (d'une autre main) - Ce qui est écrit est exact. A écrit de sa propre main le serviteur de Dieu Zaydān,
- 3 (d'une autre main) - le prince des croyants, fils du prince des croyants al-Ḥasanī -que Dieu lui soit propice !
- 4- A constitué en bien de mainmorte notre seigneur l'Imām, l'abri des gens, le refuge de l'Islām, le petit-fils du prophète -que la paix soit sur lui !
- 5- qui croit en Dieu et a été pourvu du califat, l'Imām, le défenseur de la religion de Dieu, le prince des croyants, le militant pour la cause de Dieu, celui qui assume
- 6- sur la terre la charge de la preuve divine, l'Imam victorieux, le prince des croyants, fils de nos seigneurs les califes bien guidés, les imams qui suivent le sentier droit

- 7- et y dirigent les autres – puisse Dieu perpétuer au profit de l’Islam leur dynastie alide et répandre les lumières de leur justice prophétique tout autour du globe !
– l’ensemble
- 8- de ce volume contenant l’*Ḥkām li-masā’il al-aḥkām*, en faveur de la bibliothèque de la mosquée d’al-Ḥurra, mère de notre seigneur
- 9- al-Manṣūr – puisse Dieu sanctifier son âme ! Il (Zaydān) a écrit ceci de sa propre main le 6 *dhū al-ḥijja* 1028/13 novembre 1619.